L'ANALOGIE DANS LA DÉCLINAISON

DES SUBSTANTIFS LATINS

EN GAULE

SECONDE PARTIE

PAR

ANTON LINDSTRÖM

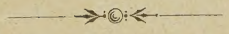

UPSALA 1898
ALMQVIST & WIKSELLS BOKTR.-AKTIEB.

L'ANALOGIE DANS LA DÉCLINAISON

DES SUBSTANTIFS LATINS

EN GAULE

SECONDE PARTIE

PAR

ANTON LINDSTRÖM

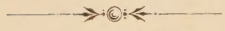

UPSALA 1898
ALMQVIST & WIKSELLS BOKTR.-AKTIEB.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548913_0040

AVANT-PROPOS.

Ayant rencontré chez plusieurs auteurs de philologie une opinion au sujet de certaines lois se dérobant sous les incohérences et les accidents de l'analogie, j'ai cru faire oeuvre d'utilité en séparant, dans les limites d'un livre dans ce genre, les cas qui marquent un développement phonétique de ceux qui dépendent de l'analogie. Il faudra une riche collection de formes analogiques pour pouvoir découvrir et formuler, au moyen de celle-ci, une loi concernant l'analogie. C'est dans l'espoir que le recueil ici fait donnera à un autre l'envie de continuer les recherches que je publie cette seconde partie. Pour ne pas manquer aux paroles exprimées dans l'avant-propos du tome I, j'essayerai de grouper les exemples que j'ai trouvés d'une façon systématique, bien que ce groupement, déjà par le nombre restreint d'exemples sûrs, ait peu de chances d'atteindre à la perfection d'un système.

Mon intention n'a pas été de résoudre définitivement tous les problèmes phonétiques qui se sont enchaînés à mon travail et dont un grand nombre sont parmi les plus difficiles. Il en est de ces problèmes comme des écueils qui condamnent l'entrée du port. Il s'agit de les éviter, sinon de se remettre à flot. C'est contre la manière de traiter quelques-unes de ces questions phonétiques que s'est adressé M. Staaff dans une critique, parue dans Litteraturblatt 1897 (Déc.), p. 408—411. Les quinze remarques, petites ou grandes, de M. S. ne concernent pas le résultat auquel j'avais visé (*drez* et *ebesques* sont les seules formes par lui traitées qui ont du rapport avec les conclusions du tome I, et au point de vue de ces formes son information fait défaut), mais je ne les oublierai pas ici, parce qu'elles me semblent contenir, souvant, des objections contestables. Pour le moment, voici ce que je ferais observer:

Lorsque j'ai dit »deux faces dans le développement de *partitionem*», j'ai voulu indiquer que, conformément à l'opinion de M. Thomas, (Rom. 1892, p. 7, sqq.), *partire* aurait exercé, déjà en latin,

une influence sur *partitionem* de façon à réagir contre la loi qui faisait tomber l'*i* protonique; il faudrait supposer deux faces du développement: *partionem* et *partitionem* (cf. à propos de l'usage de 'face' le Dict. de l'Acad. où l'on trouve p. ex. »la question se présente sous une autre face»). En me citant M. Staaff dit: »oder auch sie repräsentieren zwei Stadien (»fases») der Entwicklung von *partitionem*». La citation est malheureuse, d'abord parce qu'elle est fausse (j'emploi le mot *face*), ensuite par ce que l'auteur se sert lui-même d'un mot qui signifierait étape et qui doit s'écrire *phase*, avec *ph*. De cette façon-là, il tombe en désaccord avec mon opinion sur *partitionem*, laquelle coincide peut-être avec la sienne. On ne le sait pas trop.

J'ai dit, à propos de *pénitence* (Rmp. 64), que le suffixe français *-ence* est savant et il faut que je revienne, à ce sujet, puisque M. Staaff nie la circonstance tout simplement, sans en offrir aucune preuve. Le latin populaire en Gaule avait eu des participes en *-ant*, *-ent*, et des substantifs-participes en *-antia*, *-entia*. Par analogie avec le I^e^ conjugaison, *-ent* fut remplacé par *-ant*, *-entia* par *-antia*, de sorte que le résultat en devenait partout *-ant*, *-ance*, même dans le normand. L'ortographe *-ent*, *-ence*, dans la classe des mots en question, est dûe, à priori, à une introduction récente. *Pénitence* a été précédé par les mots populaires *repentance* et *penéance*. La protonique du dernier a été conservée sous l'influence des mots comme *astenance*, *contenance* (voir P. MEYER, Mém. de la Soc. de linguistique I, p. 247—251). Peut-être que des exemples d'une confusion entre les deux ortographes se laissent retrouver, puisque la prononciation était la même. Une telle confusion ne serait cependant pas possible dans le vieux dialecte normand qui distinguait les deux ortographes à cause d'une difference dans la prononciation. Il y a d'autres indices d'une date récente de *pénitence* (ai-je besoin de les nommer?), mais je n'ai relevé que celui du suffixe *-ence* qui me parut intéressant et qui semble avoir besoin d'être répété.

Ma théorie sur *-arius*, *-erius* dans le franç. et le prov. n'est pas dûe à l'existance de la forme anglo-normande *mestir*, comme le croit M. Staaff, mais à l'existance de formes semblables dans des dialectes où *ie* ne passe pas à *i*. L'anglo-norm. *mestir* peut venir de *mestier*, mais pour les dialectes du Sud-ouest M. Goerlich donne *psautir* (psalterium) et dans les dialectes de l'Ouest on trouve *désir* (desiderium), ce qui m'autorisait à supposer dans les mêmes régions *mestir* de *ministerium*. Enfin, la différence que je suppose entre le développement de *-erius* et de *-eriu* se trouve confirmée par le traitement de *factus* et de *factu* dans certains dialectes prov.

Quant aux objections de M. S. contre mon avis sur *drectus* et *episcopus*, voir ce tome, p. 27, 35, sqq.

Le nombre des cas d'analogie se trouve un peu réduit dans ce volume. En ne traitant que les formations analogiques qui concernent la déclinaison, j'ai dû enlever à la liste des cas concluants du tome I tous les exemples qui n'ont pas subi une attraction à cause de leur fonction. Ont été écartés aussi tous les cas qui ne marquent un changement genre que par leur accord avec les adjectifs et les participes.

ERRATA.

P. 7,	ligne	13,	erreur de renvoi.			
P. 10,	»	22,	lire	*le*	au lieu de	*la*
P. 12,	»	21,	»	*pareil,*	»	*pareille*
P. 12,	»	23,	»	*eu,*	»	*en*
P. 12,	»	27,	»	*étourderie,*	»	*étourdie*
P. 31,	»	38,	»	*ne sert pas,*	»	*ne sert*
P. 60,	»	12,	»	*Ne devant pas,*	»	*En ne devant*
P. 79,	»	15,	»	*eu,*	»	*en*

Analyse des cas d'analogie.

Introduction.

Avec le déclin de la haute culture latine le langage commençait à s'altérer d'un façon plus rapide, plus déchaînée que jusqu'alors. Le système de la déclinaison subissait une sérieuse atteinte. Le génitif et le datif furent exprimés par des cas de prépositions afin de donner plus de clarté a la construction. Lors de la chute ou de l'affaiblissement des phonèmes finales, ils furent complètement abandonnés (cf. SCHUCHARDT, Zeitschrift f. vergl. Spr. XXII, p. 155, MEYER-L., *Gr. II*, § 19).

On est donc autorisé à regarder comme étape réelle du latin vulgaire une déclinaison à trois cas: le nom., l'acc. et l'abl. Le vocatif ferait un quatrième cas, quoique, au fond, cette définition ne soit pas bien exacte, car un cas doit exprimer la relation entre un mot et un autre dans la même phrase, ce que, précisément, le vocatif ne fait pas (cf. BÜCHELER-HAVET, *Précis de la déclin. lat.*, p. 7). Il était à l'origine le thème général, le nom débarassé de tout élément de composition: suffixe ou désinence. Au lieu de cette forme rudimentaire on employait en latin le nom., sauf au sing. de la deuxième déclinaison, qui seule conservait, dans la forme en *-e*, un vestige de l'ancien thème général.

A une certaine époque, les substantifs se déclinaient donc de la manière suivante:

I^e^ déclinaison.

	Sing.	Plur.
Nom.	coronă	coronae
Acc.	coronă(m)	coronās
Abl.	coronā	coronīs

II[e] déclinaison.

Masc. et fém.

	Sing.	Plur.
Nom.	murŭs, puer	murī
Acc.	murŭ(m)	murōs
Abl.	murō	murīs

Neutres.

Nom.	signŭ(m)	signă
Acc.	signŭ(m)	signă
Abl.	signō	signīs

III[e] déclinaison: *Parisyllabes.*

Masc. et fém.

	Sing.	Plur.
Nom.	famēs, canĭs, patĕr	famēs, patrēs
Acc.	famĕ(m), patrĕ(m)	famēs, patrēs
Abl.	famĕ, patrĕ	famĭbŭs, patrībus

Rem. A cette classe appartient aussi *caro;* l'ancien nom. était *carnis* (cf. BÜCHELER-HAVET, Précis de la Declin. lat., p. 19).

Neutres.

Nom.	marĕ	mariă
Acc.	marĕ	mariă
Abl.	marī	marĭbŭs

III[e] déclinaison: *Imparisyllabes.*

I. **Accent immobile.**

Masc. et fém.

a: *Monosyllabes,* thèmes en *-b.*

	Sing.	Plur.
Nom.	plebs	plebēs
Acc.	plebĕ(m)	plebēs
Abl.	plebĕ	plebĭbŭs

Thèmes en *c:* pax, falx; en *d:* pes, glans; en *g:* rex; en *l:* sol; en *n:* ren; en *r:* flos, far; en *t:* dos, pars, nox; en *p:* stips; en *s:* vas; en *v:* bos, nix.

b: *Polysyllabes*, thèmes en *c*,

	Sing.	Plur.
Nom.	judex	judicēs
Acc.	judicĕ(m)	judicēs
Abl.	judicĕ	judĭcĭbŭs

Thèmes en *d:* praeses, lapis, pecus; en *g:* coniux; en *l:* pugil; en *n:* homo, sanguis; en *r:* carcer, cinis; en *t:* comes.

Neutres.

a: *Monosyllabes*, thèmes en *d*,

	Sing.	Plur.
Nom.	cor	cordă
Acc.	cor	cordă
Abl.	cordĕ	cordĭbŭs

Thèmes en *l:* fel; en *t:* lac.

b: *Polysyllabes*, thèmes en *n*,

	Sing.	Plur.
Nom.	nomĕn	nomină
Acc.	nomĕn	nomină
Abl.	nominĕ	nominĭbŭs

Thèmes en *r:* nectar, tempus; en *t:* caput.

II. **Accent mobile.**

Masc. et fém.

Thèmes en *c:*

	Sing.	Plur.
Nom.	vervex	vervecēs
Acc.	vervecĕ(m)	vervecēs
Abl.	vervecĕ	vervecĭbŭs

Thèmes en *d:* merces; en *g:* coccyx; en *n*: leo, regio, attagen; en *r:* amor, honos; en *t:* aetas, infans.

Neutres.

Thèmes en *l:*

	Sing.	Plur.
Nom.	animăl	animaliă
Acc.	animăl	animaliă
Abl.	animalī	animalibŭs

Thèmes en *r:* calcar.

D'après le paradigme qui précède on voit que la déclinaison à trois cas était déjà quelque peu défectueuse. Ainsi il n'y avait qu'une seule forme pour le nom. et l'abl. du sing. de la première déclinaison, pour le nom. et l'acc. de tous les neutres, au sing. comme au plur., et pour les mêmes cas masc. et fém. de la troisième déclinaison au pluriel. Mais les grammairiens distinguaient, pour chacune des formes *corona, signum, signa, mare, maria, fames,* deux cas, bien que, morphologiquement, il n'y eût qu'un seul, et ceci non à cause des relations syntaxiques où entraient ces noms — celles-là existent toujours pour la pensée et indépendamment de la forme qui sert à les exprimer — mais parceque, dans les autres déclinaisons, on avait affaire à deux formes distinctes. De même, en anc. français, le plur. *tours* (= turrēs) représentait à la fois un cas-sujet et un cas-régime, parceque c'était là une distinction vraiment morphologique. En revanche, et par la même raison, les grammairiens du français moderne ne connaissent qu'un seul cas *tours* (= turrēs), celui du pluriel pas opposition au sing. *tour.* Par conséquent, et si nous nous reportons au paradigme qui précède, il n'est pas juste de prétendre qu'un certain cas de cette déclinaison latine n'existe plus, dans le cas où l'on en peut encore suivre une trace, si petite soit-elle, dans les langues romanes. Un reste minime pourrait suffire à maintenir quelque part la distinction des trois cas.

On sait que ce sont, à priori, les changements phonétiques qui provoquent une altération de la flexion. Ces changements sont suivis de près par l'action de l'analogie. Aucun de ces deux facteurs n'obéit aux mêmes lois dans toutes les langues romanes et nous n'aurons donc pas, nécessairement, partout le même résultat général. Il ne me paraît pas nécessaire de ramener à tout prix toute la déclinaison romane à une même source latine, que cette source soit un cas normal, quelques cas spéciaux ou l'ensemble de tous les cas. On peut essayer de le faire, mais jusqu'ici aucun effort n'a pu surmonter tous les obstacles.

Dans toutes les langues romanes *m* final est tombé dans les polysyllabes. C'est un trait latin. Il a pour conséquence de detruire la distinction entre le nom., l'acc. et l'abl. du sing. de la première déclinaison et entre l'acc. et l'abl. sing. de la troisième, ce qui n'empêche pas la division en trois cas de subsister. Dès ce moment on est obligé de considérer à part chaque langue, étant données les destinées différentes des consonnes finales *s, r, l, n, c, t* et *x* (voir MEYER-L., Gr. I, § 551) et des voyelles finales atones *a, o, u, e, i*. Si l'on prétend que ce que les lois phonétiques n'ont pu produire en latin, à savoir l'unification de tous les trois ou seulement de deux cas, l'analogie a dû l'achever, répondons que c'est à la science de chaque langue d'en démontrer la probabilité.

Pour nous en tenir à la Gaule, il est indéniable que le nom. latin y ait persisté. Il y a des cas qui ne peuvent être expliqués ni par l'acc., ni par l'abl. D'autre part, aucune forme [1] ne remonte avec évidence à un abl. latin qui ne ressemble pas à l'acc. ou qui ne donnerait pas le même résultat que ce cas. L'abl. existait toujours pour la pensée, mais entre le régime direct et le régime indirect il n'y avait d'autre différence extérieure que celle qui sortait de l'emploi des prépositions. Dès lors il sagit de savoir si l'abl. latin avait été remplacé par l'acc. ou si les deux cas se sont confondus régulièrement. Dans le dernier cas il y a eu persistance de l'ablatif.

Je vois toujours dans *peuple* et *de peuple* deux cas parfaitement distincts comme dans *populum* et *de populo*. Mais la préposition n'est pas de nature à démontrer la continuité entre *populo* et *peuple*, quoique le rapport entre eux au point de vue phonétique soit indiscutable, car le latin vulgaire connait l'emploi de l'acc. avec toutes les prépositions. D'un autre coté, si on rencontre dans les inscriptions latines de la Gaule l'expression *de populum*, elle ne représente pas nécessairement un acc. latin. Ce n'est que dans le cas où **de populum* apparaît à une époque qui ne connait pas encore la chute de *m* ou qui distingue encore nettement les voyelles atones *o* et *u* que l'on serait autorisé à ne plus faire mention de l'ablatif *populo*. Dans le cas contraire, le latin écrit peut avoir subi l'influence du langage populaire et *populum* pourrait être une transcription erronée de la forme originaire *populo*.

Faut-il donc, sans un critérium semblable à celui que je viens de proposer, ériger en principe que, vu l'incapacité des prépositions de témoigner en faveur de l'abl. latin, cette forme soit dis-

[1] Je ne compte pas avec *tempre* (> tempore), *poi* (> pauco?), *lucis* (loco? qui sortent du cadre de la décl. (cf. Meyer-Lübke, Gr. II, § 5). Pour le prov. *cosdume*, v. plus loin.

parue en Gaule et que dans l'ancienne déclinaison nous ne devons reconnaître, à part le vocatif, que le nom. et l'acc. latins? Ce sont là les cas normaux acceptés déjà par DIEZ, dont l'opinion vient d'être confirmée par M. MEYER-L. (Gr. II, § 19), après les débats entre d'OVIDIO d'un coté *(Unica forma flassionale del nome italiano)*, MUSSAFIA (*Rom.* I), FLECHIA (*Riv. di fil. classica* I, II), CANELLO (Riv. di filologia rom. I) d'un autre, ASCOLI (*Arch. Gl.* II, III, IV, X) encore d'un autre. Voir enfin SCHUCHARDT (*Zeitschrift für vergl. Spr.* XXII). Dans l'interêt de répondre à cette question regardons ensemble tous les acc. et abl.

	Sing.	Plur.
	I.	
Acc.	coronă	coronäs
Abl.	coronā	coronīs
	II.	
Acc.	murŭ; signŭ	murōs; signă
Abl.	murō; signō	murīs; signīs
	III a (parisyllabique).	
Acc.	famĕ, turri; marĕ	famēs; mariă
Abl.	famĕ, turrī; marī	famibŭs; maribŭs
	III b (imparisyllabique).	
Acc.	vervēcĕ; nomen, calcar	vervecēs; nomină, calcariă
Abl.	vervecĕ; nomine, calcarī	vervecibŭs; nominibŭs, calcaribŭs

Déjà de bonne heure les formes du sing. de la première déclinaison furent identifiées, ainsi que les masc. et fém. du sing. de la troisième. A propos du type neutre *mare, marī*, j'ai l'occassion de renvoyer à SCHUCHARDT, *Vocalismus* II, p. 87, où il indique comme un fait de très haute importance la confusion en lat. vulg. entre *ĭ* et *ĕ* finales de la III[e] déclinaison et la perte des formations en *ī*. Par là, tous les masc. et fém. de la troisième déclinaison furent uniformes. Il est donc trés probable que *marĕ, marī* (rem *lacte*, abl. *lacte*) fût également simplifié, que l'on soit d'avis que l'*ĭ* soit abrévié ou qu'il cède à *ĕ* par une influence analogique des nombreux substantifs en-*ĕ*[1]. Parmi les autres formes,

[1] Cette analogie me paraît trés probable. L'abréviation d'un *ī* final dans la lanque rustique a eu lieu dans quelques paroxytons en dehors de la déclinaison, cf. Corssen, Aussprache etc. II, p. 475, sqq.

plusieurs doivent aboutir au même résultat morphologique par voie phonétique. Avant la chute des voyelles finales, *muru* et *muro, signu* et *signo* passeront par l'étape de *murẽ, señẽ, muros* et *muris* par celle de *murẽs* (cf. MEYER-L., *Gr.* I, § 308), tandis que *coronas* et *coronis, signa* et *signis, fames* et *famibus, verveces* et *vervecibus, maria* et *maribus, nomen* et *nomine, calcar* et *calcari, nomina* et *nominibus, calcaria* et *calcaribus* resteront toujours comme formes divergentes. Or, aucun de ces derniers types de l'abl. n'ayant été continué, il est évident qu'ils ont du être remplacés par l'acc., le plus fréquent cas, et c'est à l'analogie avec les cas du singulier qui étaient identiques que nous devons ce changement [1]. Il y a lieu de croire que le sing. a été employé environ deux fois de plus que le pluriel (cf. MUSSAFIA, *Rom*, I, p, , rem.). Il reste alors à examiner, si *muru, (-o), signu, (-o), muros, (-is)* ont éte entraînés par une action de l'analogie partant du sing. de la première et de la troisième déclinaison avant qu'ils ne se soient rencontrés de par les lois de la phonétique. Si non, on devra reconnaître dans leur forme romane et l'acc. et l'abl. latins. C'est ce que nous invite à faire, à tout le moins, les résultats romans pour *corona* et pour *fame*, jusqu'à ce que l'on atteste la prononciation *de coronam, de famem*. On ne voudra guère s'éfforcer de dire que le sing. des mots comme *table, couronne* etc., soit actuellement le produit du nom. *tabula, corona* ou de l'acc. *tabulam, coronam* et non de la confusion des deux formes. Le fait que *coronam* et *corona* sont devenus phonétiquement identiques ne doit pas nous empêcher de reconnaître chaque fois l'origine de *couronne*. Pour se rendre compte, d'une manière décisive, de la part qu'a eu l'abl. latin dans développement de la déclinaison en Gaule, on est obligé d'étudier spécialement le type *murŭ* : *murō* (signŭ : signō) et le sort des deux voyelles finales *ō, ŭ* dans le nord-est de la Romania.

On trouve chez les latinistes plusieurs preuves qui parlent pour la confusion des deux sons labiales en latin vulgaire. Le résultat aurait été un son plus conforme à *o* qu'à *u*. M. CORSSEN, *Aussprache etc.* II, p. 86, sqq., après avoir montré que l'*ŭ* atone de la déclinaison latine remonte à un ancien *o*, propre au grec, avertit que la langue populaire, sous les empereurs, ortographiait de nouveau: *-os, -om, -or, -oro* pour l'ancien *-us, -um, -ur, -orum*. Voici les exemples apportés par M. C. Ils proviennent des inscriptions latines:

[1] D'après MEYER-L., *Grundr.* I, 369, *-ibŭs* aurait été d'abord remplacé par *-es*, pour enstraîner ensuite *coronas, muros* au lieu du *coronis, muris*.

Votivos, I. N. 2558 (p. Chr. 289).
Populos, Or. Henz. 5171.
Vivos Grut. 1056,2. I. R. N. 5607. Boiss. I. Ly. X, 18.
Tuom Grut. 1055,1.
Con, I. N. 1020, 1655, 3487, 6860, 5420, 4796.
Quon, I. N. 5801.
Annoro, Grut. 1061,3. Fleetwood S. I. Mon. Christ. 503,2.

Selon M. Corssen, l'ancien passage de *o* à *u*, fait accompli depuis environ 189 avant J. C. (l. c., p. 90) est un trait propre aux classes cultivées, provoqué surtout par le contact de *o* avec une consonne labiale suivante et perdant son plus fort appui avec la déstruction de la langue littéraire. A l'époque de cette déstruction, toutes les forces réprimées de la langue populaire reprennent leur activité et les vieilles formes en *-o,* que le peuple n'avait jamais complètement oubliées, deviennent les formes courantes. M. Corssen est d'avis que ce phénomène caractérise non seulement l'Italie, mais qu'il est important aussi pour les autres pays de l'empire romain.

L'ortographe inverse, c'est à dire *u* pour *o,* aura été moins usitée, même lorsqu'il s'agit de la voyelle tonique. M. SEELMANN dit (p. 213, *Die Aussprache des Latein*):

»So nahe sich lat. *ō* und *v* bezügl. ihrer eigentonhöhe gestanden haben muss, so tritt doch die Schreibung *v* für *o* weniges oft auf als man erwarten könnte. Es kommen hier besonders Inschriften der röm. katakomben und des christlichen Galliens in Betracht. Bei der letztern hat man sich daran zu erinnern, dass wie die Gallier kein normal *-i,* so kein normal *-u* kannten und des ursprunglichen lat. *ō* und *v* am conseqventesten zusammenfallen liessen.«

La plupart des exemples de M. Seelmann concernent la voyelle tonique; mais il y en a aussi qui regardent la finale:

hoc locv (Lyon 431 p. Chr.)
sacerdvs, C. I. L. VI, 502 (383 p. Chr.) 733
nEpvs, C. I. L. IX, 648 p. Chr., X 4523, 6525
Dvvs, Le Blant, I. G. 380 [Briord]
Annvs, Rossi 10, 255, 276, etc., 270 n. Chr., 376—557 n. Chr. C. I. L. III 2225, etc.
Tertiu, Rossi, 255 (376 p. Chr.)
Decretv, C. I. L. X 6071
maritv, ibid. 1350
Octabv, ibid. 1366.

Les exemples de *u* pour *o* semblent appyer la théorie de leur confusion, probable déjà par les exemples de *o* pour *u*.

M. SCHUCHARDT donne, *Voc.* II, p. 91 sqq., de nombreux exemples de l'usage variable de *o* et de *u*.

u pour *o:*

1) à l'abl. sing. de la deuxième déclinaison:

61 exemples, entre 126 et 563 après J. C., tirés des inscriptions. Les manuscrits lui ont fourni 33 exemples.

»Häufig finden wir auch abl. in *-um.*»

2) à l'acc. plur. de la même déclinaison:

11 exemples dans des inscriptions de 301—676 apr. J. C., plus ceux qui se trouvent dans les manuscrits.

o pour *u:*

1) devant *m, 18* exemples (nom. sing. neutr., acc. sing. masc., fém. et neutr. de la deuxième déclinaison). La plus ancienne date marque le commencement du III^e^ siècle, la plus récente, le VIII^e^ siècle.

2) devant *s,* quantité d'exemples (nom. sing. masc. et fém. de la II^e^ et de la IV^e^ déclinaison), 597—690 apr. J. Chr.

Une partie de toutes ces formes revient à la Gaule. Quant au son spécial qui résultérait de la confusion, M. Schuchardt (l. c. p. 95) n'incline ni vers l'*o* ni l'*u:* »der stämmauslaut klang in allen gleich und zwar ursprünglich als in *u*-ähnliches *o* oder *o*-ähnliches *u.*»

Allons maintenant regarder l'état des choses en Gaule, tel qu'il a été exposé par JUBAINVILLE (*La déclinaison latine en Gaule*), SITTL (*Zur Beurtheilung des Mittellateins,* A. L. L. II) et BONNET *(Le latin de Grég. de Tours).*

M. Jubainville fournit *93* exemples de *o* pour *u (os* pour *us; o, os, om, on* pour *um)* et *137* exemples de *u* pour *o* (44 *um, u* pour *o,* 93 *us* pour *os*). D'après ce recueil, la voyelle *u* aurait eu la prédominance. M. J. ne peut trancher la question $\bar{o} = \breve{u}$. Il ne croit cependant pas devoir attribuer à une influence gauloise le passage de *us* à *os* (le nom. des thèmes en *-o,* se termine dans le gaulois en *-os,* cf. ASCOLI, *Arch. Gl.* X, p. 262 sqq.), »puisqu'en italien c'est l'*o* qui a prévalu sur l'*u*». En revanche, il parait attribuer à la langue gaul. les formes en *u* (l'abl. sing.) et en *us* (acc. plur.) pour *o, os* (voir p. 48, 64).

M. Sittl établit comme type général (l. c., p. 556) *o* (au datif), à l'acc. et à l'abl. sing. Pour désigner ce son, on employait en Gaule *um, u, om, v, o;* à l'acc. plur. on trouve *os,* mais plus souvent(!) *us* (cf. Jubainville). Si on s'adresse à la langue de Grég. de Tours, on trouve (BONNET, l. c. p. 337) des acc. plur. en *-us*

en nombre considérable et quelques abl. sing. en *-u*. M. Bonnet ne veut pas désavouer l'opinion qui tient à une influence de la désinence gauloise, mais croit cependant qu'il s'agit d'un changement phonétique. Il est probable pourtant qu'ici l'ortographe, a subi l'influence du nom. sing., où, à coté de la forme très repandue en *-os* (cf. SITTL, Die loc. Verschied. d. lat. Spr. p. 58), on se servait aussi de celle en *-us*. On ne trouve chez Grég. de Tours (voir BONNET, p. 134) pour le nom. sing. en *-os* que *mortuos*, *iniquos*, où il s'agit de *uu*. L'abl. en *-u* est rare (p. 127, Bonnet en donne six exemples) et *domus* (de la IV^e^ déclinaison) est presque constamment écrit *domo* à l'abl. (cf. p. 356). D'autre part *episcopatu* est plus fréquent que *episcopato* (voir p. 358). Apropos de la quatrième déclinaison, il n'est pas invraisemblable qu'en passant à la deuxième elle a pu favoriser un moment, p. ex. par son abl. en *-u*, le trouble qui éclate plus tard entre *o* et *u*. Il y avait déjà en vieux latin et en osque (voir BÜCHELER-HAVET, *Précis de la déclinaison latine*, p. 153), à l'époque où l'abl. se terminait encore en *d*, pour les thèmes en *-o*, des doublets en *-od* et en *-ud*. Elle ne laisse pas de surprendre, cette vieille forme alternative, car elle ne peut guère être expliquée de la même façon que l'ancien passage de *om* < *um*, où nous avons à faire avec une consonne labiale et où la forme en *-um* devient à peu près le seule usitée. Peut-être y a-t-il eu confusion avec les thèmes en *-u* (IV^e^ déclin.). Selon M. Jubainville (l. c., p. 78), Cicéro avait dit *fretu* pour *freto*, *peccatu* pour *peccato*, »mais dans la bouche du grand orateur, c'était un changement de déclinaison. Il parait y avoir eu en latin à coté de la forme classique *peccatum*, *i*, une forme vulgaire *peccatus*, *us*.» Ce qu'il y avait de flottant, même pendant la période classique, entre la deuxième et la quatrième déclinaison, a dû bientôt disparaître en faveur de cette première à cause de l'ascendant exercé par la langue vulgaire et si les oeuvres de Grégoire en portent encore une empreinte (episcopatu!) c'est, je pense, parceque cet auteur était pour son temps un éminent latiniste.

Il ne me semble pas que la réhabilitation des formes en *-o* dans la flexion, que M. Corssen atteste pour le latin et d'autres dialectes italiques et qui se trouve confirmée par certaines formes de l'italien moderne, vg. *loro* > *illorum*, doive être sans réserve admise aussi pour la Gaule. Etant donne que le latin a été répandu dans les provinces par le peuple, non par la littérature (cf. SITTL, *Die localen Verschiedenheiten d. lat. Spr.*, p. 45), les habitants de la Gaule, recevant le latin à l'état où il se trouvait au premier siècle avant J. C., n'entendaient donc que fort

peu de formes en *-o* à coté de celle en *-u*, et il serait possible que la tendance générale à faire prévaloir plus tard l'*o* fût arrêtée ou anéantie sur le sol étranger. On ne peut, d'après M. Corssen, que supposer le passage *ŭ* < *o* en Gaule. Ses exemples pour ce pays ne sont pas datés. On trouve même des dialectes italiens, comme le logodourien p. ex., qui séparent *u* et *o* finale et où les formes en *u* se sont maintenues (voir SUNDSTEDT, *Sur le cas fondamental de la déclinaison romane*, dans *Mélanges de phil. rom. dédiés à Carl Wahlund*). Encore aujourdhui *o* et *u* finals se distinguent dans l'Italie centrale et dans l'asturien (MEYER-L., Gr. I, § 308).

Les autres sources que nous avons consultées ne peuvent pas non plus nous renseigner. Bien que nous ne puissions nier le fait qu'un nombre d'exemples pris dans des documents latins émanant de la Gaule prouvent que l'on se servait indifféremment de l'*o* et de l'*u* pour le même cas grammatical, l'histoire des deux sons reste à tracer à cause de la date récente pour la plupart des exemples cités. Ce qu'il importe de connaître, c'est l'époque où l'on se servait pour la première fois d'une préposition comme *de* devant un acc. latin. Cette époque est-elle antérieure ou postérieure à celle où l'acc. et l'abl. en question allaient se confondre régulièrement? Selon SITTL (l. c. p. 577) le passage de *o (u)* final à *e̊* remonte à une assez haute période; la preuve, c'est que le grammairien *Térence*, qui était comtemporain du grammairien Virgile et vivait au VI^e^ siècle apr. J. C., ne fait mention que de substantifs en *-us, um*, non en *-es, em*. Les plus anciennes des inscriptions ici relevées vont, il est vrai, de 126 jusqu'au VI^e^ s. (v. p. 8, 9), mais elles ne proviennent pas de la Gaule. Les formes qui émanent visiblement de la Gaule datent le plus souvent du VI^e^ et du VII^e^ siècle[1]. Il n'est pas étonnant de voir qu'à cette époque on ne pouvait plus séparer dans l'écriture les deux cas en question, puisqu'ils ne se terminaient plus en *o* ni en *u*. Les monuments mérovingiens sont évidemment trop récents pour mettre en lumière la très délicate question concernant les voyelles finales. Avant cette période les documents qui reflètent la langue parlée sont extrêmement rares. Il faut étudier les exemples antérieurs au VI^e^ siècle qui se trouvent dans la partie de *Corpus Inscript. lat.* concernant Gallia transalpina (XII). Dans la collection de LE BLANT (*Inscriptions chrét. de la Gaule*, 1892) je n'ai trouvé aucune forme probante dans les exemples antérieurs à 500. Selon SITTL (*Die localen Verschiedenheiten d. lat. Spr.* p. 58), les principaux matériaux de ces siècles de lutte entre le gaulois et le

[1] Le plus important exemple est celui de Seelmann, *hoc locv*, Lyon, 431 apr. J. C. (voir p. 8). Rem aussi *undecimu*, Orléansville, 475 (Schuchardt, Voc. II, p. 93).

latin ont été réunis et étudiés par J. BECKER (*Die inschriftlichen Überreste der keltischen Sprache* dans 'Beiträge zur vergl. Sprachforschung', KUHN und SCHLEICHER, III, IV). Les inscriptions dont il s'agit, en partie gauloises, en partie latines, appartiennent selon Becker (l. c. III, p. 175, 183) à une époque plus reculée que celle des formules de *Marcellus Burdigalensis* (du IV^e^ ou V^e^ siècle, discutées par Jacob Grimm). Elles nous montre le celtique en proie à l'invasion latine. Les nom. sing. celtiques en *-os* ont à côté d'eux des formes en *-us*, des datifs en *-o* rivalisent avec les datifs celtiques en *-u*. Ces variantes sont attribuées à l'influence de la deuxième déclinaison latine (cf. l. c. III, p. 186—191). Elles ne prouvent cependant pas que les cas latins en *-us*, *-um* ne pouvaient avoir à coté d'eux des formes en *-os*, *-om*. Il s'agit en Italie non d'un changement phonétique de *u* à *o*, mais d'un certain nombre de vieilles formes populaires en *-o*, dont la voyelle se substitue peu à peu à l'*u* des formes classiques. Le cas aurait alors été le même en Gaule s'il y faut se prononcer pour un passage de *u* à *o*. Les formes variables du celtique sont d'autant plus compréhensibles, vis-à-vis d'un double nom. latin, en *-us*, *-os*.

Malgré toutes ces incertitudes, je crois pour ma part devoir renoncer à admettre un développement en Gaule pareille à celui de l'Italie. Le résultat d'un passage de *u* à *o* aurait dû laisser des traces dans le bas-latin gaulois. On aurait en un plus grand nombre de formes en *-o*, surtout pour les cas caractérisés de cette voyelle en latin (dat. abl. sing., acc. plur.). Au contraire, il y a plus de formes en *-u* qu'en *-o*. Les acc. plur. en *-us* sont spécialement abondants. Cette manière d'employer jusqu'à l'étourdie les deux ortographes *o* et *u* semble indiquer un usage alternatif de deux formes. Seulement il faut savoir, si cette confusion était simplement le résultat de l'affaiblissement et de la chute des voyelles finales en question ou si l'analogie était entrée en jeu à une époque antérieure à loi des voyelles finales. Les documents postérieurs à 500 ne prouvent rien. On lit sur une inscription de 485: *vixit annis XL* (LE BLANT, *Inscriptions chrét. de la Gaule*, 1892, n:o 105) au lieu de *annos*, qui se trouve, à coté de *annus*, dans les inscriptions antérieures. A cette époque, *ī* long se serait donc déjà affaibli. L'exemple de 431: *hoc locu* (Lyon) est peu sûr, par conséquent. Selon M. MEYER-L., *Grundr.* I, p. 369, 375, on aurait dit de bonne heure vg. *locu* à l'abl. sing. comme à l'acc. et pour une bonne raison: il n'y avait point de différence entre ces cas dans les deux autres déclinaisons. L'usage des prépositions *in*, *sub* aurait aussi facilité le changement indiqué. Seulement, les inscrip-

tions sur lesquelles se basent M. MEYER-L. ne sont pas toujours datées. Elles ne proviennent pas non plus de la Gaule (voir Grundr., l. c., Gram. II, § 19). L'exemple de Pompei: *cum suos discentes* pourrait dépendre du sing. où l'on disait *suo* à l'acc. et l'abl. Du reste il n'y avait pas moyen pour l'auteur (un maître d'école) d'écrire *cum suis discentes*.

En admettant avec M. MEYER-L. une influence de la I^e^ et de la III^e^ déclinaison sur la II^e^ et le remplacement de l'abl. *loco* par *locu*, il faut supposer aussi que le plur. *muros* s'est substitué à *muris* par analogie avec les autres déclinaisons.

En fin de compte, il n'y a pas moyen, actuellement, de reconnaître la persistance de l'abl. latin en Gaule qu'au sing. de la I^e^ et de la III^e^ déclinaison, excepté les neutres. Dans le cas où l'on trouve vg. *cum coronam*, ou *de finem* antérieurement à la chute de *m*, ce qui n'est guère probable, la déclinaison romane en Gaule remonterait entièrement au nom. et à l'acc. latins.

La déclinaison à deux cas est un fait accompli en Gaule environ 500:

I.

	Sing.	Plur.
Sujet	corona	coronae
Régime	corona	coronās

II.

Sujet	murŭs; signŭ	murī; signă
Régime	murŭ; signŭ	murōs; signă

III a.

Sujet	fames; marĕ	famēs; mariă
Régime	famĕ; marĕ	famēs; mariă

III b.

Sujet	plebs, iudex, vervex	plebēs, iudicēs, vervecēs
Régime	plebĕ, iudicĕ, vervecĕ	plebēs, iudicēs, vervecēs
Sujet	cor, nomĕn	cordă, nomină
Régime	cor, nomĕn	cordă, nomină

I.

Première Déclinaison.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Singulier.

Cas-Sujet.

Aigua, Cart. 40, 64.
Ancela, P. R. III, 17.
Aneme, Alex. 332, 410, 544, 613.
Anma, B. 180.
Arma, S. L. circ.
Causa, Lg. 208 (I, 56).
Chartre, Alex. 386.
Coma, A. 61.
Conoisensa, P. R. I, 96.
Coroaa, Cart. 40, 58.
Coronet, C. C. 80 (I, 56).
Cose, Eul. 11.
Credance, Alex. 3 (I, 61).
Creẹnsa, P. R. I, 95.
Domna, B. 170, 199, 243, 246.
Domnizelle, Eul. 23.
Dompna, P. R. III, 18.
Dona, S. L. n. V, V, V, V,n. 10.
Donna, A. 44.
Eedre, Val. 15 (I, 56).
Escriture, Alex. 258, Rmp. 73.
Feme, Alex. 207, 423.
Femena, Cart. 41, 2, 7, 43, 5, 44, 4, 4.
Filla, B. 161.
Flammes, Lg. 204 (I, 57).
Force, Rmp. 125.
Ira, Lg. 75 (I, 57).
Lansa, P. R. I, 65.
Nacele, Alex. 82.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Noise, Alex. 422, 502.
Pluie, Rmp. 86.
Polle, Eul. 11.
Presse, Alex. 517, 573, 578,
Pulcele, Alex. 41, 237, 467, 491, 497.
Pullcella, Eul. 1 (I, 57).
Reina, P. R. III, 14.
Repentence, Rmp. 74.
Schala, B. 216.
Spose, Alex. 108, 147.
Terra, Cart. 40, 15, 51, 66, 68.
Terre, Alex. 305.
Vedve, Alex. 491.
Vide, Alex. 69.
Vigna, Cart. 40, 53.
Fr. = 38, **Prov.** = 33, = 71. = 0.

Cas-régime.

Aive, Alex. 267.
Almosna, B. 217.
Almosne, Alex. 267, 98, 118, 524.
Amie, Alex. 163.
Amiet, C. C. 52 (I. 58).
Anma, P. R. I, 99.
Annona, Cart. 40, 72.
Arche, Rmp. 25, 32.
Arme, B. 155, 182.
Aurela, S. L. p. 6.
Aurella, S. L. p. 6.
Barbe, Alex. 387, 406.
Cambra, S. L. n. 10.
Cellaria, Cart. 40, 85.
Chambra, S. L. n. V.
Chambre, Alex. 55, 61, 74, 136.
Charreira, Cart. 40, 88.
Chartre, Alex. 284, 348, 355, 371, 377.
Chose, Alex. 303, 318, 342.
Coa, S. L. p. I.
Colpa, P. R. I, 170, 171, 173.

Cas réguliers.

Colped, C. C. 56 (I, 58).
Compaigne, Alex. 607.
Contrede, Alex. 133.
Corda, A. 100, 102.
Coroa, Cart. 40, 49.
Coroaa, Cart. 40, 9, 10, 20, 21, 23, 25, 26, 31, 32, 33, 34, 37, 39, 40, 42, 43, 120.
Coruna, Rmp. 58.
Cosa, Serm. (I, 58).
Cure, Alex. 408, 582, Rmp. 37, 116.
Dona, S. L. n. V, V, n. 10 circ,
Donzella, B. 160, 215, 244.
Dotance, Alex. 606, Rmp. 74.
Edre, Val. 11, 12, 14, 16 (I, 58).
Eglise, Alex. 256, 567.
Enfance, Rmp. 128.
Enueia, Lg. 102 (I, 58).
Eschala, B. 156.
Escole, Alex. 33.
Espee, Rmp. 3.
Esspaa, A. 95.
Eue, Rmp. 23.
Evea, B. 51.
Eveja, B. 27.
Feme, Alex. 455.
Femna, P. R. IV, 4.
Flamma, Lg. 133, (I, 59).
Fornacha, Cart. 40, 100.
Forza, Cart. I B, II B.
Fremja, B. 192.
Gallina, Cart. 40, 23, 25, 26, 28, 30.
Geme, Alex. 378, 577.
Gleisa, Cart. 40, 87.
Gola, P. R. I, 101.
Hora, Lg. 149 (I, 59).
Iglise, Rmp. 109.
Ira, Lg. 105 (I, 59).
Ira, P. R. I, 243.
Ire, Rmp. 108.

Cas d'analogie.

Cas réguliers.

Jovente, Alex. 452.
Kose, Eul. 23.
Lanci, A. 96, (I, 59).
Langue, Rmp. 128.
Languet, C. C. 26 (I, 60).
Lettra, A. 90.
Leyra, A. 101.
Luna, B. 98.
Manatce, Eul. 8.
Masse, Alex. 214.
Mecine, Alex. 522.
Mencunge, Rmp. 100.
Menzonga, B. 222.
Mesura, Cart. 40, 80.
Mune, Alex. 534.
Naisenza, S. L. n. 10.
Nate, Alex. 246.
Offerta, S. L. n. V.
Olcha, Cart. 40, 83.
Ora, B. 104, 147, P. R. I, 119, S. L. p. I, n. V, n. 10, Cart. 44, 1.
Ore, Alex. 305, Rmp. 63, 86, 103.
Palaura, S. L. p. I.
Paraula, S. L. p. I, p. 6, 6.
Partie, Rmp. 6, 96.
Peine, Rmp. 99, Alex. 611.
Peira, S. L. p. I, I, I.
Peitrine, Alex. 431.
Pena, P. R. I, 85.
Pena, Alex. 282.
Penedenza, B. 13.
Perte, Alex. 148.
Peza, Cart. 40, 117, 118, 119.
Portedure, Alex. 442.
Presse, Alex. 525, 565.
Pucele, C. C. 91.
Pulcele, Alex. 56, 60.
Pulcellet, C. C. 4 (I, 60).
Riba, Cart 40, 16.
Roe, Rmp. 123.

Cas d'analogie.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Rote, Alex. 514.
Scala, B. 146, 227.
Schala, B. 149, 232.
Semaine, Alex. 291.
Spede, Eul. 22, Alex. 72.
Spose, Alex. 53, 102, 208, 474.
Taula, Cart. 40, 55, S. L. p. I.
Ter, B. 206 (I, 60).
Terra, Lg. 163 (I, 60).
Terra, P. R. I, 2, B. 4, 98, 192, Cart. 39, 9, 40, 3, 98, A. 15, 53, 104, S. L. p. I, I, 6, 6, n. V.
Terre, Alex. 80, 83, 146, 203, 240, 425, 477, 493, 569, 572, 579, 583, 596, Rmp. 36.
Terred, C. C. 37 (I, 60).
Teste, Alex. 264.
Tolta, Cart. 41, 3, 5.
Torterelet, C. C. 38 (I, 60).
Tortrele, Alex. 149.
Uine, C. C. 55.
Umbre, Val. 11.
Usure, Rmp. 116.
Veiaria, Cart. 70, 107.
Veie, Alex. 619, Rmp. 121.
Verguina, S. L. n. V.
Vergunia, S. L. n. 10.
Vergona, P. R. I, 209.
Vesteüre, Rmp. 37.
Vezenza, S. L. n. 10.
Vida, Cart. 42, 3, S. L. n. V.
Vide, Alex. 63, 612.
Vie, Rmp. 6, 77, 79, 82, 83, 96, 103.
Vigna, Cart. 40, 11, 91.
Fr. = 123, **Prov.** = 121, = 244. — = 0.

Pluriel.

Cas-sujet.

Aiguas, Cart. 40, 61.
Anemes, Alex. 605, 609.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
	Femenas, Cart. 44, 5.
	Gleisas, S. L. n. 10.
	Lengas, S. L. p. I.
	Penas, Sp. 94.
	Terres, Alex. 402.
	Torbes, Alex. 513.
	Vinnesz, C. C. 34 (I, 60).
	Fr. = 6, **Prov.** = 4, = **10**.

Un coup d'oeil sur les tableaux précédents suffit pour constater d'abord que les formes du sing. de la I^e^ déclinaison sont d'accord avec le latin. Le nominatif est pareil à l'accusatif; c'est un fait qui remonte à la première époque du latin vulgaire. Au pluriel aucun exemple du nom. ne se rattache au même cas latin. Tous les dix s'accordent avec l'acc. latin et font croire que pour le plur., comme pour le sing., une seule et même forme latine servait à exprimer les différentes fonctions de sujet et de régime[1].

Le nom. *rosae* aurait donné en Gaule, comme le suppose aussi M. MEYER-L. (Gr. II, § 21), **ros*. Cela devient très probable, si on se rend compte de la nature de la voyelle *ae* en latin même. M. CORSSEN dit, p. 141 de son ouvrage *Aussprache, Vocalismus und Betonung der lat. Sprache*, I, que déjà à l'époque la plus reculée du latin populaire on prononçait *e* au lieu de *ae* dans des mots comme *questores, Cesula, Diane* etc. et au temps de VARRO (116—27 avant J. Chr.) on prononcait également à la campagne *edus, mesius, pretorem*, avec *e* long. Plus tard, on ne pouvait plus distinguer les deux sons. De là les doublets ortographiques tels que *caena cena, paenitet pene, haedus edus* etc. M. SITTL affirme (A. L. L. II, p. 562) qu'à l'époque de la chute de l'empire romain (env. 425 apr. J. Chr.) *ae* se prononçait et s'écrivait en Gaule *e*. Si cet *e* avait été le même qui sortait de l'*a*, il aurait été souvent ortographié *a*. On n'en trouve aucun exemple ni chez D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Déclinaison des subst. lat. en Gaule*, ni chez SITTL (l. c.), et il est à croire que *a* final latin n'était encore devenu *e*. Cependant, les monuments mérovingiens offrent au nom. plur. plusieurs autres terminaisons. C'est tantôt *e, i*, qui représentent à côté de *ae* la

[1] J'avais compté le nom. *vias* Cart. 40, 14, 57, 66, parmi les mots savants (voir I, 55). Selon M. Paul Meyer (Encycl. Britt. XIX, p. 869) la forme serait populaire en prov. Elle ne fait en tout cas que confirmer la règle indiquée.

forme classique. C'est tantôt *as. is.* nouvelles formes hétérogènes et qui répondent à l'acc.

Selon M. JUBAINVILLE (l. c.), celles-ci se trouvent en nombre superieur: 28 exemples, dont 2 seulement en *is,* contre 11 en *ae, e, i,* ce qui nous permet de croire que la forme courante se terminait en *-as.* Quant à *is,* elle doit être purement litteraire, provoquée par une confusion entre les nom. *i* et *as* de la langue écrite. Il est difficile d'établir l'époque de la première apparition de *as* pour *ae.* Les materiaux recueillis par M. Jubainville ne contiennent aucune date[1].

Selon M. SITTL (A. L. L. II, p. 567), le premier exemple en *-as* pris chez Jubainville est de 658 (emprunté à TARDIF). POTT, *Plattlat. und rom.* (Zeitschrift f. vergl. Spr. I, p. 319) donne *incipiunt chunnas* de Lex Salica (édit. Laspeyres), mais les ms. de ce texte ne vont pas au delà de 700 (cf. SITTL, l. c., p. 554) et *strias, causas* (POTT, *Rom. Elem. in der Lex Salica,* Hœfer, Zeitschrift f. die Wissenschaft d. Sprache, III, p. 128) sont également récentes. Au VII[e] siècle remonte *ubi sunt villas* (Pott l. c., p. 129), emprunté à PERTZ. Un décret de Clotaire de 595 contient *sint ternas personas electas* (POTT, Zeitschrift f. vergl. Spr. I, p. 321). Peu auparavant, dans les oeuvres de Grég. de Tours, que M. BONNET assigne à l'époque entre 574 et 593, on est étonné de ne trouver aucune trace de la forme en question. Au moins, M. B. n'en cite aucune (voir *Le lat. de Grég. de Tours,* p. 331, sqq.). Le nom. *matris familias, materfamilias* (l. c., p. 332, 361) est, je le crois, au sing. Rien de plus ordinaire chez Grég. que la forme pronominale *hae, haec,* au nom. plur. fém. (l. c., p. 388, 389). D'une forme *has.* aucun exemple. Mettons ce fait sur le compte de la connaissance du lat. classique dont fait preuve Grégoire.

Si on se tient au fait, que dans la littérature mérovingienne en général, les nom. plur. en *ae, e* sont rares, (v. MEYER-L., *Grundr.* I, p. 369) il est impossible de ne pas assigner l'avènement de *-as* aux époques antérieures à 500. Grégoire se montre à ce sujet un réactionnaire.

Selon M. MEYER-L., *Grundr.* I, p. 369, les formes en *-as* au nom. plur. forment dans le développement du latin une étape anté-

[1] Les opinions qui nient la participation de la langue gauloise dans la formation du roman sont trop généralement acceptées (cf. p. ex. GRÖBER, A. L. L. I, p. 41, Sprachquellen und Wortquellen d. lat. Wörterbuchs) pour que je puisse ici partager l'avis de M. Jubainville, qui, trahi par la ressemblance des désinences gauloises avec celles du latin, ôte à la dernière langue l'initiative du nom. plur. en *-as.* Le gaulois n'a pu, dans certains cas, que précipiter les changements du latin.

rieure à l'amuïssement de *l's* finale: le sing. entraînait la reduction des cas du plur.; puisque, en Gaule, le fém. *coronae* < **coron* aurait été confondu avec le masc. *boni* < *bon,* on y adoptait la forme en *-as;* en roumain et en italien (cf. MEYER-L., Gr. I, § 309) *coronas* se serait rencontré avec *boni* et l'on devait conserver *coronae.* En Gaule, on ne peut pourtant parler d'un amuïssement d'*s* finale que vers la fin du moyen âge. Donc, l'assertion de M. Meyer concernant la date ne prouve rien pour ce pays. Trois choses y furent décisives en faveur de *as* au lieu de *ae:* 1) l'uniformité au sing. et sa voyelle *a,* 2) la fréquence de la formè de l'acc., 3) la distinction du genre. Alors le besoin d'une forme autre que *coronae* au nom. pl. a dû être senti en Gaule, au plus tard, à l'époque où *coronae* et *boni* allaient se confondre dans la langue vulgaire. En Italie, *s* finale commence à devenir muet après la mort de César — 44 avant J. C. — (voir MEYER-L., *Grundr.* I, p. 363), en certains pays même plus tôt; entre 150 et 200 après J. C. les formes sans *s* font règle en Italie, et elles se trouvent en même temps en Roumanie. Ce n'est pas avant cette chute et pour éviter la confusion des masc. et des fém. que l'on se décide pour le nom. classique? Non, ce n'est pas ce que M. Meyer a voulu dire; à force de se concentrer, il est souvent trop bref, ce qui occasionne des difficultés pour le lecteur. Selon lui, *coronas* fut remplacé par *coronae,* avant que l'*s* final ne se fût amuï complètement et après n'importe quelle voyelle. Deux choses ayant amené la disparition de l'ancienne forme en *-as:* 1) l'uniformité au sing., 2) la distinction du genre, l'acc. en *-ae* n'a dû s'imposer qu'à l'époque où la terminaison de *coronas* sonnait comme celle de *boni,* c. à d. lorsque il était devenu *coronis* et que l'*s* commençait à s'amuïr. Sans leur confusion, on aurait probablement choisi *coronas,* comme étant plus usité que *coronae* et ayant la même voyelle que le sing. La distinction du genre fut pourtant si forte que ces deux mobiles ne pouvaient entrer en ligne de compte.

Dans le domaine en question, on rencontre aussi des nom. en *as: reliquias,* C. I. L. V (= Gallia Cisalpina), *Pannonias duas, Dacias duas,* Jordanes (env. 550) — cf. Meyer-L., Grundr. I, p. 369 — *alumnas, delicias,* C. I. L. IX, X, (= Unter-Ital., Sicilien, Sard.), *duas filias et advenas,* C. I. L. III (= Griech., Illyr. Moesien, Daleien, Rethien) — voir SITTL, A. L. L. II, p. 565, et *aucas, facias* (Cass. Gloss, relevés par POTT, Zeitschrift f. vergl. Spr. I p. 319). Faut-il voir dans ces nom. un effort pour unifier le plur. à une époque antérieure à ∠ *as* = ∠ *i*? Cepandant l'exemple pris chez Jordanes est bien récent. Il est plus probable que ce sont des nom. écrits

avec *-as* par suite de la prononciation *-ae* à l'acc. au lieu de l'ancienne *-as*.

Cas-régime.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Aigas, Cart. 39, 4, 40, 118.
Albes, Alex. 582.
Almosnes, Alex. 93.
Alsmosnes, Val. 30.
Anemes, Alex. 366.
Aurelas, S. L. p. I.
Buies, Rmp. 104.
Chaeines, Rmp. 104.
Chapes, Alex. 582.
Coas, S. L. p. 6.
Colpes, Eul. 20.
Coroaas, Cart. 40, 7, 8.
Eminas, Cart. 40, 11.
Forzas, Cart. 44, 3.
Gallinas, Cart. 40, 122.
Gemes, Alex. 586.
Gleises, S. L. n. V.
Lairmes, Alex. 399, 472, 584, 595.
Lavedures, Alex. 264.
Letres, Alex. 34.
Livras, B. 193.
Mensungas, P. R. I, 147.
Noveles, Alex. 424.
Obras, S. L. circ. circ.
Palmes, Alex. 424.
Paraulas, S. L. p. 6.
Peines, Rmp. 104.
Peiras, S. L. p. 6, 6.
Penas, P. R. I, 207, S. L. circ.
Pezas, Cart. 40, 19.
Pieres, Rmp. 104.
Plagas, P. R. I, 227.
Rues, Alex. 212, 513.
Terras, Cart. 40, 57, 78, S. L. p. I.
Terres, Alex. 112, 417.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Uinnes, C. C- 59.	
Vignes, Cart. 40, 97, 111.	
Vingnes, Rmp. 88.	
Prov. = 27, **Fr.** = 25 = **52.**	

Les acc. latins ont été régulièrement continués. Ici, comme au sing., aucune exception.

II.

Deuxième Déclinaison.

Masculins et Féminins.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Singulier.

Cas-sujet.

Almosniers, Alex. 123 (I, 148).
Amis, C. C. 13, 65 (I, 186).
Amix, Lg. 112 (I, 148).
Amix, Cart. 43, 2, S. L. p. I (I, 186).
Chanceliers, Alex. 376 (I, 152).
Danz, Alex. 48, 62, 83, 97, 122, 158, 191, C. C. 67, 70, 71 (I, 154).
Deplainz, Alex. 105.
Deu, P. R. IV, 1 (I, 155).
Deus, Lg. 29, 179, 216, 237, Alex. 7, 11, 80, 98, 168, 277, 370, 383, 444, 518, 559 (I, 155).
Ds, Serm. Lg. 170, 179, 207.
Deus, B. 105, 111, 136, Cart. 41, 10, 42, 29, P. R. I, 75. 98. 122, 209, 212, III, 6, 10, IV, 3, 4, 6, 10, 12, S. L. n. V, n. 10, 10 (I, 186).
Donz, B. 28.
Drez, B. 120 (I, 155).
Enemis, Alex. 160.
Espos, Sp. 15, 20, 25, 30, 79.
Fils, Lg. 16 (I, 159).
Fils, A. 37, P. R. IV, 1 (I, 166).
Fils, Cart. I B, IB, I B (I, 187).
Fiz, C. C. 74 (I, 187).
Crist, Rmp. 42 (I, 152).
Dam, C. C. 77, 83, 86 (I, 153).
Ebesques, S. L. n. 10 (I, 157).
Evesques, S. L. n. V, V, V, n. 10, Cart. 40, 1, 5, 53, 67, 68, 71, 105, 113 (I, 159).
Fil, Cart. 44, 1 (I, 159).
Krist, Eul. 24 (I, 166).

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Filz, Cart. II B, II B, II B, A. 28 (I, 187).	
Fox, B. 164 (I, 187).	
Fruiz, Rmp. 88.	
Inimix, Lg. 73 (I, 166).	
Leuz, C. C. 32 (I, 167).	
Lieus, Alex. 570 (I, 187).	
Meiers, Cart. 40, 6.	
Muns, S. L. n. 10 (I, 187).	
Munz, Rmp. 18.	
Orez, Alex. 195.	
Ortz, Cart. 40, 5a (I, 189).	
Pelerinz, Alex. 354.	
Pobles, S. L. n. V, n. 10.	
Pueples, Alex. 308, 519, 540, 589 (I, 190).	
Preire, S. L. n. V, V. n. 10, circ, circ.	
Prestre, P. R. I, 122.	
Sarcueus, Alex. 586 (I, 190).	
Sers, Alex. 348, Rmp. 14.	
Soleiz, C. C. 16 (I, 190).	
Solleiz, C. C. 1 (I, 190).	
Sos, P. R. II, 2 (I, 190).	
Tiranz, Lg. 152 (I, 191).	
Toneyres, A. 49.	
Tresors, C. C. 81.	
Venz, Rmp. 86.	
Fr. = 62 **Prov.** = 48, = **110.**	**Fr.** = 5 **Prov.** = 14, = **19.**

Crist, Krist, Dam, Fil.

Il n'y avait pas de forme spéciale en latin pour exprimer le vocatif, sauf au sing. de la II^e^ déclinaison. Partout ailleurs, dans les apostrophes, on se servait du nom. Le vocatif, en tant que cas général, cas de composition ou thème (cf. Bücheler-Havet, *Précis de la déclin. lat.* p. VI, VII) avait déjà disparu. Même au sing. de la II^e^ déclinaison, la forme en *-e* n'était qu'une altération du thème primitif (l. c. p. 71). Dans son ouvrage *Die Flexion des vocatifs im Altfranz. und Prov.*, p. 4, rem. 1, M. Beyer

fait observer, que le latin classique[1] fournit des exemples de voc. en *-us* au lieu d'en *-e*. Le fait ne donne pas lieu à s'étonner. C'est d'après le modèle et sous l'influence de tous les autres voc. identiques aux nom., qu'ont été provoqués les exemples d'uniformité au sing. de la dite déclinaison. Dans le latin de la Gaule la perte du voc. en *-e* s'accuse de plus en plus; au moyen âge l'analogie triomphe et on emploie le nom. à quelques exceptions près. Ce changement a dû se produire, comme tout phénomène d'analogie, lentement, en n'entraînant d'abord qu'un certain groupe de mots et en laissant subsister, l'un à côté de l'autre, le nouveau système et l'ancien. Au milieu de la confusion générale qui régnait à l'époque mérovingienne le mouvement d'unificateur devait être accéléré. Il s'agit de savoir, si, au dèbut de la littérature romane en Gaule, on ne trouve plus de reflet de la forme en *-e*, et, dans le cas où on en trouve, d'en mesurer l'étendue. M. BEYER est d'avis (v. le traité indiqué ci-dessus, p. 24) que le voc. en *-e* avait été, en latin, complètement détrôné par celui en *-us* et que s'il en reste encore trace dans la vieille littérature française ou provençale, ce serait la forme *dom* = *domine* de l'Evang. de St. Jean.

J'ajouterai quelques autres formes. Le même auteur dit, p. 4: »Ein Bedenken gegen das völlige Aufgeben des lat. Voc. in dieser Klasse könnte man haben bei Wörtern, die im Nom. Sg. auf. *-cus* ausgehen.» Plus loin: »Doch ist ein solches Fortbestehen nicht anzunehmen, was schon die Form des Nom. Plur. lehrt. Ein lat. *amici* mit assibilirtem *c* hätte ebenso nothwendig *amis* ergeben müssen, und doch finden wir seit den ältesten Zeiten im Franz. die form *ami* für nom. und voc.» Ce n'est nullement une preuve[2]. Il y a des regions en Gaule où le nom. plur. exige une forme latine en *-i*. Si, tout de même, on y trouve *ami* ou *amic* pour *amici*, et non le régulier *amiz*, c'est que le plur. s'est formé d'après le sing. en mettant le nom. **amiz* d'accord avec l'acc. sing. *ami*. Et le voc. a suivi le nom.

Pour tous les noms et dénominations de personnes, la forme en *-e* aura dû s'effacer moins vite. Le bas-latin — notamment chez TERTULLIEN — offre des voc. en *-e*, au lieu d'en *-us*. vg. *Dee* pour *Deus* (cf. BÜCHELER-HAVET, *Précis de la déclin. lat.*. p. 70; rem. 7),

[1] Plautus, Horatius, Livius.

[2] On verrait plutôt une preuve contre la persistence de *amice* dans le fait que le voc sing. est généralement écrit *amis* en fr., *amic* en prov., non pas *amiz*, cf. *cruce* < *croiz*, *nuce* < *noiz*, *decem* < *diz*, etc.

ce qui parait montrer qu'une difference existait encore entre le nom. et le voc., au moins en ce qui concerne les noms de Dieu.

Il me parait assez probable que la langue de la Gaule possédait de tels exemples du voc. en *-e, -i,* à l'époque où ces formes devaient se fondre soit avec le nom. soit avec l'acc. Il y aura eu même des formes extrêmement fréquentes d'un tout petit nombre de mots appartenant à langue de l'église comme *Christe, domine, fili.* Et comme ils n'ont pas entièrement cédé à l'influence du nom., quand, pour tous les autres, l'uniformité règnait, l'analogie se venge pour ainsi dire des nom. des substantifs en question et on en voit qui sont dépourvus d'*s* à une époque où la declinaison à deux cas était en pleine floraison. Que l'on appelle *domne pater* (Boece) une imitation du latin, mais c'est une imitation qui a pénétré dans la langue, au moins des lettrés, témoin les nom. tels que *Christ, Krist. Dam. Fil.*

Ebesques, Evesques. Quelque probant que semble le cas de *lupu* < *lou* en faveur de la chute de *p* posttonique entre deux voyelles labiales en français, nous insistons tout de même sur le fait que dans *episcopu* le second *p* n'est descendu qu'à l'état de *v.* Abstraction faite de *ŏpus*[1] < *ues,* la chute en a dû être prévenue par une influence de la part de l'église facile à admettre. Car, supposé que *p* tombe et que nous ayons *evesco'u,* il nous semble naturel que les deux voyelles, à l'état de labiales, ou bien étant affaiblies, si on le veut, se soudent et qu'à l'époque de la chute des finales *evesco'u* soit traité comme un paroxyton. C'est à dire il donnera *evesc.* forme jusqu'ici inconnue (pour *-ebisq,* Lg. 19, v. I, 178).

Si, malgré la chute de *p, evesco'u* peut compter comme un proparoxyton encore à l'époque où se produit la syncope, supposons-le, le résultat général sera *evesque.* Non pas partout cependant. Dans le Dauphiné septentrional, où *p* intervoc. est traité comme en franc., on aurait eu *evesco.* car selon M. Devaux (voir son travail sur la langue de ce pays, p. 233, 234) la labiale finale est *o,* que la syncope fasse défaut, vg. *Jaquemo, Setemo,* ou non, vg. *malado. sodo* (subitu), *merlo.* Or, *evesque* est l'unique forme qui se rencontre sur ce territoire, ce qui m'oblige de sortir de *evescevo,* resp. *evesceve,* lesquels donnent, avec apocope de *vo,*

[1] Selon Schwan, Z. XII. p. 208, la labiale ne tombe pas après un *o* ouvert. *Opus* donnerait avec chute de *p,* il est vrai, **ueus;* la plus ancienne forme est *ues, oes. Ovu (< oeuf), novu (< neuf)* devaient donner *ou, nou,* à cause de *-ivu* < *-iu, -avu* < *-au. Neuf* pourrait dépendre de *neuve.* Le prov. *obs* correspond à *lop, lup.*

ve, partout *evesque* < *eveque*. En prov. *obs* et *lop* parlent en tout cas pour **ebescebe*, **evesceve*. Ceci à propos de l'objection présentée par M. STAAFF dans sa critique de la partie I de ce livre (Litteraturblatt 1897, p. 408, sqq.).

Au nom. une apocope ne pouvait avoir lieu, l'*s* final étant stable, mais *ve*, *vo* ont été supprimés sous l'influence de l'acc.

On pourrait imaginer une autre résolution de **evesceves*, si on admet que la syllabe *ve* s'appuie sur l'*s* final. Dès lors, elle reçoit un accent plus marqué qu'auparavant, au détriment de la posttonique, qui tombe en dépit des trois consonnes environnantes. Si *p* est encore à ce moment à l'étape de *b*, on aurait **ebescbes*, d'où **ebesbes* (< **eve(s)bes*), forme qui n'est pas eloignée du prov. *bisbes*. Mais elle aurait dû céder à *evesques*, conforme a l'acc.

Quelques philologues sont d'avis que le nom. sing en question manquait primitivement d'*s* final et que cette lettre fut ajoutée sous l'influence celtique ou germanique.

Si l'on suit l'histoire de l'*s* final en latin, telle qu'elle est tracée par M. CORSSEN (*Aussprache, Vocalismus und Betonung der lat. Sprache*), M. SEELMANN (*Die Aussprache des Lat.*) et M. HAVET (*S lat. caduc*, Etudes romanes dédiées à G. Paris), on apprend que dès la plus haute antiquité, avant qu'il ne fût encore question de monuments écrits, l'*s* final s'etait amuïe toutes les fois qu'il était précédé de *ŭ*, *ĭ* et suivi d'une consonne. Le fait n'est pas plus ancien que la langue latine (HAVET l. c., p. 305). Quant à l'origine de cet amuïssement, M. Havet émet une hypothèse selon laquelle *s* serait devenu muet d'abord à la fin d'une phrase — évènement qui peut bien avoir dépassé les limites du latin — puis le phénomène s'est produit, par analogie, aussi devant une consonne. Je n'ai pas ici à m'occuper de la vraisemblance de cette hypothèse que n'appuie point d'ailleurs M. Havet.

Dans d'autres conditions que celles qui viennent d'être exposées, l'*s* finale aura eu une prononciation faible (CORSSEN[1], l. c., I, p. 294). Cet état dure jusqu'à Cicéro, la preuve en est dans la prosodie des poètes de l'âge d'or lesquels traitent en brève la voyelle en question, lorsque le mot suivant débute par une consonne. Les inscriptions, qui présentent comme un miroir de la

[1] Cette conclusion de M. Corssen me paraît un peu générale, eu égard au nombre restreint de faits réels, sur lesquels il se base. Son opinion est-elle valable aussi dans le cas où *s* était suivi d'une voyelle?

langue parlée plus fidèle que la vraie littérature, offrent aussi de l'époque la plus reculée (au temps des guerres puniques) des formes sans *s*. Il est curieux que ces formes soient toutes des nom. sing. de la II^e^ déclinaison (CORSSEN l. c. I, p. 286, sqq.). Dans des écrits de Messalla et de Servius Sulpicius l'*s* est supprimé dans une plus large mésure. Selon M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Revue celtique, Juillet 1897, p. 321) il le serait non seulement dans les cas en *-is, -us*, où la voyelle était brève, mais dans n'importe quel cas en *-s*. Parmi ses exemples on ne trouve cependant que le gen. en *-is*, le nom. en *-ŭs* et les cas en *-bŭs*. Au temps de Cicéro l'usage était le même parmi le peuple et l'orateur qualifie la forme sans *s* de »subrusticum». Mais une nouvelle mode ne tarde pas à intervenir. Sous une influence grecque et dans l'intérêt d'une technique plus facile (HAVET, l. c., p. 329) l'*s* final est rappelé à la vie par les poètes. Cicéro en use lui-même. Pendant l'époque préhistorique il avait été complètement supprimé au gén. singulier de la I^e^, de la II^e^, de la IV^e^ et de la V^e^ declinaison, au nom. plur. de la I^e^ et de la II^e^ et à la 2^e^ personne du sing. de l'impératif. Il n'y fut jamais rétabli (cf. CORSSEN, l. c. I, p. 285, 286). A la 2^e^ personne du sing. du prés., de l'imparf. et du futur de la première conjugaison la suppression avait été facultative mais également d'une ancienne date. *S* y a été rétabli au prés. et à l'imparf., témoin la langue en Gaule.

Toute la terminaison *-us* avait été suprimée dans un certain nombre de mots comme *puer, socer, vir, famul* etc. Elle fut réintégrée pendant la période classique, sauf dans *ager, puer, socer, gener*, qui seuls furent admis par les grammairiens (voir D'ARB. DE JUBAINVILLE, *La déclin. des subst. lat. en Gaule*, p. 32).

La révolution des poètes latins fut d'une certaine importance pour la langue populaire. Selon M. SEELMANN (l. c. p. 356, 362), on retrouve l'*s* final caduc dans des inscriptions sous l'empire; sous les derniers empereurs elle disparaît de nouveau. D'après M. CORSSEN (l. c. I, p. 292) la lettre en question paraît avoir eu de la peine à s'implanter, car elle manque souvent vers la fin de l'empire dans tous les cas en *-s*. Il est probable qu'elle n'a eu qu'une existance passagère en Italie[1]. Puisque l'*s* final n'avait

[1] Qu'il ne faudrait pas trop se confier aux inscriptions, M. HAVET cherche à nous en persuader (l. c. p. 306, 307). Selon lui il a existé une ortographe propre aux graveurs, lesquels en même temps se rendaient coupables d'une quantité de lapsus. C'est dans une direction contraire que s'exprime M. SITTL, *(Die localen Verschiedenh. d. lat. Spr.*, p. 44, 45). Il ne croit pas qu'une parfaite entente ait pu régner entre tous les graveurs du vaste empire.

reconquis son ancienne valeur qu'au temps de Cicéro (106—43 avant notre ère) et que d'autre part, on en constate de nouveau un commencement de chute déjà entre 100 et 50, à la même époque[1], il est évident que la réforme poêtique n'y avait jamais pu rompre la continuité populaire. Cette réforme était propre aux classes lettrées. La valeur de la finale en question est de plus en plus amoindrie parmi le peuple; elle fut rejetée à des endroits où elle avait été jusque-là épargnée, c. à d. même devant une voyelle, et finit par être complètement muette à la fin de tous les mots. La Roumanie conquise, la loi s'étend à ce pays. La supression totale de l'*s* finale s'est accomplie au commencement du IV^e^ siècle (cf. DIEZ, Gr. II, p. 11, 12).

Au contraire, la réforme en question ne fut pas sans importance pour la Gaule, dont la partie méridionale fut envahie par les romains déjà 120 avant notre ère et dont le peuple, en conservant généralement la finale l'admettait facilement là où elle avait été supprimée. Les inscriptions latines, la littérature mérovingienne ainsi que la nouvelle langue dans cette partie de l'empire en est une contrepreuve (cf. SEELMANN l. c., p. 362, SITTL, A. L. L. II, p. 558, 559, JUBAINVILLE, *La déclin. en Gaule*, p. 29 sqq.). Selon M. SITTL, le peuple en Gaule employait *-rus* partout pour *-r*, en cela d'accord avec les habitants de l'Afrique (voir *Appendix Probi*. FÖRSTER, Wiener-Studien 1892, p. 311.)

Si M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, à propos de quelques inscriptions de la Narbonnaise (voir Revue celtique, Juillet 1897) prétend qu'elles sont écrites en partie en un dialecte italique, parceque, au nom. sing. de la II^e^ déclinaison, les substantifs manquent d'*s* tandis que les nom. gaulois en ont un, cela ne doit pas nous étonner. L'absence de l'*s* final en question en Italie était un trait populaire lequel s'est propagé jusqu' en Gaule, puisque la conquête de la Narbonnaise est antérieure à la réforme poétique au temps de Cicéro.

A partir de l'époque de Cicéro on a affaire à deux courants. L'un, le courant populaire, qui suit sa marche, l'autre, celui de la littérature qui, ayant adopté un usage constant de la finale *s*, tend à s'imposer au langage populaire dans tous les

[1] C'est après la mort de Caesar (44 avant J. Chr.), selon MEYER-L., *Grundr.* p. 363, même avant dans l'Ombrie et d'autres provinces, que l'*s* finale tombe en Italie (cf. SCHUCHARDT, *Voc.* I, p. 104, qui fournit la date de 106, a peu près, avant J. C.).

endroits où le peuple vit en contact avec les lettrés. Toutesfois, le maintien de cette finale est dû au fond à une autre circonstance, à savoir le penchant de diverses populations à conserver à la fin des mots l'*s* qui avait été de règle avant Cicéro: le phénomène est donc proprement dialectal. Il se conserve en Gaule où l'usage des écrivains s'établit avec d'autant plus de facilité. Il tombe en Italie et plus tard aussi en Roumanie. La Rhétie marquera un état intermédiaire. Quant à ce pays et à l'Espagne M. MEYER.L. (Gr. I, § 553), constate la présence de l'*s* final, tandis que, selon M. SITTL (A. L. L. II, p. 558) il aurait tombé au moins dans la désinence *-us*. Les inscriptions donnent *-us, -os* et *-u* au nom. sing. de la II^e^ déclinaison (l. c.). Selon SEELMANN *(Aussprache,* p. 362) *s* se maintiendrait dans les inscriptions de l'Espagne et de la Gaule.

On sait que les thèmes en *-o* en gaulois se terminaient au nom. sing. en *-s*. Je suis persuadé que l'avènement de cette lettre dans le cas correspondant du latin a été par là facilité d'une façon éminente, mais je ne crois pas y devoir attacher tant d'importance que je nie sans réserve le caractère essentiellement latin qui s'accuse dans le maintien de cette lettre. Et cela par plusieurs raisons:

1) Il n'est point nécessaire que l'amuïssement de l'*s* final s'étende à tout le domaine roman. Les langues romanes sont séparées par une quantité d'autres évènements d'ordre phonétique et en général on distingue parmi les pays de la Romania certaines grandes régions qui marchent de concert. Le domaine où l'*s* fut apocopé (Italie, Roumanie) est beaucoup plus restreint que celui où il se maintient. C'est là la règle.

2) il n'y a pas que le cas où l'on trouve en gaulois *-os*, comme au nom. sing. des thèmes en *-o*, où la consonne en question se soit maintenue.

Pour prouver une influence gauloise, il faudrait savoir si l'*s* final est également un trait propre à d'autres cas de la déclinaison, à la conjugaison et à plusieurs autres mots.

3) Supposé que le nom. sing. de la II^e^ déclinaison eût reçu l'*s* des gaulois, comment faudrait-il expliquer le type *tempu*, acc. *tempu* qui se décline en français: nom. *temps*, acc. *temps* et non nom. *temps*, acc. *temp*, comme les autres masculins?

4) Le gaulois ne sert à expliquer l'*s* en Espagne. Cette lettre y est-elle justifiée par le germanique?

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Cas-régime.

Agnel, Cart. 40, 43, 50, 51.
Ami, Alex. 154, 163, 223, 462, C. C. 5, 8, 12, 33, 39. 45, 63 (I, 192).
Amic, B. 128 (I, 192).
Amig, B. 45 (I, 176).
An, A. 74.
Anel, Alex. 73.
Asne, Rmp. 39.
Baptesme, Alex. 29.
Cant, B. 77 (I, 176).
Cant, A. 103.
Carah, P. R. I, 111 (I, 58).
Caualleyr, A. 76 (I, 192).
Cavaler, P. R. I, 63 (I, 192).
Cellarer, Cart. 40, 13 (I, 193).
Ces, Cart. 40, 58.
Cheval, Rmp. 39.
Christ, P. R. I, 3.
Clerc, Alex. 375 (I, 193).
Cleri, Lg. 100 (I, 176).
Colomb, Eul. 25 (I, 177).
Congiet, Alex. 598 (I, 194).
Cumgiet, Lg. 84 (I, 194).
Dam, Alex. 114, 147, 316 (I, 177).
Dampne, Rmp. 107.
Degra, B. 225 (I, 194).
Degret, Alex. 218, 231, 246, 261, 345, 354, 393, 486 (I, 196).
Deleit, S. L. circ., circ., P. R. I, 5 (I, 197).
Delit, Rmp. 81.
Denier, Rmp. 61 (I, 177).
Destreit, Rmp. 68.
Deu, Lg. 1, 11, 17, 24, 73, 107, 127, 136, 148, 182, 186, 202, 210, 214, Alex. 23, 50, 53, 85, 88, 90, 122, 170, 171, 179,
Cabeyl, A. 67 (I, 176).
Frut, P. R. IV, 6 (I, 179).
Tirant, Lg. 191 (I, 181).
Tyrant, Rmp. 43 (I, 181).

Cas réguliers. Cas d'analogie.

192, 217, 223, 245, 250, 259, 269, 288, 293, 297, 309, 329, 343, 348, 362, 390, 420, 461, 494, 539, 540, 544, 603, 607, 615, Rmp. 16, 22, 37, 73, 84, 107, 116, Sp. 74, 77 (I, 177).

Deu, B. 12, 16, 19, 24, 45, 46, 74, 113, 120, 136, 141, 143, 151, 250, P. R. I, 12, 30, 41, 172, III 17, IV 1, 9, 11, S. L. p. I, I, I, 6, 6, circ., circ.

Dõ, Eul. 3, 6, 10 (I, 177).

Dò, Serm. (I, 178).

Dom, Lg. 140 (I, 178).

Dom, Lg. 198 (I, 178).

Don, P. R. IV, 7.

Dreit, Serm.

Dreyt, A. 99.

Ebisq, Lg. 19 (I, 178).

Ermin, A. 91 (I. 179).

Escueyr, A. 78 (I, 199).

Espos, Alex. 66, Sp. 13.

Evesquc, Cart. 40, 3, 4, 12, 15, 17, 44, 52, 53, 57, 58, 61, 62, 65, 81, 86, 93, 94, 107, 108, 109, 121 (I, 199).

Feu, Rmp. 105 (I, 199).

Fil, Alex. 15, 28, 130, 150, 155, 219, 221, 345, 425, 429, 465 (I, 199).

Fil, Cart. I B, I B, I B (I, 199).

Fil, P. R. I, 3, 90, S. L. p. I, n. V, circ. A. 65, Cart. 42, 4 (I, 200).

Fill, Cart. II B, S. L. n. 10 (I, 200).

Foc, S. L. p. I, 6 (I, 200).

Fog, B. 247, 251, 252 (I, 179).

Fou, Eul. 19 (I, 200).

Fruh, S. L. n. 10 (I, 179).

Fruit, Lg. 215, Rmp. I.

Fruit, P. R. IV 7, 9, S. L. n. V.

Fu, Rmp. 17, 101 (I, 179).

Cas réguliers. Cas d'analogie

Gra, S. L. n. 10 (I, 179).
Laurer, S. L. n. V (I, 200).
Laurier, S. L. n. 10 (I, 179).
Leih, S. L. n. 10 (I, 179).
Leit, S. L. n. V, P. R. I. 6 (I, 200).
Lieu, Alex. 133 (I, 200).
Lit, Alex. 56, 225, 232, 274.
Loc, S. L. p. I, 6 (I, 200).
Ma, B. 256 (I, 179).
Ma, B. 246, Cart. 41, 1 (I, 200).
Main, Alex. 371, 524.
Maresc, Cart. 40, 61.
Marit, S. L. n. V, n. 10 (I, 200).
Molin, Cart. 40, 37, 91 (I, 200).
Mon, S. L. n. 10, circ. (I, 200).
Mond, S. L. circ. (I, 180).
Mont, Alex. 364.
Morsel, Rmp. 9.
Mund, Rmp. 18, 26, 28, 43, 51, 59, 93 (I, 180).
M|rt, C. C. 47 (I, 180).
Niu, S. L. n. 10 (I, 200).
Olme, Cart. 40, 49.
Ort, Cart. 40, 44, 46, 46, 47, 47.
Orto, Cart. 39, 2.
Palefrei, Rmp. 39.
Paraïs, Rmp. 2.
Pareïs, Rmp. 51.
Pas, A. 1.
Pel, B. 107.
Peyl, A. 60 (I, 200).
Poble, Lg. 186 (I, 180).
Poble, S. L. n. V, n. 10.
Poblo, Serm. (I, 180).
Poing, Alex. 348 (I, 200).
Porc, Cart. 40, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 36, 39, 40, 41, 42.
Port, Cart. 39, 5.
Poyn, A. 72.
Pueple, Rmp. 36, 46, Alex. 319 (I, 201).

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Respos, P. R. II, 3 (I, 201).	
So, P. R. III, 2 (I, 201).	
Sarcueu, Alex. 583 (I, 201).	
Soleiz, C. C. 60 (I, 180).	
Seruu, Lg. 180 (I, 181).	
Terme, Alex. 46 (I, 201).	
Termini, S. L. n. V (I, 181).	
Thesaur, S. L. p. I.	
Tresor, Alex. 526.	
Ult, A. 66 (I, 201).	
Uyl, A. 62.	
Vent, Rmp. 85.	
Vis, Alex. 115, 347, 428.	
Vis, B. 170, 171, 177, 202.	
Fr. = 155. **Prov.** = 160 = **315**	**Fr.** = 2. **Prov.** = 2 = **4**

Frut.

Selon M. SUCHIER (*Denkmäler prov. Spr. u. Litt,* p. XI) *factu* donne *fait* dans les départements de la Creuse, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire, dans une partie des départements de l'Ardêche, de la Lozère et dans l'Aude et l'Ariège. Partout ailleurs, sauf la Gascogne et le Dauphiné, *factu* aboutit à *fach (faich, faig).* Le 'fach-gebiet' comprendrait donc les dép. suivants: Vienne, Corrèze, Dordogne, Lot, Tarn et Garonne, Tarn, Aveyron, Hérault, Gard, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes et Var, une partie du Lot et Garonne, de la Haute-Garonne (côté de la Gascogne), de l'Ardêche et de la Lozère (coté de l'Auvergne) Si nous comparons cette délimitation avec les résultats obtenus par M. SABERSKY (*Zur prov. Lautlehre*, Berlin 1888) vis-à-vis du groupe *-ct* en prov., il semblerait de prime abord, que les renseignements de M. Suchier ne soient pas sur tous les points d'une justesse absolue, surtout si on considère les dialectes modernes. M. Sabersky en fait lui-même une objection contre M. Suchier (l. c., p. 24). J'ai fait remarquer, dans la première partie de ce livre (voir p. 156) un inconvenient quant à l'ouvrage de M. Sabersky. L'auteur s'est proposé de distinguer les formes qui ont un *i* parasite de celles où le même *i* fait défaut. Donc, il sépare entre autres les résultats de *factu* en mettant d'un côté *fach, fat, fah,* d'un autre *faich, fait, faih* etc., tandis qu'il aurait été plus utile de les grouper ensemble selon que le *t* de *factu* a été mouillé ou non. C'est ce qui est le plus important et ce n'est qu'en regardant à part les

deux types *fach* et *fait* que l'on réussit à expliquer les autres formes. Maintenant, si l'on examine minutieusement toutes les formes de M. Sabersky, on trouve que, malgré les limites déterminées par M. Suchier, il y a des régions où les deux types, *fach* et *fait*, semblent se croiser et, disons-le tout de suite, c'est *fait* qui se montre dans le domaine de *fach*, non pas le contraire. Ainsi, de 48 formes en limousin, on n'en trouve pas moins de 31 (y compris *faith, noith*) qui représentent *fait;* de même en arlésien, de 28 formes, 4, en montpelliérain, de 107 formes, 21 (y compris *faith*), lesquelles représentent toutes le type *fait*. L'agenois offre 4 formes, toutes égales à *fait,* le toulousain 10 formes de 14, mais ces deux dialectes sont voisins de la Gascogne. En Limousin, il y a selon Suchier une petite partie tout près de l'Auvergne, qui appartient au domaine de *fait* (cf. I, p. 156). Le montpelliérain représente le dialecte de l'Hérault, departement qui touche à celui de l'Aude, par conséquent à la région de *fait,* tandis que l'arlésien appartient au dép. des Bouches du-Rhône, lequel est évidemment au milieu du 'fachgebiet'. Exception faite de ce dernier dialecte, on serait porté à considérer les formes citées comme exemples d'une langue mixte, ou d'embranchements du domaine de *fait*. Pour se rendre bien compte de ce phénomène il faut étudier un dialecte éloigné du dernier domaine. Celui-là est soit le rouergat soit un dialecte de la Provence. J'ai choisi le dernier, ayant à ma disposition cinq textes, publiés par M. Suchier dans son livre cité plus haut, et appartenant, selon lui, à peu près au dép. des Bouches-du-Rhône. Ce sont: *Übersetzung des altfrantz. Gedichts von den fünfzehn Zeichen des jüngsten Gerichts* (VI), *Übersetzung der Kreuzlegende 'Post peccatum Ade' nebst dem lat. Originale* (VII), *Diätetik* (IX), *Des Sünders Reue* (X), *Doctrinal* (XI).

M. Sabersky a souligné l'à-peu-près de M. Suchier en désignant (p. 24) pour pays à ces documents une région plus à l'ouest, même le dép. de l'Aude. Cela me parait exagéré et je m'étonne beaucoup que M. Sabersky, pour expliquer une forme comme *sofraitos*, aille jusque dans le domaine de *fait,* en franchissant les dép. du Gard et de l'Hérault, alors que ses matériaux montrent qu'une forme comme *fait* ne doit pas être inconnue dans le dialecte de Montpellier. *Faig* et *traig,* que cite également M. Sabersky pour les mêmes textes, ne sont point malgré l'*i* parasite inconciliables avec le 'fach-gebiet'. Le *g*. est, à tout prendre, le même son, quoique sonore, que *ch* et c'est un phénomène assez

ordinaire que l'alternance entre les consonnes sourdes et sonores à la fin des mots en vieux provençal.

Voici ce que contiennent les cinq textes en question:

I: **-ct** *précédé de consonne.*

Avant la tonique.

VII

ponchuras 59

XI

sanctament

Après la tonique.

a: **-ct** *suivi d'un* **s.**

VI

sans 133	sanctus
sanh 141	sanctus

IX

sans 33	sanctus

X

santz 164	sanctos
sanhs 186	sanctus
feins 278	finctus
sanctes 324, 452	sanctus
sanhs 586	sanctos
sanctes 723	sanctos
sanh 743	sanctus

XI

sains 135 (?)	sanctos
sans 273	sanctus
sanhs 352	sanctos

b: **-ct** *non suivi d'un* **s**.

VI

sanh 136	sanctu

VII

sanh 47	sanctu
sant 56, 70, 87	sanctu
santh 111	sanctu
sanht 116, 116	sanctu

X

sancta 1, 57, 104, 142, 172, 187, 201, 236, 296, 438, 467, 471, 520, 533, 574, 608, 615, 745, 823	sancta
ong 6	unctu
sanht 6, 579	sanctu
sancte 21, 58	sanctu
peroncha 106	peruncta
pung 112	punctu

XI

sanh 58, 79, 103, 114, 135, 179, 351	sanctu
sancta 62, 147, 199, 239, 326	sancta
sanhs 82, 99[1]	?
sanctas 187, 350	sanctas

II: **-ct** *précédé de voyelle.*

Avant la tonique.

VI

aitals 49, 76	aeque talis (KÖRTING, Lat.-Rom. Wb., DIEZ, E. Wb.)
aitant 132	aeque tantum (KÖRTING, Lat.-Rom. Wb., DIEZ, E. Wb.)
caitiva 161	cactiva (KÖRTING, Lat.-Rom. Wb., DIEZ, E. Wb., THURNEYSEN, Keltorom. 16, NEUMANN, Z. XIV, 553)

[1] el jou sanhs: del venrres sanhs.

VII

drechuriers 4
aital 11, 16, 20, 81
aitals 83
gitatz 1, 24 — getar, gitar (Appel, Chrest.) > *jectare; gietar (Raynuoard, Lex. Rom.)
gitet 15
giteron 109
gitava 110
gitat 18
aitant 58

IX

tractat 1
peuchaenchar 49
lectuari 79, 89
aitals 80
coichos 183 — cochos = pressé (Raynouard, Lex. Rom.); coitos, cochos, > coct- (Appel, Chrest.)
laychugetas 260
oichuvre 357
profechosa 365
aitant 384, 386
frachura 401
laychuguas 332

X

aital 17
gitat 54
trachers (?) 205 — (Diez, E. Wb., tradire)
aitals 212, 220, 234, 662
aitantas 224, 272, 434
coichos 309
forfaichos 314
gitei 337
sofraitos 344 — *suffractosus? (Körting, Lat.-Rom. Wb.)
drechuriers 375
aitan 379

aital 397, 422, 595, 600, 835
gitar 394, 383
frachura 474, 479, 502, 516
faitura 493
drechura 494, 808
drechurieira 623
fruchaire 733

XI

doctrinal 3, 373
drechura 43, 237
aitant, 71, 222
gitieist 106
aital 121, 215, 315
sofraitos 137
doctrina 149
endoctrinament 155
ogen 250 (v. APPEL, Chrest., p. XIII)
doctor 258
drechurier 292

Après la tonique.

a: **-ct** *suivi d'un* **s**.

VII

delietz 27	delectos
frutz 27	fructos
fagz 86	factos

IX

condutz 109	conductus
conduitz 151	conductos
condutz 195, 255, 400	conductos
nuitz 416	noctes
faitz 424, 426	factos

X

faitz 70, 216, 276, 350, 583, 635, 679	factos
frutz 143, 237	fructus

benezitz 161	benedictus
benfait 300	benefactus
benfaitz 339	benefactos
ditz 550	dictos

XI

ditz 5, 52, 167, 364, 377 (?), 381	dictos
fagz 13, 28, 50, 56, 151	factos

b: **-ct** *non suivi d'un* **s**.

VI

destreg 183	destrĭctu
dreg 240	directu

VII

dreg 17, 20	directu
dig 20, 51, 122, 107	dictu
traches 57	tractas
nueg 80	nocte
fag 90[1], 98	factu

IX

traig 2	tractu
[to]lieg 55, 208, 215, 404[2]	lectu
delieg 56	delectu
profeig 207	profectu
laig 259, 356	lacte
destreig 296	destrictu
profieg 346	profectu
condug 354	conductu
naleig 403	neglectu (v. RAYNOUARD, Lex. Rom.)

X

benezecte 6, 53, 720	benedictu
destrug 27	destructu
get 56, 649	*jectat

[1] 'as fag homicida' (masc.), cf. 'dig blasfemia' (fém.) 107.

[2] v. FOERSTER, MUSSAFIA, Z. III, 106, 267: *tolléctu* < *toleig*, non *tolieg*; *polieg*, 345, > **pulejum*, en prov. ordinairement = *pulegi* (Raynouard, L. Rom.).

fag 66, 442	factu
cocha 72 (?)	
faita 74	facta
gieta 90	*jectat
trait 97	(DIEZ, Et. W. I, *tradire*. RAYNOUARD, trachor : traidor)
benezecta 104	benedicta
nug 194	nocte
dig 223, 667	dictu
forfaig 255	?
retrag 284	retractu
dreg 373	directu
tracha 388	tracta
fait 389, 499, 790, 809	factu
facha 479	facta
frucha 480	?
nueg 506, 602	nocte
dit 527	dictu
frug 666, 734, 734, 735	fructu
malazecta 667	maledicta
aprofeche	(aprofechar)

XI

get 4	*jectet
respieg 12	respectu
frug 38, 369	fructu
dreg 79, 145	directu
nueg 94	nocte
fag 131	factu
perfieg 133	perfecti
faig 169, 219	factu
geta 354	*jectat
fait 361	factu
dichas 196	dictas

Je fais abstraction des cas où *ct* se trouve précédé d'une consonne, parceque celle-ci a pu contribuer à faire dévier le développement régulier du groupe en question. Du reste, ce sont presque exclusivement des formes de *sanctus* (mot susceptible d'avoir conservé des traits latins) qui se rencontrent dans cette catégorie et elle en est d'autant moins importante. Dans l'autre, celle où *ct* est précédé par une voyelle, je distingue :

Avant la tonique, 24 exemples de *t'* (= ch) et 54 de *t*, dont il faudra mettre à part *tractat* IX, 1, *lectuari* IX, 79, 89, *doctrinal* XI, 3, 373, *doctrina* XI, 149, *endoctrinament* XI, 155, *doctor* XI, 258, *ct* latin ayant été conservé dans ces mots contrairement à la tendance populaire. Le nombre des formes populaires avec *t* se réduit alors à 46.

Après la tonique, 61 exemples de *d'*, *t'* (= g, ch) contre 47 de *t*. Je diminue la dernière classe de 5 formes, qui sont à moitié savantes: *benezecte* X, 6, 53, 720, *benezecta* X, 104, *malazecta* X, 667, de sorte qu'elle ne contient que 42 exemples.

Il est indéniable que, bien que l'on se trouve placé sur un terrain neutre, à l'écart de la limite des deux régions dialectales, le phénomène garde son caractère compliqué. En dépit de la ligne de démarcation tracée par M. Suchier, il existe, sur le 'fachgebiet' une quantité de formes qui ont été traitées comme si elles appartenaient au domaine de *it*. Il est vrai que la date du ms. publié par M. Suchier est assez récente mais ce fait ne doit pas nous gêner, car il s'agit d'une langue tout autrement conçue que celle dont se servaient les troubadours.

Ces documents sont le reflet d'un idiome spontané et indépendant. Malgré cela, la variété des formes pourra être expliquée d'une manière raisonnée et naturelle.

Tandis qu'après la tonique les exceptions font deux tiers des cas réguliers, l'état des choses est presque inverse, si nous passons à la partie protonique. La, il y a 46 formes en *-t*, 24 seulement en *ch*. Or, les dernières sont, sans aucune exception, des dérivés, des mots en *g*, *ch* composés avec des suffixes comme *-ura*, *-osa*, *-aria* etc. Elles sont d'autant plus suspectes, au point de vue phonétique, qu'en regard de *forfaichos*, *frachura*, *drechura* etc. on trouve aussi *sofraitos* (X, XI) et *faitura* (X). En revanche, les exemples de *t*, outre les trois qui viennent d'être cités, se composent de diverses formes de *aital*, *aitant*, du verbe *gitar* et de *caitiva* et ne peuvent pas se réclamer d'une influence dans le genre précité. On ne trouve pas *a(i)chal*, *a(i)chant;* toutes les formes de *gitar* sont écrites avec *t*. Le ms. contient 20 exemples (de *gitar*) du type accentué sur la terminaison. Celui qui est accentué sur la radical doit donner régulièrement, comme *factu* < *fa(i)ch*, *ge(i)ch*, mais tous les exemples présentent irrégulièrement *t*. Ce n'est guère par dissimilation, car dans ce cas on attendrait plutôt *gez* (comp. *judico* < *djudje* < *juz(e)[?]*, *gingiva* < *gencive*). Il faut admettre l'analogie avec les nombreuses formes à terminaison accentuée. En admettant un traitement différent de **iecto* et de **iectare*, rien ne nous

engage à croire de préférence à une influence exercée par le premier type sur le second, au contraire.

Une étude du ms. en question m'engage donc à supposer que dans le cas où le phonème *voy.* + *ct* précède la tonique il doit se résoudre en *-(i)t.* Plus précisément, le *t* ne sera pas mouillé, ni en français ni dans la plus grande partie du provençal, sinon dans tout le provençal.

Regardons maintenant les exemples qui concernent la partie métatonique. Les 61 formes en *ch, g* semblent justifier pleinement l'opinion qui désigne le pays du ms. comme faisant indiscutablement partie du »fach-gebiet». Mais il sera nécessaire de faire une restriction à la loi de *ct* = *ch, g.* Le fait est que, des 42 exceptions écrites avec *(i)t,* il n'y en a pas moins de 29 où *ct* est venu en contact avec un *s* suivant. Parmi celles qui restent *get* (XI), *geta* (XI), *get* (X), *get* (X) et *gieta* (X) se sont réglées d'après *g(i)etar, trait* > *tractu?* (X) est susceptible de provenir de *trahir* (voir ci-dessus, p. 42). Les autres consistent en différentes formes de *factu, facta* : *fait* (X, X, X, X, XI), *faita* (X) et de *dit* (*dictu,* X).

Si j'émets ici une hypothèse, c'est par cequ'elle semble émaner d'une façon naturelle de l'ensemble des formes en question. Il est bien possible que des recherches plus approfondies dans le dialecte de la Provence, mais surtout dans d'autres, soient suffisantes pour renverser ce que je crois toutefois devoir proposer comme une solution possible.

Contrairement à ce que je croyais devoir admettre il y a un an àpropos du développement de *ct* latin en Gaule (voir I, p. 156) — j'avais adopté l'opinion de M. THOMSEN sur *ct* < *t't'* < *it* ou *ch* — je suis maintenant de l'avis de M. MEYER-LÜBKE (Gr. I, § 462; voir aussi SCHUCHARDT Z. IV, p. 146), qui suppose la filière *ct* < *ḥt,* lequel se développe dans certaines régions en *it,* dans d'autres en *(i)ch,* par la palatalisation de *t.* Il est alors bien probable qu'une *s* finale, comme dans *factus,* aura annihilé la palatalisation de *t* (cf. mon avis quant à *r'* + *s,* I, 218, à propos de *-arius*). Peu importe, pour le moment si la voyelle atone tombe avant ou après l'époque où *t* se trouve affecté par la palatale qui le précède[1]. Dans le cas premier *faḥtus* < *faḥdus* donnera *faiz, faitz,* dans l'autre *faz, fatz* ou bien *faiz, faitz,* tandis que *faḥtu* donnera toujours *fag, fach.*

Supposons que *factus* se décline donc de la façon suivante:
Nom. sing. faitz, fatz.

[1] Sur l'époque de *ct* = *ḥt,* voir Meyer-L., Grundr. p. 364.

Acc. sing. fach.
Nom. plur. fach.
Acc. plur. faitz, fatz.

Puisque le plus grand nombre des substantifs masculins n'avaient au fond que deux cas, celui de l'acc. sing. = le nom. plur. et celui du nom. sing. = l'acc. plur. et que le dernier se distinguait par l'adjonction d'une *s* finale, on éprouvait le besoin de mettre tous les substantifs masc. d'accord avec ce système. En général ce fut la forme de l'acc. sing., étant la plus fréquente, dont on se servait pour la refonte. Or, au début, il convenait mal au *fach* de s'adjoindre la sifflante en question, puisque c'était elle qui avait provoqué la variante au nom. et il fallait alors que l'acc., le plus fort en nombre, cédât. Ainsi, on doit s'attendre à trouver à côté de l'acc. *fach* le type *fait, fat.* C'est se qui arrive dans ce ms., où je viens de relever cinq fois *fait,* une fois *dit.* Ce sont justement les participes le plus souvent en usage et, par conséquent, les plus exposés à la loi de l'analogie. D'autre part, le type *fach* allait bientôt rappeler, vu le son sifflant qui se dégageait de la chuintante, un nom. et alors, dès que *fach* est employé au nom., il peut recevoir le signe caractéristique de ce cas. C'est de cette façon que je suis tenté d'expliquer la forme *fagz* (VII, XI, XI, XI, XI, XI), laquelle semblerait contredire mon hypothèse sur l'influence de la sifflante. La fréquence du subst.-participe *factu* donne lieu ici à la même observation que pour *fait, dit* (voir ci-dessus).

Pour ce qui est de *faitz, fatz,* ces deux types existent dans le ms. en question. Je peux relever *delietz* (VII), *frutz* (VII), *conduts* (IX, IX, IX, IX), *frutz* (X, X), à côté de *conduitz* (IX), *nuitz* (IX), *faitz* (IX, IX), *faitz* (X, X, X, X, X, X, X), *benfaitz* (X), *benfait*[1] (X). *Ditz* (X, XI, XI, XI, XI, XI, XI) et *benezitz* (X) ne prouvent ici rien. Ces doublets me font croire que le *t* était déjà affecté par la palatale au moment où allait tomber la voyelle finale. Car autrement, en partant de *faiḥts* < *faitz,* on ne s'explique pas la forme *fatz.* Il serait possible que, lorsque *s* vient à coté de *t'* (la dentale affectée), elle exerce une double influence, soit en supprimant l'élément palatal *(fatz)* soit en le forçant de se dégager *(faitz).* On pourrait aussi supposer que d'un côté la palatale a disparue

[1] *Benfait* pour *benefactus* montre, plus quelques autres exemples du même genre, qu'on avait l'habitude de remplacer parfois le nom. par l'acc. Cela est du reste confirmé par la date du ms. qui doit dépasser celle où ce phénomène commence a paraître en prov. (déb. du XII[e] s., Beyer, *Die Flexion des Vocatif* etc., p. 23). *Benfait* est une forme analogique d'après le nom., dans le cas où nous n'avons pas tout simplement à faire avec un lapsus.

en mouillant le *t* et que, d'un autre, elle se conserve tout en s'étant communiquée à la dentale. La première de ces deux hypothèses constituera une différence dialectale, la seconde permet aussi d'autres manières d'explication. La coexistance des deux types dans le même texte, p. ex. au numéro IX, m'engage à chercher un autre motif des doubles formes que l'existence de sous-dialectes. Je pense, en effet, que la palatale en envahissant le *t* a été arrêtée à mi-chemin par la chute de *o* dans *factos:* on a eu *faid's* < *faiz*, tandis que l'*u* de *factus,* qui reste un peu plus longtemps, laisse le temps à *ḥ* de s'absorber complêtement dans *t:* on a eu *fad's* < *faz*. Le latin vulgaire ne tenait pas à l'unification de *factus* et *factos,* car *factu* avait à coté de lui le nom. plur. *facti*. Cela paraît confirmé par le traitement de *focus* en français (voir plus loin). Dès lors *factus* se déclinera:

Nom. sing. fatz (faitz) (fachz).
Acc. sing. fach[1] (fat, fait, faich).
Nom. plur. fach (fat, fait, faich).
Acc. plur. faitz (fatz) (fachz).

Les formes entre crochets sont des variantes qu'aura provoquées l'analogie. *Faich* est sorti en même temps de *fach* et de *fait*. Le numéro IX (Diätetik) contient et *profieg* et *profeig* (profectu).

Après avoir maintenant étudié un milieu du »fachgebiet», nous allons considérer l'état des choses dans le domaine de *fait*.

Il me manque des textes auvergnats mais j'ai sous la main le recueil de textes de l'ancien dialecte gascon publié par M. Luchaire. Aucune des 556 formes que comprend ce recueil ne présente la combinaison *ch* ou la lettre *g*, par conséquent ce territoire n'a rien à faire avec le »fachgebiet». S'il est certain, comme le veut M. Meyer-L., que *fach* soit sorti de *faḥt* et que dans les autres dialectes *ḥt* < *it* ne subit aucun changement, on s'attend à trouver, p. ex. en Gascogne, partout des formes analogues à *faitz, fait,* c.-à-d. qui contiennent un *i* »parasite». Disons tout de suite que tel n'est par le cas. Je tâcherai néanmoins de montrer que les quelques exemples qui manquent de l'*i* n'ont qu'une fausse apparence

[1] Le type *fah* se trouve dans la même région que *tuh* de *tōtti* et *-ah* de la terminaison *-ati* (v. Paul Meyer, Rom. 1885, p. 293). C'est probablement une ortographe pour le son composé de la dentale et de *i*. Puisque ce son etait le même dans les deux cas, bienque de provenance différente, il a été ortographié de la même façon. Je saisis l'occasion de corriger ce que j'avais dit à propos du type *fah* I, p. 199. L'erreur était dûe à l'idée que je m'étais faite du développement de *factu*. < *fat't'u*.

et que les résultats de *voy* + *ct* dans ce dialecte semblent vérifier l'opinion de M. MEYER-LÜBKE (voir ci-dessus) selon laquelle *c* se résout en une semi-voyelle avant d'affecter le *t*.

L'adj.-participe *dictus, a, um* fournit à peu près les deux tiers des 556 formes relevées. Les formes *diitz, diit, diita, deita* reviennent aussi souvent que *ditz, dit, dita,* ce qui donne lieu à voir dans les dernières une contraction de *ii*. Restent 37 formes exceptionelles. Il y en a 8 qui regardent la partie protonique du mot. Elles doivent être considérées à part. Ce sont: *atals, atant* (région de Comminges), *atal, altals, atal* (région de Bigorre), *atal* (Région de Béarn), *dretadges* (région des Landes), *dretadie* (région d'Armagnac) et *aprofetable* (région de Gironde). Sauf les trois dernières, qui sont evidemment des composés, *atal* et *atant*, ayant à coté d'elles *aital* et *aitant* plus un assez grand nombre d'autres formes avec *i,* donnent simplement lieu à la remarque générale que devant la tonique, *c* peut disparaître quand il est suivi d'une consonne, en prov. comme en français. Le prov. a *getar* à coté de *gitar,* le rouergat présente *petrál, rutá* (ructare), *flutá* (fluctare), v. AYMERIC, Z. III, p. 343, le français *jeter, flotter* (fluctuare), *roter* (ructare), *essaim* (examen), *essemple, Alessandre* etc.

Il y a 29 exemples pour la partie métatonique du mot, dont 27 représentent uniquement des formes de *drectus* (dretz, dret) le 28e est *geta* (région de Bigorre) pour *geita* par analogie avec *getar*. Sabersky donne pour cette région *getar,* voir p. 30. Enfin on a *nut* > *nocte*. Le fait que ces exceptions se rapportent presqu'à un seul mot en diminue profondément le poids. Pourquoi ne pas aussi *fet* à coté de *feit, frut* à coté de *fruit, let* à coté de *leit* etc. Cette forme (*drez,* obl. *dret*) se rencontre dans le sud-ouest du territoire gascon, sur la limite de la France linguistique. La région de Béarn (dép. des Basses-Pyrénées) fournit 18 exemples, la région des Landes 8, tandis que la région de l'Armagnac (dép. de Gers) n'en a qu'une seule. C'est là peut-être un hazard. En tout état de cause, on trouve dans chacun des trois domaines ci-nommés des exemples correspondants de *dreitz, dreit. Dreit* est aussi la seule forme employée dans les régions de Comminges, de Bigorre et de Gironde. Quant aux 18 exemples de Béarn, ils proviennent de deux transcriptions d'un cartulaire d'Oloron, dont la première reproduit probablement l'original, l'autre est composée d'une langue qui se parlait au XVIe siècle (v. LUCHAIRE, l. c., p. 43, 44). La plus ancienne copie contient 7 exemples de *dretz, dret,* les autres appartiennent à la réduction posterieure, laquelle écrit partout *dretz, dret,* même là où la premiere présente *dreitz, dreit* et bien que *l'i* soit marqué

dans *feit, noeit, profieyt, respieyt* et toujours (sauf un exemple) dans *diit, diite* etc. Tout cela semble prouver que l'on avait adopté, dans la seconde transcription, une orthographe plus raisonnable en regard de *dret* en choisissant la forme qui prévalait dans la première. *Dret* pourrait indiquer une nouvelle étape phonétique — la monophtonguaison de *ei* — vers laquelle tendait *dreit*. En parlant des dialectes modernes, M. Sabersky ne donne cependant aucun exemple béarnais qui manque de l'i »parasite». Selon M. LESPY (*Gram. béarnaise*, p. 49, 50) les diphtongues *ay, ey, oy, ouy, uy* sont encore aujourd'hui en usage et s'écrivent quelquefois *ai, ei* etc. Mais les patois modernes présentent des cas où l'on hésite entre une diphtongue et une monophtongue. Ainsi, on trouve dans le chant de noce en Béarn, publié par M. CASTEIG (Rev. d. pat. gallorom. III) *leyt* (lectu), *neyt* (nocte), *heyt, heit* (factu), à coté de *endret, adret*. *Factu* est noté deux fois par *he* (strophes 101, 102), la première fois en rime avec *purtalé* (= sueil). Dans la transcription de M. JEAN PASSY du patois d'Eaux-Bonnes (l. c.) se trouvent *leit* (lectu), *nweyt* (nocte), *nweit*[1] (nocte), *weit* (octo), *totafey* (factu), *heitos* (factas), *heyd* (factu, par phonétique syntatique) à coté de *dret, drete*. Une fois M. Passy semble avoir entendu *adreito* (l. c., p. 121). Quant à *heyd* pour *factu*, ce mot, pris isolément, aurait selon M. P. la valeur de *het* (l. c., p. 109). Le mot *owaturo* (voiture : vectura) doit être français, vu le développement de la diphtongue *ei*. Le patois d'*Arréns* (Hautes Pyrénées), décrit par M. CAMÉLAT (Rev. des pat. gallorom. IV), offre *het* (factu) et *frut* (fructu). Il semble donc qu'il y a une tendance à la monophtongaison dans *ei* de *é* + *yod* et de *a* + *yod*, et dans *ui* de *ú* + *yod*. Elle aurait commencé dès le moyen âge pour *é* + *i*, plus tard pour *a* + *i*, *ú* + *i*, puisque, dans les textes publiés par M. LUCHAIRE, on trouve *dret* à côté de *dreit, estreit, constreit*, mais jamais *fet* ni *frut*. *Nut* (nocte, dans le cartulaire d'Oloron de 1290) pourrait dépendre de l'accent atone qui caractérise ce mot dans l'expression *nut et dia*. *Noeit* (ò + yod) est la forme régulière et moderne dans Béarn (cf. MEYER-L., Gr. I, § 193). *Fet* (factu) se dit déjà au moyen âge en catalan (l. c., § 237) et *he(t)* ressemble à la forme espagnole *hecho* (l. c., § 239). Malheureusement, les patois modernes ne m'ont fourni que *dret* pour le cas de *é* + *yod*. Remarquez aussi que l'oreille est un instrument peu sûr et qu'il est bien difficile de saisir les parties faibles d'une diphtongue. M. MISTRAL

[1] M. Passy emploie pèle-mèle *y* et *i*, sans se prononcer sur cette double ortographie.

donne dans son dictionnaire les deux formes *dret* et *dreit* de la Gascogne. Il me semble alors téméraire d'admettre la monophtongaison en question. *Dret* est incontestable, il est vrai, mais justement la fréquence de cette seule forme me fait croire qu'elle est tout anomale, qu'il s'agit peut-être d'une influence de *pretz,* (pretium) qu'on trouve dans le cartulaire d'Oloron. Ce mot fait partie de toute une groupe de mots avec *voyelle* + *tz* comme *patz, crotz, betz* etc. (cf. LESPY, *Gram. Béarn*). J'ajoute la forme *ditz.* Il y a un certain rapport entre *dretz* et *pretz,* même au point de vue de la signification. Sur *dret* on a fait *dretadge, dretadie,* quoiqu'il ne me semble pas impossible d'admettre la chute de *i* dans *dreitadge, dreitadie,* en syllabe atone et avant la tonique. C'est ce qui pourrait aussi expliquer *aprofetable.*

Pour finir, les exemples du type *factus, factu* en gascon sont loin d'attaquer l'opinion de M. Meyer-L. zur *factu* < *faḥtu* < *fait.* Ils me paraissent même en être une preuve, car étant donné que *t'* + *s* se résout en *ts,* il est évident que le type *fatz,* sans *i* »parasite» et provenant de *fat't'us, fat't'os* de M. THOMSEN, aurait été représenté d'une façon beaucoup plus manifeste qu'il ne l'est dans les documents publiés par M. Luchaire.

Un moyen de contrôler la théorie sur le traitement de *factus* dans le 'fach-gebiet' semble être offert par un mot comme *pectus.* Parmi les 33 neutres de la III^e^ déclinaison latine énumérés dans *Formenlehre* (p. 175, I^e^ édit.) de NEUE, il n'y a que *pectus* qui puisse nous servir. On sait que la sifflante se trouve conservée en Gaule, non seulement au nom. mais aussi à l'acc. On s'attendrait à voir cette *s* disparaître de bonne heure à l'acc. pour rendre la classe conforme au grand nombre des masculins, mais il n'en a rien été, le sing. en *s* se conserve même après la réduction de la déclinaison à deux cas, parceque, d'après M. MEYER-LÜBKE (Gram. II, § 10) la langue avait conservé un certain nombre de mots comme *cors* (< cursu) etc., et tous ces mots gardent le caractère d'indéclinables jusqu'à l'époque où l'*s* final s'amuït. Alors ils se confondent avec les autres substantifs. Cette amuïssement a lieu en français depuis le XIII^e^ siècle (cf. MEYER-L., Gram. I, § 559), en prov. l'*s* ne s'assourdit pas partout. Il reste en gascon et en rouergat (l. c., § 563). Par conséquent, je m'attends à *peitz* en gascon (fait-gebiet), à *pietz* (dipht. de *è*) en rouergat (fach-gebiet).

Il ne faut pas que l'on rencontre dans le 'fach-gebiet' une forme avec *ch, g,* car elle montrerait que l'*s* finale n'empêche point de mouiller le *t.* Or, ce domaine connait des formes avec soit *g* soit *ch* à côté des formes régulières: M. SABERSKY donne p. ex. pour

l'ancien montpelliérain (XIII[e] siècle) *pieg*, pour les dialectes modernes (Mistral) *piech* (languédocien, niçois) et *pieich* (dial. des Alpes), en dehors de l'ancien *pietz* (causa-fach-gebiet XIV[e] siècle) et la forme moderne *pies* (arlésien). Toutefois, je crois que *pietz*, quoique indéclinable, a dû provoquer la forme latérale *piech* d'après l'analogie du type *fatz* : *fach*, surtout puisque on avait déjà *despietz* : *despiech* (dispectus). *Piech* fut également considéré comme indéclinable et cela d'autant plus facilement que le type *fach* ne tardait pas à s'étendre aux cas pourvus d'*s*, témoin l'orthographe *fachz*, *fagz*.

Dans la première partie de ce livre, j'avais proposé (v. p. 157) la théorie concernant la suppression du mouillement de *t* devant *s*. Je l'ai exposée ici d'une façon plus précise et ne peux la reprendre encore. Je n'accepte pas la critique de M. Staaff (v. Litt. bl. 1897, p. 410) s'il est d'avis lui-même que *peiz* (pectus) prouve qu'il y a mouillaison de *t* (»die Mouillierung bietet»). Ce n'est pas la théorie concernant *t's* < *ts* que frappe la critique de M. S., ce serait plutôt la théorie de M. Meyer-L., selon laquelle le yod provient du *c*, non du *t'*. La difficulté que présente l'explication *pet't'us* < *peitz* (à côté de *petz*) dans le domaine de *fach* a été signalée plus haut voir p. 45, 46). Je n'avais pas cru devoir accepter l'opinion de M. M.-L., mais hésitant sur ce point, je mis au devant de l'article *drez* un signe d'interrogation. Aujourdhui, je partage l'avis de M. Meyer-L., selon laquelle *peḥtus* deviendrait, dans le domaine du *fach*, *pet'us* < *ped'us* < *p(i)eg-s*. Seulement, *s* venant en contact avec la dentipalatale, celle-ci redevient une pure dentale et l'on a *p(i)etz*. *P(i)eitz* doit appartenir au domaine de *fait*.

Frut, à la tête de ce chapitre et appartenant à un texte du Haut-Limousin, est analogique d'après le nom. *frutz*. Il n'est guère possible que cette forme provienne du 'fait-gebiet'. Elle serait *fruit*.

Tirant, Tyrant.

Formes faites sur le nom. *tiranz* (cf. I, 181) d'après le modèle de *anz*, *-ant* (> *-ant-s*), ex. *amanz*, *amant* (cf. Meyer-L. Gr. II, 324)

Cabeyl.

Le *y* m'est une preuve que *l* avait été mouillé, s'il ne l'était encore à l'époque du fragment. Le mouillement ne saurait provenir de la double liquide dans *capĭllŭ*, ce phénomène étant rare en provençal, sinon complètement inconnu. M Meyer-L. en donne quelques exemples pour l'Ariège et le Tarn. (v: Gram. I, § 545), mais

ces exemples sont douteux, *muzul'* (Ariège) p. ex. ne venant guère de *medulla* à cause de l'absence de la finale; *sadul'* (> *satŭllŭ*, comp. ital. *satollo*, rum. *satúl*, retor, *sadul*, afr. *saoul*) appartient au Tarn, mais n'est pas un exemple probant. L'Ariège a aussi des formes comme *sadul*, *mol*, *col*, *fol*, avec *l* pure, ce qui prouve soit la démouillaison de *l'* soit simplement le passage de *ll* à *l*. La première de ces alternatives était possible, si on avait eu *muzul'a:* le résultat régulier de *medulla* quant à la voyelle finale en Bas-Languedoc (cf. MEYER-L. Gram. I, § 303); *muzul'* est susceptible de venir de **medullu*. En admettant *ll* < *l*, il y a pourtant moyen d'expliquer *muzul'*, *sadul'*. A ces formes viennent s'ajouter *cabeyl* (v. ci dessus), *castell* (Charte valentinoise, num. 40; voir I, p. 211. Selon M. PAUL MEYER, *Rapport*, Rev. d. Soc. Sav. 1867, tome II, p. 425, *ll* signifie ici *lh*, vg. *Montelles*, *vell*, etc), *castell*[1] (charte de Montpellier, publiée par BARTSCH, voir I, p. 210; rem. à la même charte l'ortographe *fill*, *cosell*, *hell*, *aquell*, *aquella* contre *del*, *pel)*, *castelh*, *metalh*, *folh*, *nulh* en ancien lim. (voir CHABANEAU, Rev. de langues rom. IV, p. 411, 412), les pronoms *ilh*, *aquilh*, (MEYER-L. Gr. I, § 627), *cilh*. FOERSTER, Z. III, p. 492) *auzelh* (poésie de Cercamont, publiée par APPEL, Chrest., morceau 13, 3). M. MEYER-L. (l. c.) ne s'exprime pas d'une manière directe au sujet de *ilh*, *aquilh*, mais tout porte à croire qu'il veut les expliquer de la même façon que d'autres formes pronominales dûes à la persistance de l'*i* du nom. plur. devant un mot qui commence par une voyelle. Cela est d'autant plus sûr qu'au § 321 (même volume) il prétend, en parlant de l'influence régressive de l'*i* final, que »dans les langues de la Gaule la voyelle tonique s'est modifiée mais la consonne a persisté sans changement». Il doit donc reconnaître deux différents processus dans les formes *ilh aquilh* de *illī*. On ne peut rien objecter contre sa phonétique syntaxique, lorsqu'il s'agit de ces pronoms qui sont souvent en connexion étroite avec un mot suivant. Mais l'explication est insuffisante, du moment que l'on se trouve en présence de substantifs, lesquels ne sont en aucun rapport fixe avec d'autres mots suivants. Je crois qu'un *ī* long final a été capable, en prov., de mouiller un *ll* précédent, peut-être par la production d'un yod, = *llji*[2], mais en tout cas par une anticipation de l'élément palatal. Donc, pour expliquer les formes citées plus haut, il faut partir du nom. plur. en *-ī*. En prononçant *ll*, la langue avait déjà pris une position propre à l'émission de la

[1] Voir cependant Rev. d. langues rom. V, p. 263.

[2] En franc. *ĭstī* < *estji* < *estje* aurait donné **is*, non pas *ist;* ce dernièr est peut-être analogique d'après les autres cas (cf. NEUMANN, Z, VIII, p. 264).

palatale. C'est par cette anticipation que doivent s'expliquer en même temps l'inflexion proprement dite [1], le mouillement d'une consonne suivie d'un yod, le dégagement d'un *i* »parasite» et la production d'un *i* épenthétique. Un *ĭ* bref final ne pouvait exercer la même influence, parcequ'il s'est bientôt confondu avec *e* final. Il est naturel que la tendance en question soit infiniment variable selon les différents lieux. Ce qui paraît particulièrement intéressant c'est de savoir, si le timbre de la voyelle en question ne s'étend que successivement à la voyelle tonique ou bien s'il agit sur elle directement. La réponse est très variable (cf. FOERSTER, Z. III, p.492). Il faut supposer que certaines consonnes sont à priori peu favorables à une refonte comme celle qui vient d'être nommée. Dans le cas où ces consonnes auraient évités d'être mouillées et où la voyelle tonique serait cependant affectée (en permutant avec une autre ou en devenant une diphtongue) il faut convenir que la palatale a sauté pardessus la consonne. Mais d'autres consonnes qui se forment, comme le *yod*, par la surface de la langue, j'entends *l*, *n*, *t*, *d*, *s*, *k*, doivent plus facilement se laisser mouiller. Parmi ces dernières la première place reviendrait aux continues *l*, *n* et *s*, parceque le *yod* est également une continue. Le prov. *auzelh* me parait être une étape intermédiaire entre *aucellī* et *auzil* (Boece 226). Cette dernière forme marquerait en tous cas une différence dialectale. Cf. ce que dit M. FOERSTER (l. c., p. 501) à propos de *quil* et *queil* d'une étape antèrieure *quellī*, formes qui se trouvent dans les Serm. piém. *Quil* serait le résultat d'un passage de *ei* à *i* dans quelque dialecte. En regard de la lettre *s*, on a en prov. *pris*, *quis* de *presī*, *quaesī*, à côté de *pres*, *ques*. La différence est dialectale. M. Foerster (l. c., p. 794) ne donne aucune forme intermédiaire comme p. ex. **preis(i)*. Elle ne prouverait en tout cas pas le mouillement de l'*s*. Il pourrait y avoir eu seulement transposition. Je n'ai pas d'exemples en prov. pour *n*. *Tinc*, *vinc* semblent présupposer **tēnui*, **vēnui* de *tēnui* et *vēni* (cf. MEYER-L. Gr. II, § 283). Le mouillement a eu lieu aussi pour des explosives, rem. *fēci* < *fiz* et *amaĕ* de *amati* en anc. lyonnais et dans les vieux sermons (Auvergne ou Quercy) (cf. MEYER.L. Gram. I, § 627). *Tuit* de *tōttī* est un exemple compliqué. M. Meyer-L. prétend, l. c., § 321 qu'il nous montre le phénomène de l'inflexion en Gaule sous la forme de l'épenthèse. Je crois que cette assertion est trop générale. Nous venons de voir

[1] = "Vokalsteigerung", en admettant une échelle qui descend de *i* : *u*, par *ē* : *ō*, *ĕ* : *ŏ* jusqu'à *a*; *i* resp. *u* finals auraient eu la capacité d'élever d'un degré les autres voyelles (toniques) par voie d'anticipation (cf. ce que dit M. SCHUCHARDT, Z. IV, p. 114, 115, 116).

que *amatī* peut devenir *amač*[1]. M. M.-L. explique cette forme au moyen de la phonétique syntaxique, en partant de *tanti, quanti*, etc. et en exigant pour le mouillement de *t* la production d'un yod. Mais, comme nous venons de le voir, le nom. plur. de certains substantifs masc. nous engage à chercher une autre explication pour ce *yod* que la phonétique syntaxique. Ce phénomène est au fond le même que celui de l'inflexion. Quant à *tuit*, je crois quil y a eu épenthèse et que cette forme est bien le point de départ de *tuch* (comp. *faḥt* < *fach*), qui doit appartenir au »fach-gebiet». Je ne dis pas qu'en partant de *tuch, tuich*, on ne saurait expliquer *tuit* par analogie, mais il se pourrait que dans *tōtti* la dentale eût échappé à être affectée en qualité de double. La longue fermeture peut avoir empêché l'entrée en jeu de la palatale. Comp. pour le traitement de *t* les divers résultats de *tantī* dans le nord de l'Italie (FOERSTER, Z. III, p. 513): *tenč, tent, tanč*. Des formes comme *rairi, main, faint, dinairi* rendraient nécessaire une étape intermédiaire *taint(i)* d'où *tenč* ou bien *tent*.

Selon M. FOERSTER (Z. III, p. 491) la nature de l'inflexion ne nous donnerait pas le droit de la considérer comme une loi phonétique, celle-ci étant infaillible mais l'inflexion faisant souvent défaut. Or, si la déclinaison n'en présente que peu d'exemples en Gaule, cela ne doit pas nous étonner. Les abl. plur. en *-īs* furent remplacés par les formes de l'acc. Si les formes en -ī du sing. de la III[e] déclinaison (vg. marī) se confondaient avec les formes en -ĕ (ex. famĕ(m)), pas l'abréviation de l'*i* ou par analogie, cela n'empêche pas que la voyelle tonique de *marī* aurait pu se modifier antérieurement à l'époque de l'abréviation. Les patois italiens ne connaissent, que je sache, au sing. de cette petite déclinaison aucun exemple de l'inflexion. S'il y en a, ils peuvent avoir été créés d'après le pluriel. Il me paraît d'autant plus probable que ces formes en *-ī* furent remplacées de bonne heure par celles en *-e* sous l'action de la plupart des substantifs de la III[e] déclinaison. La littérature mérovingienne offre pêle-mêle des formes en *-e* et en *-i* à l'abl., mais on trouve *i* à la place de tout *e* latin. A ce propos l'ortographe de Grég. de Tours est assez intéressante, en ce qu'elle ne présente que par exceptions un abl. en *-i*. M. BONNET dit *(Le latin de Grég. de Tours*, p. 359): »L'écriture avait deux désinences: *e* et *i*, prenant facilement place l'un pour l'autre, *e* conservant toutefois une forte prédominance». Dans *Hist. Franc.*, »*i* pour *e* à l'abl. n'est qu'une marotte d'un seul copiste, B 5; d'autre part

[1] L'ortographe est *aig, ag, aih, ah* de *-ati* en Quercy et en Périgord (PAUL MEYER, Rom. 1885, p. 292).

les copistes récents (ms. A_1), dont l'autorité devient par là faible, corrigent la plupart des mots, où *e* pour *i* était attesté par les mss. B.» Plus loin: »Chez Grég. l'acc. en *im*. sauf les mots grecs, n'est guère usité que dans les adj. en *-ensis*. *-insis;* dans ceux-ci il parait être la règle. Les mots qui avaient le plus souvent cet acc. en latin semblent l'avoir perdu.» Ce fait est intéressant, si on se souvient que la langue de cet auteur était plus proche du latin classique que le bas-latin en général à son époque.

Reste donc le nom. plur. en *-i* de la II[e] déclinaison. Si le français et le prov. n'offrent que fort peu d'exemples de cette forme nominale en *-i*, cela pourrait dépendre d'une influence analogique partant de l'acc. sing. On verra que ce cas s'est substitué au régulier nom. plur. dans plusieurs mots, où il ne s'agit pas de l'inflexion mais de bien autres divergences entre la forme en *ŭ* et celle en *-i*.

En fin de compte, les quelques exemples, où l'anticipation de la palatale a pu être constatée, nous fournissent la preuve de la persistance du nom. plur. latin en Gaule. Il ne s'agit pas d'un cas normal. La déclinaison latine en *us*. *u* (sing.), *i*. *os* (plur.) est la même qui se retrouve dans le roman de la Gaule. La différence entre *us* et *os* n'en reste que d'autant plus probable. Supposé qu'il n'y ait pas eu passage de *u* à *o* comme en italien, on ne voit pas pourquoi le plur. *os* aurait dû être remplacé par *us* alors que les autres cas présentaient une divergence encore plus grande. Les masc. de la III[e] déclinaison étaient moins nombreux. Ils se terminaient en *es*. *e* (sing.); *es*. *es* (plur.) et ont dû, de leur côté, perdre l'*s* du nom, plur. par influence de la II[e] déclinaison.

L'*i* latin final atone, à son tour, s'est affaibli et est tombé, le derniérs des finales latines, sauf *a*. Dans quelque dialectes méridionaux cependant, cet *i* subsiste: dans l'ancienne langue de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Tarn, de l'Aveyron, dans le Nouveau testament albigeois, dans des patois languédociens et dans la langue moderne de la Provence (cf. PAUL MEYER, Rom. 1885, p. 291, 292). Il est resté aussi dans une quantité de formes verbales franc. et prov., à savoir à la I[e] pers. du sing. du parfait (voir CORNU, Rom. 1878, p. 360).

Cabeyl > *capilli*. grace à sa signification collective, pouvait être employé au sing. On a dû dire aussi au sing. *cabels* : *cabeyl* par analogie avec le plur. *cabeyl* : *cabels* et avec les mots comme *filius*. *oculus* etc. dont le nom. plur. et l'acc. sing. étaient *filh*. *uelh*.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Pluriel.	
Cas-sujet.	
Auzil, B. 226, 231 (I, 181).	**Amic**, Lg. 117 (I, 181).
Degra, B. 216 (I, 201).	**Amic**, B. 142, S. L. p. 6 (I, 181).
Fil, C. C. 58 (I, 201).	**Channonje**, Cart. 40, 2 (I, 182).
Fill, Cart. 40, 109.	**Clerc**, Alex. 582, P. R. II, 3, (I, 182).
Hermin, Rmp. 27, (I, 183).	**Greu**, Rmp. 27, (I, 182).
Letre, Rmp. 128, (I, 201).	**Inimi**, Eul. 3, (I, 183).
Paien, Rmp. 27.	**Scanz**, Cart. 42, 30, (I, 183).
Pairi, S. L. circ (I, 202).	**Tirant**, Rmp. 41, (I, 185).
Serf, Alex. 263.	
Ueil, Alex. 222, 436, (I, 202).	
Uel, B. 203, (I, 185).	
Fr. = 7, Prov. = 6, = 13.	Fr. — 5, Prov. = 5, = 10.

Amic, Channonje, Clerc, Greu, Inimi.

Dans ces exemples il s'agit d'acc. sing. qui différaient en latin du nom. plur. et qui n'ont fait que remplacer plus tard cette forme. Supposé que l'*i* final du nom. plur. eût eu la force de transformer tous les thèmes, à quel moment ces thèmes ont-ils commencé à permuter avec ceux de l'acc. sing? C'est certainement à l'époque où étaient tombés l'*o* et l'*u* finals, parce qu'alors le nom. sing. était pareil à l'acc. plur. et on aura voulu introduire entre les deux cas du plur. la même différence qui existait au sing., ce nombre étant le plus usité. Cette même différence caractérisait aussi les masc. de la III^e^ déclinaison, dont l'*s* du nom. plur. avait dû disparaître. Comme cette classe-ci était pourtant plus restreinte que celle de la II^e^ déclinaison, elle ne pouvait pas seule déterminer le changement qui allait s'opérer ici.

D'un autre côté, si un certain nombre de thèmes ne subissaient aucune modification de par l'*i* final, cela n'est pas de nature à ébranler le développement qui vient d'être indiqué, car à l'époque de la chute de l'*o* et l'*u*, *i* final du nom. plur. se maintenait encore, quand même il s'était affaibli en *e*. Donc, à ce moment -là, aucun nom. plur. n'était pareil à l'acc. sing., sauf, bien entendu, les proparoxytons et les mots qui avaient une voyelle d'appui.

La lutte entre le nom. plur. et l'acc. sing. finit avec le triomphe du dernier cas. Il est curieux cependant de voir comment le nom. plur. primitif allait jusqu'à s'introduire à l'acc. du sing. C'était une conséquence de l'hésitation qui régnait une fois au plur. en même

temps que c'en est une preuve. Les acc. *Cabeyl* et *castell* (voir plus haut, p. 51) remontent tous deux à *capilli*, **castelli*. Le premier de ces exemples s'explique facilement comme une sorte de collectif, = les cheveux. C'est un sing. formé d'après le nombre usuel: *capilli* (nom.) *capillōs* (acc.).

Scanz, Tyrant.

Il est difficile de dire, si *sanctī* et *tyrannī* avaient dû provoquer d'autres résultats que *sanctu, tyrannu*. *Sancz, tyrant* sont en tous cas des reformations de *sant, tyran*, les types communs de l'acc. sing. et du nom. plur., et marquent une étape dans le développement de cette déclinaison où on n'avait que deux cas, celui du nom. sing. et de l'acc. plur. et celui de l'acc. sing. et du nom. plur. Le premier se séparait de la seconde en ce qu'il était muni d'un *s* final. *Tyrant* est donc postérieur à l'intercalation d'une dentale dans *tyranz* (> *tyrann-s*) et dû, en premier lieu, à l'existence de formes régulières en *-anz*, obl. *-ant*, vg. *aimanz*, obl. *aimant*. *Sancz* doit être originairement un phénomène dialectal (voir I, p. 183). Après la réduction de *ts* à *t*, l'ortographe *z*, *tz* ne signifiait plus que *t* et fut par conséquent adoptée à l'acc. sing. et au nom. pluriel, en même temps que l'on commence à écrire *t* dans les autres. C'est une question d'ortographe et il est douteux, si l'on a jamais prononcé le *s* à l'acc. sing. ou au nom. plur.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Cas-régime.

Agnels, Cart. 40, 31 (I, 185).
Agnelz, Cart. 40, 19, 20, 22, 23, 27, 30.
Almosniers, Alex. 253 (I, 185).
Amigs, B. 138, 185 (I, 185).
Amis, Rmp. 125 (I, 202).
Ans, S. L. n. 10, 10 (I, 202).
Anz, Alex. 161, 271, 276, Rmp. 4, 6, 90, C. C. 52.
Anz, B. 20, 188, S. L. n. V.
Bailes, Cart. 40, 13.
Ces, Cart. 40, 2.
Channonjes, Cart. 40, 3 (I, 202).
Chans, Rmp. 10.
Chavalers, Cart. 40, 108.
Chavallers, Cart. 40, 13.
Degras, B. 227 (I, 185).
Feus, Rmp. 66 (I, 185).
Fus, Rmp. 6 (I, 185).
Gras, S. L. n. V, V, V, V, n. 10, 10, 10 (I, 185).

Cas réguliers.

Chavels, Alex. 431.
Cleries, Lg. 145 (I, 185).
Cosis, Cart. 40, 10 (I, 202).
Deleit, P. R. I, 167 (I, 185).
Despeis, P. R. I, 168 (I, 185).
Diners, P. R. I, 25.
Enamics, P. R. I, 212 (I, 202).
Fiz, Rmp. 24 (I, 202).
Letrez, Rmp. 127.
Lius, Rmp. 12 (I, 202).
Magestres, A. 82.
Mains, Alex. 387.
Mas, P. R. I, 45, 102 (I, 202).
Meis, Lg. 86, 90 (I, 186).
Mes, B. 59.
Molins, Rmp. 88.
Ols, Lg. 154, 171 (I, 186).
Ortz, Cart. 40, 96 (I, 202).
Pagiens, Eul. 12.
Pairis, S. L. circ. (I, 202).
Poncis, S. L. n. V (I, 186).
Porcs, Cart. 40, 122.
Porz, Alex. 196.
Porz, A. 36.
Poverins, Alex. 100.
Preveires, Cart. 40, 13.
Sainz, Cart. 43, 9 (I, 202).
Sancz, Lg. 2 (I, 186).
Sanz, Lg. 3, 238 (I, 186).
Sanz, Cart. 44, 10 (I, 202).
Sas, Alex. 144 (I, 202).
Sers, Alex. 123.
Sugets, Cart. I B (I, 186).
Suns, Rmp. 101.
Tesaurs, S. L. p. I.
Tyranz, Rmp. 50.
Tons, A. 102.
Uelz, Alex. 242 (I, 203).
Vers, P. R. III 19.

Fr. = 32. Prov. — 40, = 72

Cas d'analogie.

Fr. = 2. Prov. = 8, = 10

DEGRAS, GRAS.

D latin intervocal s'affaiblit en prov. à *dh* avant la chute de la voyelle finale *e: *fedhele, *fedhe.* Devenu final ce *dh* disparaît: **fedhel, fe.* A l'intérieur, entre deux voyelles, il persiste avec la valeur d'une sifflante: depuis environ 1150 on trouve *fezel* écrit au lieu de *fedel* (au son intermédiaire *dh* ne répond aucune ortographe). Toutefois, au centre de la France du Sud, la dentale en question est tombée de bonne heure *(fiel),* plus précisement avant la chute de *ŭ* final; la preuve, c'est que l'on ne trouve pas seulement *fiel,* mais *grau, niu* (cf. I, p. 185). Je ne sais répondre à la question de savoir, si la chute de *dh* est antérieure même aux lois qui concernent les voyelles finales *o* et *e* (supposé que *o* tombe avant *u*), c'est-à-dire, s'il y a eu les étapes intermédiaires **pee (> pede), *graos (> grados).*

Cela posé, *degrados* donnera, dans les dialectes de la périphérie, *degradh's,* au centre *degraos < degraus* ou bien *degradh's.* Si les deux formes existent au centre, la dernière pourrait être régulière, l'autre analogique sur le sing. *degraus;* étant donné que le type *gra* a empiété sur celui de *grau, degradh's,* pourrait aussi représenter un emprunt. Cette question demande à être étudiée. Voir à propos de cela, la répartition des formes *vaun* et *van* de *vadun > vadunt*[1] d'après PAUL MEYER (Rom. 1880, p. 194, sqq.). Selon les différentes dates de la chute de *d,* il y a eu *vadhn < van* et *vadhun < vaun.* Cette explication me paraît plus admissible que celle d'un passage de *vaun* à *van* (voir BOURCIEZ, Annales de la faculté des lettres à Bordeaux, 1890, p. 206, sqq.). Un *n* final ne doit pas entraver la chute de *u* (si le *t* était déjà tombé). La persistance de la désinence *-on, -un* dépendra de l'analogie avec *-an* (I[e] conj.), dont la voyelle se conserve.

Passons à la forme **degradh's.* Donnera-t-elle *degraz* ou *degras?* M. MEYER-L. (Z. XI, p. 286) appelle le passage de *d* à *dh* »Lösung des Verschlusses». Or, le son que représentait *z* comportait dès le début un élément explosif, témoin la reconstitution *tz* pour le *z* primitif. Il me paraît donc assez probable que *degradh's,* au moins dans les dialectes où ce *dh* s'est éteint déjà au sing. *degrau(s),* ne pût résulter qu'en une forme *degras.* Dans les autres dialectes, il est moins aisé de se rendre compte du même phénomène, étant donné d'un côté la nécessité d'admettre *pedhe < pedh < pe,* d'un autre le fait qu'à l'intérieur d'un mot, comme p. ex. *fedel, d* continue à être écrit jusqu'à 1150 (cf. SUCHIER, Grundr. I, p. 581) où

[1] Le *t* final latin est tombé partout, excepté en franç. et dans quelques cas rhétiques, MEYER-L., Gr. I, § 551.

apparaît l'ortographe *fezel*. Il paraît que l'étape *d* (= *dh*) a duré très longtemps, puis le changement en sifflante est venu et *d* (= *z*) ne tarde pas à se laisser remplacer par *z*. Il y a en une transformation très lente de *dh* à *z*, ce qui pourrait parler en faveur d'une prononciation assez énergique de *dh* et, de fait, je trouve *graz* en rime avec *citaz, naz (z = d + s)* dans Gir. de Roussillon, 349 (voir APPEL, *Chrest.*). Ce document est si ancien qu'on ne peut parler de la réduction *z* = *s*, sinon d'après la nasale *n*. L'ortographe *tz* y paraît extrêmement rare (voyez 342: le nom propre *Maunatz*). Je crois donc que *gradus, grados* donneraient dans les dialectes, qui entourent le centre, *graz*, seulement *z* ne doit pas tarder à passer à *s*. *Mercedes* y donnerait également *mercez*. J'ai rencontré la forme *marces* en rime avec *cortes*, à coté de *p(i)ez* > **pedis, -es* (voir Gir. de Rouss. 125, 175, 551, 680, APPEL, Chrest.) Elle peut être analogique d'après *merce*, mais pourrait aussi dépendre d'une dissimilation.

Eu égard au *graz*, relevé dans Gir. de Roussillon[1], je me vois forcé de traîter la forme *degras* dans *Boece*, le plus ancien document provençal, pour une forme refaite sur *degra* de **degradhu*. La confusion entre *s* et *z* dans ce morceau n'apparaît qu'après un *n* (rem. *senz, menz* contre *lains*). Il en est de même de l'emprunt *gras*, S. L. n. V, pourvu que cette forme ne soit pas indigène, auquel cas elle prouverait, pour le domaine central, le passage de *gradhos* < *gradhs* à *gras* et la chute de *d* lat. intervocal à une époque entre celle de *o* et celle de *u* atone. Elle confirmerait en même temps une différente date pour la chute de *ō* et *ŭ* atones finals et, par conséquant, leurs existences indépendantes en latin vulgaire.

FEUS, FUS.

Le traitement de *focus* est en partie analogue à celui de *gradus, clavus, rivus*. Dans les trois cas, la persistance de la voyelle finale est dûe à la perte de la consonne intervocale à une époque reculée. *Clavus, rivus* aboutissent, selon M. MEYER-L., Gr. I, §§ 250, 403, à *claus, rius*, déjà en latin vulgaire. Si cela est, il faudra aussi admettre en latin le passage de *-ovu* primaire à

[1] *Nudos* y est sous la forme *nus*, 125, à l'intérieur du vers, mais sous celle de *nuz* 551, en rime avec *vertuz*. M. GRÖBER prétend, Z. XI, p. 287, que le prov. *niu* a été formé d'après *apriu, viu* etc., car on n'a que *nod, nud* de *nodu, nudu*. Mais les forme dial. **nou, *nuu* < *nu* ont pu succomber sous l'invasion des autres. MISTRAL donne pour le lim. mod. *nou*. Il est possible aussi qu'on ne fît pas tomber le *d* intervocal pour éviter la confusion avec *nou* (novum). *Nudu* donnerait, avec chute de *d*, *nuu* < *nu*. C'est la forme actuelle en bordelais (Mistral). Le *d* de *nod, nud* est intéressant, on attendrait *no, nu*. On peut les admettre, Raynouard donne *no* à coté de *not*. *Nud* est peut-être dû au fem. *nuda*. Rem. aussi *mercet* pour *merce*, auquel je reviendrai plus tard.

-ou, de *-uvu* primaire à *-uu*. La forme *grau* appartenant à une certaine région prov.[1] est le produit de la chute de *d* antérieurement à la loi qui concerne l'*u* final. Le cas est analogue pour le franç. *fou* < *feu* de *focu* < *fogu* (v. I, p. 167, sqq.). Outre les formes *fou* et *fuu*, provenant de différentes façons de l'étape **fuou* (*f(u)ou* et *fu(o)u*), l'ancien anglo-normand connait aussi la forme *fué*, *fueu* (*Samson de Nauteuil*, voir I, p. 172). La première de ces deux formes est la même qui se trouve dans l'Est, bien que dans lex textes étudiés par M. GOERLICH (Burg. Dial.) *ue* pourrait être une orthographe pour *eu*. La curieuse absence de la voyelle finale *u* dans l'anglo-norm. *fué* rend probable qu'à l'époque de la chute de la voyelle finale la consonne palatale se laissait encore entendre. En ne devant admettre à la fois dans le même dialecte un traitement différent pour le même phonème, on est renvoyé au pluriel *focos*, dont le *o* final serait tombé à l'étape **fuogos* ce qui donnerait *fuogs*, *fuegs*, *fués*. Contre l'acc. sing. *fou* < *feu*, le nom. sing. *fous* < *feus* et on avait alors l'acc. plur. *fues*. Les deux cas avec *s* provoquent un double rég. sing. *feu*, *fue*. Le nom. plur., originairement **fueis*, avait été déjà remplacé par *feu* d'après le sing., ou bien par *fué* d'après l'acc. plur. Enfin le sing. a évincé le plur. et on a eu partout soit *feus*, *feu*, *feu*, *feus*, soit *fuus (fus)*, *fuu (fu)*, *fuu (fu)*, *fuus (fus)*, la dernière forme propre à l'anglo-normand. Voyez à propos de cette discussion l'explication présentée M. ASCOLI, Arch. Gl. X, p. 262, sqq. L'éminent phonétiste italien attribue, quoique d'une autre manière et avec allusion au celtique, les résultats du latin *focus* à une différence morphologique, notamment entre l'acc. et l'abl. sing. *Fou* proviendrait de l'abl. *foco* et prouverait la continuation de ce cas, ce qui me paraît peu certain, du moment que la même forme se laisse aussi facilement tirer du plur. *focōs*. Le prov. *niu* ne représente non plus un abl. latin, comme le veut M. ASCOLI (l. c., p. 268). Cette forme dépend de la chute de *d* intervocal.

Neutres.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Singulier.	
Cas-sujet.	
Mal, P. R. I, 240.	**Cels**, A. 52.
Mas, B. 163, Cart. 40, 62, 64, 73, 74.	**Damz**, Lg. 51.
Message, Alex. 388.	**Iuersz**, C. C. 31.

[1] Le franc. *blef* de *bladu* est d'une autre provenance; *u* final ne se change pas en *f* en fr. **Vivu* < *vif* est dû au fém. *viva* < *vive*.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Messaget, C. C. 67 (I, 210).	**Jorz**, Alex. 51.
Ornement, Alex. 138.	**Lignages**, Rmp. 120.
Palaz, B. 162.	**Linatgues**, S. L. p. 6.
Prest, P. R. I, 68 (I, 210).	**Mals**, Rmp. 8, 64.
Prez, B. 189.	**Mesatjes**, P. R. III, 16.
	Mestiers, Alex. 367, 376.
	Pechiez, Alex. 59, 108.
	Periz, Rmp. 18, 24.
	Tormenz, Rmp. 86, 118.
Fr. = 3. **Prov.** = 9, = **12**	**Fr.** = 14. **Prov.** = 3, = **17**

Le passage des neutres de la II^e^ déclinaison au masc. remonte à la période préhistorique des langues romanes. Celles-ci n'ont gardé que bien peu de traces de ce genre. Le phénomène se trouve exposé d'une manière détaillée dans *De genere neutro intereunte in lingua latina,* 1883, par E. Appel[1]. La grammaire de M. Meyer-L. (338, sqq.) et sa critique de l'ouvrage de M. Appel (Litteraturblatt 1884, p. 108, sqq.) offrent aussi, à côté de petits faits intéressants, des points de vue généraux d'une grande importance. Selon les deux auteurs le changement de genre en question s'opère lentement, d'une manière successive; presque pour chaque mot il y a un motif spécial qui en occasionne l'altération. Ai-je besoin de rappeler la méthode chronologique employée par M. Appel, lequel renvoie certains exemples à la langue classique, d'autres à une latinité plus récente, d'autres encore au X^e^, XI^e^ et au XII^e^ siècle? M. Meyer-L. dit dans *Grundriss I,* p. 370: »Die o-stämme werden successive im sing. zu masc. und sind es im romanischen ganz.» Cela est sans doute conforme à la vérité, mais il faut appuyer sur le fait que des tendences plus générales ont agi aussi. L'explication des petits faits deviendrait peut être plus ou moins hazardée, si elle n'avait pour base des données principales et d'une importance plus profonde. Il ne faut pas confondre la langue vulgaire avec la langue écrite. Dans celle-ci, où l'on suivait les modèles classiques en même temps qu'à son insu on attrapait des usages plus libres, le changement dont il est question était une longue lutte entre l'ancien et le nouveau système et ce n'est que bien successivement que le masc. parvient à remplacer le neutre. Le fait qui me paraît, dans la langue parlée, y avoir contribué le plus à savoir le passage du pluriel neutre au fém., a fourni à M. Appel

[1] Voir aussi, et surtout, *Schicksal des lat. neutrum im romanischen,* par Meyer-L.

la majorité de ses exemples, mais il ne semble pas avoir reconnu, dans ce fait, la première cause de la perte des neutres, de l'*s* de flexion qu'on leur supplée. En tous cas, il ne fait pas de distinction entre la Gaule et l'Italie, ce qui est nécessaire. M. MEYER-L. dit à propos du nom. sing. neutre (Gr. II, 38): »Dans les langues à flexion, les radicaux en *-o* et en *-u* ont passé au masculin, et prennent par conséquent une *s* au nominatif: afr. *prez*, aprov. *pratz*; c'est l'aboutissement d'un procédé dont la naissance remonte à l'époque la plus reculée du latin vulgaire.» Dans une remarque il renvoie à Appel. Plus loin, § 12, en parlant du pluriel, il est d'avis que la ressemblance entre l'acc. *locu* et *brachiu* pouvait produire une confusion entre les plur. en *-i* et une en *-a*.

En général et sur tout le domaine de l'empire romain il faut chercher la raison de la perte des neutres d'abord dans les changements phonétiques tels que l'amuïssement de l'*s* et de l'*m* finals, tout le monde en est d'accord. *M* tombe partout, *s* seulement en roum. et dans la plus grande partie de l'Italie. De là deux différentes flexions:

1) en ital. et en roum.

	masc.	neutr.
Sing.	locu	signu
	locu	signu
Plur.	loci	signa
	loci	signa

Les deux genres se confondent entièrement au sing. Le sentiment de la différence entre un objet qualifié comme masc. et comme privé de sexe commence à se perdre. Mais lequel des deux genres prendra possession de l'esprit? Dira-t-on au plur., *loca* ou *signi*? La victoire du masc. *signi* sur le neut. *loca* aurait sans doute été moins facile, si le type *signa* n'avait été pris pour un féminin. C'est ce qui enlève la vitalité à la declinaison neutre. Cependant, les exemples du type *loca* ne manquent pas, cf. SITTL, A. L. L. II, p. 569, qui en caractérise la plupart comme »Gelehrtengriller».

2) En dehors de l'Italie et de la Roumanie.

	masc.	neutr.
Sing.	locus	signu
	locu	signu
Plur.	loci	signa
	locos	signa

M. Schuchardt n'a pas eu tort en disant (Zeitschrift für vergl. Sprachf. XXII, p. 164): Verstummte auslautendes *m* im Volkslatein Galliens nicht, dann ist auch der Übergang der neutr. der II in masc. weniger leicht zu begreifen», car la différence entre les nom. *locus* et *signu* est moins saillante qu'entre *locus* et *signum*. *Signu* paraît, vis-à-vis de *locus*, manquer de désinence. Mais je me demande, si la chute de *m* est suffissante pour amener la perte des neutres. Les types de l'acc. sing.: *locu* et *brachiu*, exposés par M. Meyer-L. (Gr. II, § 12), est-ce qu'ils se prêtent plus que les plus anciens *locum*, *brachium*, à expliquer la confusion au plur. entre des formes en *-i* et en *-a*? La ressemblance entre les deux cas de l'accusatif sing., vu la fréquence de ce cas, est capable, il faut l'avouer, de troubler les distinctions entre les masc. et les neutr. On peut s'attendre à trouver au nom. **locu* à coté de **signus*, **loca* à coté de **signi*. Mais la raison de la retraite finale des neutres en faveur du masc.? Elle est encore dans le passage des plur. en *-a* au fém., dans l'amoindrissement de force qu'éprouvent de cette façon les neutres. Pourquoi, dans le cas contraire, les types en *-u* et en *-a* n'auraient-ils pas pris le dessus, formant évidemment des groupes beaucoup plus nombreux que celui en *-us*, en *-i* ou en *-os*?

Lorsque les pluriels en *-a* qui avaient un sens collectif furent incorporés à la I^e^ déclinaison, un certain nombre de sing. en *-u* restèrent isolés. Guidé par les masculins qui se terminaient en *-u* à l'acc. sing., on refaisait pour ces neutres un nouveau plur. conforme au masc. On disait, par exemple, **folii*, **folios* en parlant de plusieurs différentes feuilles, par opposition à *folia* qui évoquait plutôt l'idée d'une masse de feuilles. Puis on allait jusqu'au bout en déclinant: **folius*, **foliu*; **folii*, **folios*. A mesure que les pluriels passent á la I^e^ déclinaison, la classe de **folius* grandit. Quelques uns de ces mots ne retiennent que la forme fém., d'autres se maintiennent en qualité de doublets. A une certaine époque ils sont assez nombreux pour faire transporter aux autres, définitivement, les terminaisons masc.

Au début, lorsque le mouvement en question ne dominait pas encore, il y a eu hésitation entre le masc. et le neutre. Pour les nom. masc. en *-um* voir Roensch, *Itala*[1], p. 239, sqq. et Appel,

[1] Cependant, il est permis de croire qu'il s'agit ici du domaine linguistique où *s* final s'était amuï (cf. Ott, Neue Jahrb. für Phil. 1874, p. 790). La confusion était alors une question d'orthographe. Quant à la Gaule, M. Bonnet (*Le lat. de Grég. de Tours*, p. 345) avertit que l'oeuvre de Grég. contient plus de masc. sous la forme de neutre *(-um)* qu'il n'y a de neutres en *-us*. Ces formes neutres ne peu-

De neutro intereunte, p. 100. Des plur. masc. en *-a* se retrouvent en anc. fr. et en rhétique, cf. MEYER-L., Gr. II, § 8, MUSSAFIA, Jahrbuch VIII, p. 128, TOBLER, Jahrbuch IX, p. 116.

Le passage des neutres plur. au fém. a été étudié d'une manière détaillée par M. APPEL, dont l'ouvrage important vient d'être cité, de M. MEYER-L., Grundr. I, p. 370, Litteraturblatt 1884, p. 110, Gr. II, §§ 8, 54, de M. SCHUCHARDT, Z. für vergl. Sprachf. XXII, p. 164 et de M. SITTL., A. L. L. II, p. 569, 571, 572.

La confusion débute avec la chute de *m* final. On voit dès ors, déjà au premier siècle de notre ère, des neutres collectifs en *a* traités au point de vue morphologique comme des fém. sing. quoique gardant le sens du pluriel, vg. *castra* Itala, *spolia* Augustinus, *arma* Lex Longob. (voir APPEL, l. c., p. 14). Puis tout en demeurant à la I^e^ déclinaison, ils manifestent de nouveau dans leur accord avec le verbe le caractère de pluriels, vg. *se alequa strumenta ostensas fuerint* (JUBAINVILLE, *Les subst. lat. en Gaule*, p. 56). Ils sont alors susceptibles de prendre un *s* final dans le domaine où cette consonne ne tombe pas. Finalement la forme en *-a* apparaît comme un sing. ordinaire de la classe des fém., vg. *retia* (*Itala*, p. 259) dans des documents antérieurs à St. Jérome (avant 350 apr. J. C.). Cependant, ce ne sont plus seulement les collectifs qui passent à la I^e^ déclinaison mais d'autres neutr. aussi, notamment ceux qui se terminent en *-ia* et *-entia*, vg. *omnia rem* (Form. Andeg., voir SITTL., A. L. L. II, p. 572). Souvent la place que la forme occupe dans une phrase favorise le changement de genre, vg. *erat tanta vigilantia et studia sanctitatis* (APPEL, l. c., p. 13). Je laisse de côté la question de savoir, si *studia* doit être compris comme un fém, ou non. L'influence que subit cette forme ne saurait être contestée. Le passage à la I^e^ déclinaison fut aussi facilité par le fait que les poétes latins, en pratiquant le vers, remplaçaient volontiers le neutr. sing. par le plur., qui offrait un dactyle ou un troché. Ainsi, quantité de neutres, entre autres les mots désignant les partie du corps, passent au fém. De méme, des participes comme *jussa, promissa, clausa, responsa, gesta, finita, reddita, explicita*, ceux en *-sa*, parcequ'il n'y avait déjà pas mal de fém. en *-sa*. Les noms de plantes neutres ont souvent dû prendre le genre de *planta, herba*.

Après tout, un certain nombre de neutres parmi ceux qui ne viennent pas d'être mentionnés, se sont montrés plus réfractaires au

---

vent guère marquer l'état de transition; ils prouvent seulement à quel point on voulait réagir parmi les lettrés contre l'usage populaire qui abandonnait de plus en plus le neutre.

changement en question. Ceux-ci auront pris un *s* à l'acc., parceque ce signe existait partout ailleurs (*as* I, *os* II, *es* III). Dès que cette finale s'étend aussi à tous les nom., comme p. ex. en Espagne, où l'on avait *as* I, *os* II, *es* III, il est probable qu'elle allait englober aussi les neutres et l'identité avec les fém. se produit derechef.

Il faut donc reconnaître une étape où vg. *olivetas* (cf. MEYER, L., Litt.-blatt 1884, l. c.) n'implique pas nécessairement l'idée d'un fém. Le cas doit appartenir à la période de transition, où les fém. et les masc. pouvaient se substituer, l'un à l'autre, en passant par le neutre (cf. APPEL, *De neutro intereunte*, p. 9, pour l'ital. MEYER-L., Gr. II, §§ 55, 387, 388).

Le nom. sing. des neutres a donc recu un *s* final par analogie avec les masc. C'est ainsi que s'est produit le changement de genre. Parmi les exemples dits réguliers il faut écarter *mas, palaz, prest, prez,* qui remontent aussi bien à une forme latine en *s* qu'à une forme en *-m*. La première a probablement existé. M. APPEL relève (p. 92) *palatius, pretius,* quoique assez tard, celui-ci dans Lex Sal., l'autre dans Gloss. Sang. et dans Esp. Sagr.

Quatre mots se presentent sans *s* au nom.: *mal, message, messaget* et *ornement.*

Pour ce qui est de *ornement* (Alex. 138, et *palie*, même vers) il est difficile de ne pas y voir un nom., *remaneir* étant un verbe neutre (cf. Godefroy). Puisque M. PARIS a préféré adopter, pour l'édition de 1885, la leçon commune aux ms. L et A (voir *Alexis*, 1871, p. 145): *remest* et non l'autre qui contient *laissat* (verbe actif), il est permis de croire que nous devons l'absence de l'*s* à une influence savante (*palie* est lui-même un mot savant), si non, on attendrait que *palie* et *ornement*, étant dès lors à regarder comme des sujets d'origine anglo-normande, eussent été munis de l'*s* de flexion (cf. *Alexis*, 1871, p. 45, 46, 107). La même influence doit être reconnue dans *message, messaget* et peut-être aussi dans *mal* (cf. MEYER-L., Gr. II, § 8). Quant à *message*, Alex. 388, le ms. P, quoique écrit en Angleterre (cf. *Alexis*, 1871, p. 5, 7), donne *cum doloros messages* (cf. FOERSTER et KOSCHWITZ, *Altfr. Übungsbuch*, p. 139)[1].

[1] Pour la question de ces nom. voir aussi KOSCHWITZ, Z. II, p. 486—488, MEISTER, *Oxf. Psalt.*, p. 87, et SUCHIER, Rmp., p. XXXVIII.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Cas-régime.

Argent, B. 193 (I, 210).
Argent, Eul. 7, Alex. 526, Rmp. 111, 126.
Argent, P. R. I, 19, 25 (I, 222).
Arment, Rmp. 42.
Aur, B. 210, P. R. I, 19, S. L. circ.
Azet, P. R. I, 57.
Braz, A. 72.
Castel, Cart. I, B,. Cart. 42, 11, 12, 15, 16, 20, 21 Cart. 44, 2, 7.
Cel, Lg. 202, 203, 238 (I, 211).
Cel, B. 74, 98, 167, 168, 208, P. R. I, 80, III, 10, 18, S. L. p. I, I, n. V, A. 40, 105.
Ciel, Eul. 6, 25, Lg. 208, Alex. 53, 122, 179, 410, 550, 590, 606.
Clas, A. 2.
Comprobad, Cart. I B (I, 211).
Corage, Alex. 446.
Coure, S. L. n. 10.
Damage, Rmp. 11, 117.
Damne, Serm. (I, 211).
Dan, Cart. I B.
Deves, Cart. 40, 20, 69.
Desert, Rmp. 87, 94.
Do, S. L. p. I, I, I, p, 6 (I, 223).
Domenge, Cart. 40, 6, 15, 16, 52, 65 (I, 223).
Domenge, Cart. 39, 2 (I, 223).
Dun, Rmp. 10, 58.
Efern, Sp. 95 (I, 223).
Efern, P. R. I, 207, 250, S. L. ciic, circ (I, 223).
Effern, B. 182 (I, 223).
Empeyr, A. 81 (I, 223).
Enfern, Rmp. 5 (I, 223).
Argenz, S. L. circ. (I, 210).
Castell, Cart. II B, II B (I, 210).
Chastell, Cart. 40, 91, 98, 101, 103, 110 (I, 211).
Jor, Rmp. 58 (I, 212).

Cas réguliers.

Enque, Alex. 281 (I, 212).
Eritage, Rmp. 117.
Escrit, Rmp. 76, 79.
Escud, A. 94 (I, 223).
Estage, Rmp. 110.
Fil, B. 186.
Flaiel, Lg. 179, 193.
Gre, Rmp. 57 (I, 223).
Gred, Lg. 60 (I, 212).
Gret, Lg. 62, Alex. 28 (I, 223).
Ivern, Rmp. 97 (I, 223).
Jorn, Alex. 537, 542, 576, 595, Rmp. 22, 55, 91, 115, 122 (I, 223).
Jorn, B. 133, P. R. I, 76, 121 (I, 223).
Jugement, Rmp. 34, 55, 112.
Jutgament, P. R. I, 238 (I, 224).
Jutjamen, B. 17 (I, 224).
Jutjament, P. R. I, 82 (I, 224).
Lignage, Alex. 250, 447, Rmp. 11 30.
Lignaget, C. C. 14 (I, 213).
Ling, A. 31 (I, 224).
Logre, Cart. II B, Cart. 44, 8 (I, 224).
Lugre, Cart. I B (I, 224).
Magesteyr, A. 80 (I, 224).
Mal, Alex. 153, Rmp. 19 (I, 213).
Mal, B. 50, 90, 109, P. R. I, 126,
Mancip[1], Cart. 40, 12 (I, 215).

Cas d'analogie.

[1] *Mancĭpĭu* donnerait régulièrement en fr. **manceche* (comp. *apĭu* < *ache*), dans le sud du prov. **mancepi* (cf. Meyer-L., Gr. I, § 506). La forme *mancip*, *massip* étant la seule usitée, M. M.-L. croit à un type **mancĭpum* (cf. esp. *mancebo*), lequel donnerait en franc. *mancip* (cf. Meyer-L., *Lat. Neutr. im Rom.*, p. 155). Le prov. aurait emprunté le mot au franc., **mancĭpum* ayant dû donner **mancep* en prov. (cf. *cera*, *merce*). Or le franc. *mancip* ne me paraît pas le continuateur rég. de **mancĭpum*, qui se changerait plutôt en **mancif* (cf. *capu* < *chef*). Le fém. est en fr. *mancipe*, en prov. *mancipo*. Il est donc plus probable que nous avons affaire à un mot savant, à moins que le terme ne soit originairement du Dauphiné, où *man-*

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Mantel, Rmp. 36.
Martir, Alex. 566 (I, 224).
Mas, Cart. 40, 50, 81, 85, 90, 93, 94, 100.
Matin, C. C. 3, A. 93.
Mel, Val. 25.
Menestier, Eul. 10 (I, 215).
Mesatge, Cart. 41, 8 (I, 224).
Messaitgue, Cart. 43, 6 (I, 224).
Mesteir, S. L. p. 6 (I, 224).
Mestier, Rmp. 61 (I, 220).
Miel, Lg. 101, 123, 135, 142, 144, 148, 196 (I, 220).
Mistier, Lg. 81, 103 (I, 220).
Monstier, Lg. 66, 95, 98, 111, 117 (I, 220)
Mostier, Alex. 172, 176, 184 (I, 220).
Mot, B. 132.
Nuirimento, Cart. 39, 5 (I, 220).
Orge, Cart. 40; 45, 73.
Parage, Alex. 248.
Paraget, C. C. 13 (I, 220).
Parchamin, Alex. 281.
Pargamen, A. 9 (I, 220).
Pargamin, A. 90.
Pecat, P. R. I, 187, 204 (I, 224).
Pechat, S. L. circ (I, 224).
Pechie, Rmp. 7, 19, 70, 78 (I, 224).
Pechiet, Alex. 320 (I, 224).
Peril, Val. 1, 26.
Plaid, Serm. (I, 220).
Plait, Alex. 49.
Playt, A. 98.
Poi, P. R. IV, 11 (I, 224).
Point, Rmp. 68.

cipium doit donner régulièrement **mancieip* (cf. Devaux, *Langue vulg. du Dauph. septentrional*, p. 283, 317). Il est possible que la forme du Cart. de Montelier soit toute régulière, mais vu les résultats généraux en franc., en prov. et surtout en esp. il vaut mieux, je crois, admettre une formation savante de **mancĭpum*.

Cas réguliers.

Pra, Cart. 40, 95, 102, 104 (I, 225).
Prado, Cart. 39, 3 (I, 220).
Preiement, Eul. 8.
Pris, Alex. 78.
Pui, Rmp. 45.
Reclus, Lg. 155.
Regnet, Lg. 72, 116.
Romanz, Rmp. 128.
Sagrament, Cart. 42, 10, 18, 23, P. R. I, 148 (I, 225).
Ser, B. 123.
Seyr, A. 92 (I, 225).
Socors, Sp. 78.
Soing, Alex. 245, 534 (I, 225).
Solaz, A. 7.
Talan, P. R. III, 19 (I, 225).
Talant, B. 113 (I, 220).
Talen, B. 196 (I, 225).
Talent, B. 152, A. 73, P. R. I, 163 (I, 221, 225).
Talent, P. R. III, 12 (I, 221).
Talent, Rmp. 16, Alex. 25, 50, 139, 530.
Torment, Lg. 12, 173, Rmp. 6, 22, 61, 66, 85, 98.
Torment, B. 19, 157, P. R. I, 35, 85, 208, 250 (I, 221, 225).
Tort, Rmp. 53, C. C. 47.
Tort, P. R. I, 243, IV, 10, A. 99.
Travail, Rmp. 94.
Uis, Alex. 178.
Veir, Rmp. 100.
Vestement, Rmp. 37, 111.
Vestiment, B. 190, 204 (I, 221).
Vin, Alex. 225.
Vin, Cart. 40, 12, 29.

Fr. = 127 **Prov.** = 123, = **250.**

Cas d'analogie.

Fr. = 1 **Prov.** = 8, = **9.**

ARGENZ est une curiosité ortographique, provoquée par l'amuïssement de la sifflante au nom., (voir *scanz*, p. 56). Par contrecoup, ce cas apparaît sous la forme de *argent*.

CASTELL, CHASTELL. La liquide finale est mouillée (voir *cabeyl*, p. 50) et ne saurait provenir que d'un nom. plur. **castelli*, créé d'après les masculins (voir à ce sujet p. 63); la lutte entre l'acc. sing. *castel* et le nom. plur. *castelh* a dû se terminer en faveur de *castel* (le nom. sing. et l'acc. plur. se disaient *castels*). Comme nous le voyons, *castelli* a cependant laissé des traces. A quoi cela tient-il? A une influence probable de la part des mots comme *uelh*, *filh*, où *l* mouillé caractérisait et l'acc. sing. et le nom. plur.

JOR paraît être une reformation d'après le nom *jorz* (v. I, p. 212). On attendrait peut-être plutôt à l'époque de Rmp. *jort* (cf. *tyrant* d'après *tyranz*, etc.), surtout parcequ'une telle formation était préparée par des mots comme *orz*, *ort*, l'adj. *courz : court*, *morz : mort*, etc. Comp. pour le prov. P. MEYER, Rom. 1878, p. 107, CHABANEAU, Rom. 1879, p. 110. C'est ce qui parlerait pour une chute normale de *n* dans *jorn*.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Pluriel.	
Cas-sujet.	
Joie, Alex. 503.	**Palais**, Alex. 403.
Preiere, Rmp. 117.	**Pecat**, P. R. I, 239.
	Talant, B. 80, 91.
	Uestement, C. C. 29.
Fr. = 2, = **2.**	**Fr.** = 2 **Prov.** = 3, = **5.**

Les exceptions sont masc. et se laissent déduire d'un type en *-i*. L'existence de ce type en latin parait prouvée par les acc. sing. *castell*, *chastell*, dont il vient d'être question.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Cas-régime.	
Civaa, Cart. 40, 39, 43.	**Armas**, Cart. I B.
Feste, Alex. 257.	**Castels**, Cart. 42, 5.
Joie, Alex. 623, Rmp. 87, 98.	**Devensos**, Cart. 39, 5.
Moia, Cart. 40, 92.	**Empedementz**, Eul. 16.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Semoia, Cart. 40, 73, 74, 77.	**Escriz**, Rmp. 127.
Montana, S. L. n. V.	**Estrumenz**, Rmp. 102.
Montaina, S. L. n. 10.	**Flaiels**, Lg. 236.
Pome, Rmp. 13.	**Jornz**, Cart. 40, 25, 26, 32, 33, 34, 37.
Viande, Alex. 251.	**Jors**, Sp. 94.
	Jorz, Alex. 210, 572.
	Jos, S. L. n. V.
	Lauuras, Lg. 157.
	Lengatges, S. L. p. I.
	Leures, C. C. 25.
	Mals, Alex. 505, 622, P. R. I, 165, 167, S. L. p. I.
	Novas, S. L. n. V.
	Palais, Rmp. 88, 104.
	Pecat, P. R. I, 164.
	Pecatz, P. R. I, 38.
	Pecaz, B. 159, P. R. I, 116.
	Peccaz, B. 228.
	Pechet, Sp. 16.
	Pechietz, Lg. 225.
	Pechiez, Alex. 618.
	Praz, Cart. 40, 64.
	Talanz, S. L. circ.
	Tormenz, Rmp. 102.
	Torts, P. R. I, 72.
	Usatges, Cart. 40, 1.
Fr. = 6, **Prov.** = 8, = **14.**	**Fr.** = 17, **Prov.** = 24, = **41.**

La plupart des cas d'analogie remontent au type masc. en *-os*, terminaison qui se trouve reproduite, par une influence latine, dans la forme *devensos* (Bouches-du-Rhône). *Pecat* (P. R. I) et *pechet* (Sp.) marquent, par l'absence de l'*s* final, un trait dialectal (voir *scanz*, p. 56). *Armas, lauuras, leures, novas*, ayant passé au fém., ont pris le *s* final qui convient aux plur. de cette classe de mots.

Moia et *semoia*, n'ayant pas passé à la I^e^ déclinaison, seront probablement à compter parmi les quelques exemples du maintien du genre neutre (cf. les articles de MUSSAFIA et de TOBLER, Jahrbuch VIII et IX).

III.

Troisième Déclinaison.

Masculins et Féminins.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Singulier.

Cas-sujet.

Abas, Cart. 41, 8.
Breu, Cart. 40, 1 (voir p. 76).
Chazaire, S. L. p. I, I.
Coms, B. 34, 104, Cart. I B, Cart. 42, 15, 20, 24.
Cons, Alex. 17, 54 (I, 290).
Costre, Alex. 176.
Efas, S. L. n. V, circ.
Efaz, S. L. circ (I, 290).
Effas, S. L. n. V (I, 291).
Emfes, A. 55, 57, 75 (I, 303).
Emperedre, Alex. 17.
Fis, B. 40 (I, 303).
Hom, B. 177, Cart. 41, 2, 6, Cart. 43, 5, A. 12, 34.
Huem, Rmp. 9, 31, 73, 81, 96, 115, 115, 116.
Laire, P. R. I, 34.
Leu, A. 57 (I, 303).
Maire, S. L. n. V, n. 10, 10.
Medre, Alex. 107, 129, 131, 146, 151, 207, 236, 249, 422, 496, 601.
Moiller, S. L. n. 10 (I, 303).
Moler, P. R. I, 5 (I, 304).
Om, Lg. 31, 73, 156, 197, Alex. 14, 240, 247, 273, 343, 612, C. C. 28 (I, 292).
Amor, Alex. 1.
Citet, Alex. 81, 298.
Clartez, C. C. 17.
Dolor, Alex. 409, 484.
Dolors, B. 41.
Eez, Rmp. 90.
Enfermetet, Alex. 278.
Fei, Rmp. 14.
Fin, Alex. 289, 460.
Gent, Alex 299, 488, 511, 531, 571, Rmp. 16, 40.
Lehz, S. L. p. 6 (I, 291).
Meitaz, Cart. 40, 43, 58.
Merces, S. L. p. I, P. R. I, 198, 200.
Moillier, Alex. 55 (I, 291).
Mort, Rmp. 9, 63, 83.
Morz, B. 125, 175.
Nef, Alex. 77, 197.
Onor, S. L. n. 10.
Onors, B. 114.
Ost, Alex. 143 (I, 292).
Pitiet, Alex. 440.
Razos, P. R. II, 1.
Re, S. L. circ.
Rien, Rmp. 25.
Serjanz, Alex. 336.
Serpens, S. L. p. I, I.

Cas réguliers.

Om, B. 33, 92, 107, 122, 149, 171, 191, 225, P. R. I, 53, 144, III, 6, IV, 3, Cart. 43, 4, 4.
Om, Serm. (I, 304).
On, C. C. 14 (I, 292).
Paire, S. L. p. I, n. V, n. 10, 10, 10, P. R. III, 4, IV, 1.
Pare, A. 33 (I, 304).
Pecaire, P. R. I, 123.
Pedre, Alex. 16, 33, 36, 52, 106, 111, 135, 206, 221, 236, 386, 391, 415, 421, 496, 601.
Pelz, B. 116.
Reis, Lg. 20, 49, 67, Alex. 514, Rmp. 37, B. 62, 64, 71.
Reiz, C. C. 72.
Res, B. 137, P. R. I, 106, 197, A. 58.
Reys, A. 28, 46, 53, 54.
Salvaire, S. L. circ, circ.
Sauvaire, Lg. 13.
Seiner, S. L. n. V, n. 10, p. 6, 6, 6.
Sendra, Serm. (I, 292).
Sire, Alex. 13, 124, 420 (I, 292).
Siret, C. C. 35, 89 (I, 293).
Sol, A. 50.
Traïtre, Rmp. 115.

Fr. = 66 **Prov.** = 74, = **140.**

Cas d'analogie.

Tempestaz, A. 49 (I, 293).
Tempeste, Rmp. 86.
Vertaz, S. L. p. I, I.
Voiz, Alex. 292, 313 (I, 293).

Fr. = 31 Prov. = 18, = 49.

Il convient de regarder à part les parisyllabes et les imparisyllabes, de séparer les masc. et les fém., le français et le provençal.

Français.

A. *Parisyllabes:*

	Masc.	Fém.
a: Thèmes en *-r:*	pedre	medre

Ces formes répondent au nom. latin. Elles peuvent aussi bien remonter à l'acc.

	Masc.	Fém.
b: Autres thèmes:	*ost* (fém., *Armbr.* p. 88)	*fin*
		nef
		fei
		rien

Les fém. correspondent à l'acc. latin. Il est à remarquer que le masc. *hostis* se trouve aussi employé au fém. en ancien français. Le fait remonte probablement à la période préhistorique (*Armbr.*, l. c.). Rien n'empêche de considérer *ost* (Alex. 43) comme fém. Il représente, comme les autres, l'acc. latin.

B. *Imparisyllabes:*

I. Accent immobile.

	Masc.	Fém.
a Monosyllabes:	reis	*voiz*
(thèmes en *c*, *g*, *t*)	reiz	*gent*
		mort

Le *z* de *reiz* n'est qu'une ortographe pour *s* (cf. I, 292). Les masculins offrent le résultat régulier du nom. lat. *rex*. qui doit donner *reis* (cf. I, p. 293. sqq.). Les fém. font exception en représentant l'acc. latin.

	Masc.	Fém.
b Polysyllabes:	cons	—
(thèmes en *n*, *t*)	huem	
	om	
	on	

Pas de fém. Les masc. viennent régulièrement du nom. latin.

II. Accent mobile (thèmes en *r*, *t*).

Masc.	Fém.
amor (fém., *Armbr.* p. 74)	*eez* (masc., *Armbr.* p. 38)
costre	*citet*
dolor (fém., *Armbr.* p. 66, 76)	*clartez* [1]
emperedre	*enfermetet*
sauvaire	*pitiet*
sendra	*tempeste*
sire	*moillier*
siret	
traitre	
serjanz	

Les masc. sont réguliers, à l'exception de *serjanz* qui répond à une forme **servientis*. *Amor* et *dolor* ont pris le genre fém. et remontent à l'acc. latin. Il en est de même des fém. latins, sauf *eez* qui est masc. et répond à une forme **aetatis*. Il y a une différence entre les masc. réguliers et les masc. irréguliers. Ceux-là sont tous des noms de personnes, de titres, de professions, etc. Ceux-ci représentent aussi d'autres mots.

L'examen qui précède donne lieu à admettre une différence entre le masc. et le fém. Tous les substantif du dernier genre répondent visiblement à l'acc. latin. Il n'y a qu'une seule forme qui offre en même temps le nom., c'est *medre*. Les exemples manquent pour une des deux classes d'imparisyllabes à accent immobile, à sav. les polysyllabes, mais on doit supposer que ce qui vaut pour tous les autres fém. vaut aussi pour celles-ci. Parmi les masc., en revanche, il n'y a aucun cas qui répond à l'acc. latin, abstraction faite, bien entendu, des parisyllabes en *-r*, dont les deux cas se sont confondus. Ceux qui signifient des noms de personnes, des titres, des professions etc., se laissent déduire du nom. lat., sauf *serjanz* qui, tout comme *eez*, est une nouvelle création en *-s*, faite sur l'acc. *Reis* (reiz) > *rex* est douteux, pouvant aussi bien représenter une nouvelle forme **regis*, faite sur *rege(m)*. Si le nouveau type du nom. est de provenance latine, il est à supposer que les parisyllabes masc. tels que *hostis*, *panis* etc. n'ont jamais abandonné leur nom. latin. En regard du nouveau type trois suppositions peuvent être faites:

[1] Pour le *z* anomal, voir I, p. 297.

1) La nouvelle forme reproduit d'abord exactement l'acc. latin. Dans ce cas, l'*s* final des masc. est un accident secondaire.

2) La nouvelle forme est créée par l'addition de la terminaison *-is* au thème. Dans ce cas, l'absence de l'*s* final au fém. est un accident secondaire.

3) Enfin, il serait possible, que les fém. eussent été réformés selon le premier mode, le masc. d'après le second.

Provençal.

A. *Parisyllabes:*

	Masc.	Fém.
a: Thèmes en *r:*	paire	maire
	pare	

Ces formes remontent au nom. ou à l'acc. lat.

	Masc.	Fém.
b: Autres thèmes:	*breu*	fis
		pelz
		res
		re

Les fém. sont réguliers à l'exception de *re*, qui paraît remonter à l'acc. Le masc. *breu* ferait croire à l'acc., s'il n'était plus probable qu'il s'agit d'une traduction accidentelle du neutre latin *breve*, qui figurait certainement à la tête de plusieurs chartes latines [1].

B. *Imparisyllabes:*

I. Accent immobile.

	Masc.	Fém.
a Monosyllabes	reis	*leiz*
(thèmes en *g, l, t*)	reys	*morz*
	sol	

Les masc. répondent régulièrement au nom. lat. Le fém. *morz* représente une forme **mortis*. **Legis* donnerait le même résultat que *lex*, c'est-à-dire *leis* (*leiz* à l'époque de *z* = *s*). Il

[1] Je trouve mon opinion confirmée par une remarque dans la Gram. de Diez (II³, p. 41).

est probable que la combinaison *lehz* est provençale. C'est l'acc. *leh*, augmenté par *z* (= *s*).

	Masc.	Fém.
b Polysyllabes:	coms	—
(thèmes en *n, t*)	hom	
	om	

Pas de fém. Les masc. sont réguliers et appartiennent à la catégorie des noms de personnes.

II. Accent mobile (thèmes en *d, t, n, r*).

Masc.	Fém.
abas	*meitaz*
efas	*merces*
efaz	*tempestaz*
emfes	*vertuz*
serpens (fém., *Armbr.* 93)	moiller
dolors (fém., *Armbr.* 66)	moler
onor (» »)	*razos*
onors (» »)	
chazaire	
pecaire	
salvaire	
seiner	
laire	
leu	

Parmi les masc., ceux qui signifient des noms de personnes, etc. répondent au nom. latin. Il en est de même de *leu*. Les autres sont devenus fém. Tous les exemples de ce genre remontent aux formes **serpentis, *doloris, *honoris, *médietatis, *mercedis, *tempestatis, *virtutis, *rationis*. *Onor* (S. L., n. 10) semblerait une exception en représentant l'acc. latin. *Moiller* et *moler* (noms de personnes) peuvent continuer le nom. lat.

Il ressort de cet exposé que les fém., à l'exception des noms de personnes *maire, moiller, moler,* répondent à une forme créée pas l'addition de la finale *s* à l'acc. Il me manque des exemples de la deuxième classe des imparisyllabes, mais il est à croire que le résultat des deux autres classes est valable aussi pour celle-ci. Si ce nouveau type est de date latine, il est probable que les pa-

risyllabes en *-is* n'ont jamais abandonné leur nom. latin. Puisque l'*s* final paraît être la règle au nom. fém. en prov., il est presque certain que *maire, moiller, moler,* qui en manquent, doivent être regardés comme de vieux nom. latins. Deux exemples font exception en faisant croire à l'acc. latin: *re, onor,* mais *re*[1] pourrait être employé au nom. par analogie avec *res* servant aussi d'acc. Dans la phrase: *cui est onor et gloria in secula seculorum,* il s'agit certainement du lat. *honor* (cf. *cui est honos et gloria* etc., S. L. p. I). Tous les masc. qui signifient des noms de personnes viennent du cas nom. latin. En dehors de ces exemples, il n'y a que *sol* et *leu.* Le dernier est évidemment le nom. latin *leu; sol* remonte à la fois à *sol* et à *sole.* Il n'y a pas d'exemples pour les parisyllabes en *-is. breu* étant une traduction du lat. *breve,* mais d'autres recherches[2] dans le domaine de la III[e] déclinaison en prov. indiquent que tous les masc. (sauf les noms de personnes) se terminaient en *-s. Sol* représente probablement un emprunt. En regard du nouveau type en *-is,* attesté ici par les fém., il y a lieu de faire trois suppositions:

1) La nouvelle forme reproduit d'abord exactement l'acc. latin. Dans ce cas l'*s* final des masc. et des fém. est un accident secondaire.

2) La nouvelle forme est créée par l'addition de la terminaison *-is* au thème. Cette supposition serait la plus naturelle en prov.

3) Les fém. sont formés d'après le premier mode, les masc. d'après le second. Dans ce cas l'*s* final des fém. est un accident secondaire. Ce développement paraît indiqué par le franç.

Comme chacun le juge facilement d'après l'analyse qui précède, il aurait été nécessaire de dépouiller un plus grand nombre de textes pour combler les lacunes et pour donner plus d'autorité à quelques groupes qui ne consistent à présent qu'en deux ou trois exemples. Si on se pose la question suivante: le nom. latin a-t-il persisté en Gaule?, il faut donner une réponse affirmative, lorsqu'il s'agit des noms de personnes masc. ou fém., dont le nom. a été appuyé par l'emploi du vocatif. Je compte parmi ces nom. aussi les parisyllabes en *r* ici relevés, parceque on attendrait en prov. *paires, maires,* en franc. *pedres* conformément aux autres nouveaux nom. Le nom. et l'acc. n'ayant pas tardé à se confondre, *pedre paire* et *medre maire,* appuyés par le voc. se sont rattachés à la classe de *emperedre emperaire. Reis* est le seul exemple qui

[1] *Re se* pour *res se* pourrait aussi être une faute de copiste.

[2] Beyer, *Die Flexion des Voc.,* p. 19, Reimann, *Die Décl. der Subst. und Adj. in der langue d'oc,* 19, sqq.

remonterait en même temps à un nouveau nom. **regis*. Il est bien possible que les deux types aient existé côte à côte. Pour les autres substantifs de cette déclinaison il faudrait, selon M. SUCHIER, *Grundr.* I, p. 622, supposer (= 1e supposition) que l'acc. se substitue d'abord au nom., puis, par influence des masc. en *-s* (IIe déclinaison et certains parisyllabes en *-s* de la IIIe) on ajoute la même lettre dans les nouveaux nom. masc. En prov. le fém. est entrainé aussi. Les fém. franç. ne viennent que plus tard. Mais on pourrait aussi (= 2e supposition) croire qu'il s'agit d'un nouveau nom. en *-is*. Cela semblerait naturel en prov. Dans ce cas le nom. des parisyllabes en *-is* aurait persisté tout le temps. Pour le franç. il faudrait alors admettre que tous les féminins (sauf, bien entendu, quelque nom de personne) eussent été dépourvus de l'*s* final à une époque postérieure.

Voici ce que je voudrais proposer, en égard au développement de ce cas latin.

Il est incontestable que le nom. des parisyllabes en *-is, -es* á dû d'abord se maintenir en Gaule, *s* final ne pouvant pas tomber. C'est pourquoi je ne comprend pas ce que veut dire le raisonnement de SCHUCHARDT (*Voc.* II, 87, 88): »Die klassiche Deklination vereinfachte sich im Munde des gemeinen Mannes volgendermassen: Casus abs.: *turre*, casus obl. *turre;* casus abs.: *fons*, casus obl. *fonte*. Bei dem zweiten dieser Wörter bestand noch ein Unterschied zwischen Kas. abs. und Kas. obl.; bei dem ersten waren alle Kasus gleich. Die Analogie der wie jenes flektirten drang im Prov. und Altfr. durch: pr. *tors, tor,* wie *fons, font;* die Analogie der wie dieses flektirten in den übrigen rom. Sprachen: it. *fonte* wie *torre*.»

La déclinaison imparisyllabique étant un enbarras en raison des deux différents types qu'offrait le sing, on a voulu réduire ces deux types à un seul, conformément à tous les autres substantifs et on se décida pour l'acc., le nom. étant moins usité. Les monosyllabes se reformèrent les premiers, la différence entre eux et les parisyllabes en *-is* étant peu prononcée. Il est même croyable que le peuple gardait depuis longtemps des nom. tels que *trabis* à côté de la forme classique *trabs* etc. (cf. BÜCHELER-HAVET, *Précis de la déclinaison latine,* p. 14, 15 [1], BONNET, *Le latin de Grég. de Tours,* p. 361, MEYER-L., Grundr. I, p. 369: *lentis* (Prisc.), *calcis* (Ven.), *stirpis* (Prud.)) et, après une période de transition, les formes paroxytons devaient l'emporter. Quant aux autres imparisyllabes, il faudra faire une

[1] Rem. aussi *plebis, stirpis, scrobis,* l. c., p. 2. 3.

distinction entre ceux qui avaient en latin un *s* final au nom. sing. et ceux qui n'en avaient pas. Je le crois par les raisons suivantes. En examinant les formes relevées par SITTL (A. L. L. II, p. 559, 560, 575) et JUBAINVILLE (*Déclinaison des subst. lat. en Gaule*, p. 86, 87) et qui représentent le nouveau type du nom. sing. de la III[e] déclinaison calqué sur l'acc., on trouve des formes avec ou sans *s* final. Le premier cas parait être la règle. Parmi les cas sans *s* il convient d'écarter les fém., parceque, étant susceptibles de provenir de la France du Nord, ils peuvent être le résultat d'une apocope de *s* final. Il ne reste alors que trois masc. qui font exception: *verticem* (JUBAINVILLE, l. c., p. 87), *majorem domus* (JUBAINVILLE, l. c. p. 87, SITTL, l. c., p. 575) et *homenem* (SITTL, l. c., p. 575). *Verticem* provient de Gloss. Cass. et ne concerne pas la Gaule. Puisque *s* final se prononçait encore en Gaule, les deux autres exemples rendent probable, que les nom. sing. des imparisyllabes (à accent mobile ou immobile) qui n'avaient pas un *s* final en latin ont été d'abord remplacés par l'acc. et n'ont reçu l'*s* que plus tard[1]. Peut-être en a-t-il été de même avec les autres imparisyllabes, mais en tous cas, les formes connues du latin mérovingien ne donnent aucun droit de le supposer, car elles sont toutes munies de la finale en question, sauf au fém., où il peut y avoir eu chute de la finale *s*. Donc, à l'époque de 500 environ, le nom. sing. en question aura offert un tableau pareil à celui qui suit[2].

	Masc.	Fém.
Monosyllabes:	trabes	urbes
Polysyllabes: (avec *s* final en lat.)		
Accent immobile:	principes	conjuges
Accent mobile:	praesentes	fragilitates

	Masc.	Fém.
Polysyllabes: (sans *s* final en lat.)		
Accent immobile:	homene	arundine
Accent mobile:	majore	cessione.

[1] M. BONNET dit, p. 342 *Le latin de Grég. de Tours*, à propos du gén. sing. en *-e:* "On se résoudra difficilement à y voir un véritable génitif, si l'on se souvient que la conservation d's fin. est justement un trait caractéristique du lat. vulg. On croira plutôt à une confusion des cas qui serait du domaine de la syntaxe

[2] Les formes citées sont prises dans les travaux de JUBAINVILLE et de SITTL. Je ne traite que la terminaison. Déjà chez Greg. de Tours on trouve les

L'emploi d'une seule forme au sing. était facilité par le fait qu'au, plur. les deux cas étaient encore identiques. Puis, l'influence de la plupart des masc. a pour conséquence d'introduire au nom. sing. *homene, majore,* etc., un *s* final. On attendrait que les fém. *arundine, cessione* etc. renonçassent à prendre au nom. sing. cet *s* de flexion qui manquait également à la I^e^ déclinaison. Mais comme les nom. en *-es* ne comptaient pas mal de fém. parmi eux, cela suffissait pour faire apparaître un *s* final aussi dans la classe de *arundine, cessione* etc., peut-être même dans la France du Nord. M. SITTL relève (l. c., p. 575) *commutationis* Rozière 307 et, notez-le, *aculionis*, Gloss. de Reich. 847, entre 650 et 700. En même temps les fém. sans *s* continuent à vivre jusqu'à ce qu'ils disparaissent décidément en prov., tandis que, dans la France du Nord, ils se répandent aux dépens de la forme avec *s*. C'est alors que, dans cette région, les vieux fém. en *-(e)s* perdent la finale par analogie avec les autres. Il est singulier que le même *s* final (celui de *turris* p. ex.) qui se généralise chez les fém. imparisyllabes en prov., n'agisse pas de la même façon en franç., mais finisse au contraire par tomber. Cela pourrait dépendre de la différence entre le prov. *corona* et le franc. *corone*. En franç. les désinences *-e, -es,* n'étaient point propres aux fém, de la I^e^ déclinaison. Grâce aux lois des voyelles finales, elles se laissent constater au masc. de la II^e^ et de la III^e^ déclinaison. A cause de cela, la distinction entre les deux genres reposait uniquement sur l'*s* final du nom. sing. des masc. et du nom. plur. des fém. Donc, l'absence de cet *s* au nom. sing. est exigée pour tous les fém. En prov. *a, -as,* était par préférence la marque des fém. Si les fém. de la III^e^ déclinaison avaient renoncé à l'*s*, ils se seraient écartés trop, tout de même, des autres fém. Il y avait d'abord trois types fém.: 1 : *-a*. 2 : *-s*. 3 : — ; puis, en admettant que le groupe 2 perde l'*s*, il resterait toujours deux types: 1 : *-a*, 2: —. Finalement, l'*s* final du nom. plur. masc. de la III^e^ déclinaison tombe par analogie avec les masc. de la II^e^.

Le développement précité est aussi valable pour les noms de personnes (rem. les nom. *homenem,* relevé par SITTL, *reges* par P. MEYER, Rom 1872, p. 489), quoiqu'un emploi réitéré du voc. ait amené le triomphe du vieux nom. pour la plupart d'entre eux.

Enfin, il reste la classe de parisyllabes en *-r*. Le nom. sing. de ces mots s'est bientôt confondu avec l'accusatif. Le fait que les substantifs *pater, mater, frater* n'aparaissent avec un *s* final

nom. ***antestetis, superstetis*** pour ***antistes, superstes*** (voir BONNET, *Le latin de Greg. de Tours,* p. 344).

qu'au XII[e] siècle indique, ce me semble, que le nom. avait été influencé par le voc. en qualité de nom de personne. Si nous avions eu d'autres exemples de cette déclinaison, ils auraient dû prendre un *s* au nom. (cf. le cas des subst. comme *liber, venter* de la II[e] déclinaison, SUCHIER, Grundr. I, p. 622).

M. SUCHIER admet que, pour les imparisyllabes, l'acc. s'est d'abord substitué au nom. et que les masc. de cette classe ont reçu l'*s* des masc. parisyllabes. A mon avis, on a le droit de faire cette supposition vis-à-vis des imparisyllabes dont le nom. sing. ne se terminait pas en *s* en latin. Il serait possible que les autres n'aient jamais perdu la finale en question: on aura dit *principis* pour *princeps, conjugis* pour *coniux, praesentis* pour *praesens, fragilitatis* pour *fragilitas* conformément à *principem, conjugem, praesentem, fragilitatem*. A la différence de M. Suchier, j'attribue l'*s* des fém. *arundine, cessione* etc. à l'influence des substantifs de ce genre qui en étaient munis auparavant. Je crois avoir motivé le manque de cet *s* dans le français du nord.

CITET, CLARTEZ, EEZ, ENFERMETET, GENT, MEITAZ, MERCES, MORT, MORZ, PITIET, SERJANZ, SERPENS, TEMPESTAZ, TEMPESTE, VERTUZ, VOIZ.

Ces formes remontent aux nouveaux nom. **civitatis, *claritatis, *aetatis, *infirmitatis, *gentis, *medietatis, *mercedis, *mortis, *pietatis, *servientis, *serpentis, *tempestatis, *vocis*, calqués sur l'acc. par analogie avec les déclinaisons parisyllabiques. *Serpens* offre un développement régulier d'une étape antérieure *serpenz*.

MERCES, au lieu de *mercez*, peut être une formation secondaire faite sur l'acc. *merce*, par analogie avec les substantifs, dont le nom. sing. était pareil à l'acc. augmenté par un *s*.

CITET, CLARTEZ, ENFERMETET, FEI, FIN, GENT, MORT, NEF, OST, TEMPESTE, (VOIZ).

L'*s* final primitif a été apocopé par analogie avec les autres déclinaisons fém. (I[e] déclinaison et un certain groupe de la III[e]). La sifflante finale est restée dans *voiz*, parce qu'elle s'est confondue avec le thème.

AMOR, DOLOR, DOLORS, MOLLIER, ONORS, RAZOS.

Ces formes remontent aux nouveaux nom. **amore(m), *dolore(m), *muliere(m), *onore(m), *ratione(m)*, calqués sur l'acc. par analogie avec les déclinaisons parisyllabiques.

Onors a pris un *s* final par analogie avec la plupart des masc.

Dolors, Rasoz ont pris la même finale par analogie avec les fém. qui la gardaient depuis une période plus reculée.

Rien, Re.

Rien, quoique appartenant à la déclinaison parisyllabique et fém., remonte, non au nom., mais à l'acc. latin. Ainsi, il a eu le même développement que les imparisyllabes. Actuellement, le mot est masc. A une certaine époque, les deux genres ont dû être en usage; rem. *riens*, forme que M. Suchier a relevé dans le ms. A. de Rmp. (*Bibl. Norm.* I, p. 14). *Re* représente également l'acc. latin, continué en prov. sous la forme de *ren, re*. Le nom. *res*, au sens pronominal, était employé comme indéclinable, vg. *d'una res* (cf. Diez, Gram. II[3], p. 40). Il serait possible que, par analogie, *re* reçût parfois la fonction du nom., quoique la leçon »nula re se mals no» (Jahrb. VII, p. 84) me fasse croire aussi que, pour le copiste qui écoutait, *res se* devenait facilement *re se*.

Lehz. C'est l'acc. *leh*, augmenté par la sifflante habituelle *z* (= *s*) par analogie avec la plupart des substantifs, sauf ceux en *-a*.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.

Cas-régime.

Abad, Cart. 41, 4 (I, 296).
Abat, Cart. 41, 9.
Ae, Rmp. 80.
Amant, C. C. 50.
Amistie, Rmp. 72.
Amistiet, Alex. 163.
Amor, Alex. 68, 168, 220, 230 (I, 296).
Amor, B. 198 (I, 296).
Amor, Lg. 3, Alex. 152, 223, 461, Rmp. 14, 82, 100, 108, C. C. 36, 50, 51, 64.
Amor, B. 215, 253, P. R. I, 87, 221, S. L. circ.
Amur, Serm.
Ciu(?), Lg. 139 (I, 297).
Dia, B. 79, 90, 118, S. L. p. 6, 6, n. V, n. 10, n. 10, circ., P. R. I, 10.
Mercet, P. R. I, 175, 177 (I, 299).
Merset, P. R. I, 162.
Om, P. R. III, 4.
Pais, Lg. 109, Alex. 623, Rmp. 108 (I, 299).
Sur, A. 41 (I, 299).

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Ardor, Rmp. 105.
Art, Lg. 25.
Baron, A. 37, 65.
Barun, Rmp. 58.
Basser, S. L. n. V (I, 296).
Bealte, Rmp. 97.
Beltez, C. C. 32, 61 (I, 296).
Bontat, B. 218, 254, P. R. I, 186.
Breu, B. 52.
Carcer, B. 101 (I, 297).
C"aasteed, C. C. 38.
Cassel, Cart. 39, 3.
Charcer, B. 71.
Charm, S. L. circ (I, 297).
Charn, Alex. 116, 225, 432, 451, Rmp. 113, S. L. n. V, circ, circ.
Cherte, Val. 29 (I, 297).
Cierte, Rmp. 100.
Cite, Rmp. 57.
Citet, Alex. 13, 42, 86, 93, 126, 158, 167, 189, 292, 382, 385, 403, 543, 589.
Citez, C. C. 43 (I, 297).
Ciutat, Lg. 141 (I, 297).
Clamor, Alex. 221.
Clarte, Rmp. 99.
Clartez, C. C. 62 (I. 297).
Compte, Lg. 55.
Conte, Alex. 9.
Contenco, B. 56.
Color, B. 214 (I, 297).
Croiz, Rmp. 84.
Cros, P. R. I, 39 (I, 297).
Crost, P. R. I, 230 (I, 298).
Crot, P. R. IV, 10 (I, 298).
Crot, Sp. 22.
Di, Serm. Lg. 15. 195, Alex. 140, B. 60.
Dolor, Rmp. 84, Alex. 32, 85, 111.

Cas réguliers.

Dolor, Rmp. 13, 69, 98, 98, 108.
Dolor, P. R. I, 6.
Dolcor, Rmp. 98, 105, C. C. 25.
Ede, C. C. 73, 84, 85, Rmp. 96 (I, 298).
Ee, Rmp. 84, 91, 106 (I, 298).
Efant, B. 79, S. L. n. V, V, circ, circ, circ (I, 298).
Effant, S. L. n. V, n. 10, 10, 10, 10 (I, 298).
Emperadur, B. 44.
Emperedor, Alex. 35, 414.
Encantatour, A. 28.
Enfant, Alex. 22, 25, 36, 43, 112, Rmp. 129.
Enfermetet, Alex. 487, 556.
Ennor, C. C. 65.
Enperadur, A. 43.
Enperatour, A. 31.
Este, Rmp. 97, 97.
Ested, C. C. 16.
Fais, Rmp. 76.
Falcon, A. 63.
Fam, B. 5, P. R. IV, 5.
Fe, B. 122, 125, 200, 217, S. L. circ, Cart. 43, 8, Cart. 44, 7.
Fedeltath, Cart. 43, 3 (I, 298).
Feeltat, B. 219.
Fei, C. C. 69, Rmp. 29, 32.
Feit, Alex. 500 (I, 305).
Feiz, Alex. 448 (I, 305).
Fi, S. L. circ, P. R. I, 225 (I, 305).
Fid, Lg. 34, 114 (I, 298).
Fiet, Lg. 53 (I, 298).
Fin, Rmp. 25, Cart. 44, 6.
Foiso, B. 26.
Fornaz, P. R. I, 202.
Fradra, Serm. (I, 298).
Fradre, Serm,, Serm. (I, 305).
Fraire, Cart. 40, 8, 9, 19, 86. 90.

Cas d'analogie.

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Fredre, Lg. 58.
Furor, Lg. 193.
Fust, P. R. I, 44.
Geiant, Rmp. 49.
Gen, P. R. IV, 8.
Gent, Alex. 527, Rmp. 18, 21, 23, 37, 40, 42, 48, 50, 51, 112, 127.
Gent, B. 23 (I, 298).
Gent, P. R. I, 31, 49, A. 22 (I, 306).
Home, Rmp. 13, 34.
Honestet, Eul. 18.
Honor, Cart. 43, 3 (I, 298).
Honor, Lg. 2, Rmp. 58.
Jen, P. R. IV, 2.
Lairo, B. 241.
Lastet, Alex. 475.
Leg, S. L. n. V, circ, circ, circ, circ (I, 298).
Leh, S. L. n. 10, n. 10 (I, 298).
Lei, Rmp. 42, 46, Lg. 71, Cart. 40, 56, B. 208.
Leon, C. C. 1, A. 61.
Ley, A. 98.
Licon, Alex. 267 (I, 298).
Logal, S. L. p. I.
Maiso, S. L. p. 6.
Maison, Cart. 40, 54, 110, 117.
Maison, Alex. 217, 314, 323, 469.
Marce, B. 76.
Medre, Lg. 137, Alex. 90, 101, 379, 396, 438, 449, 466, 591.
Meita, Cart. 40, 98.
Meler, S. L. n. V.
Merce, S. L. circ, P. R. I, 183, 228.
Merci, Lg. 183 (I, 299).
Merci, Rmp. 67.
Mercid, C. C. 24.
Mercit, Eul. 27, Alex. 185, 270,

363, 368, 390, 438, 461, 508, 599.
Merze, Cart. 41, 6.
Moillier, Alex. 19, 27, 39, Rmp. 8.
Moiller, S. L. n. 10.
Moler, S. L. n. V, V.
Moller, S. L. n. 10.
Molton, Cart. 40, 20.
Mor, P. R. I, 35.
Mort, Eul. 28, Rmp. 5, 72, 114, B. 118, 129, P. R. I, 242, IV, 10, 12.
Moylier, A. 39.
Muraor, Cart. 40, 9.
Nef, Alex. 191, 211.
Noit, Lg. 195 (I, 299).
Noit, B. 90.
Nuit, Alex. 75. 189, Rmp. 99.
Ome, Alex. 170, 171, 175, 197, 297, 310, 330, 347, 455, 493, 590, 605, 620, 621.
Ome, B. 126, P. R. I, 45, S. L. circ.
Omen, A. 78.
Omne, Lg. 207.
Omne, B. 178.
Onor, Alex. 69, 145, 188, 200, 263, 384, 407.
Onor, B. 26, 48, 112, 178, 230, Cart. 41, 2, 7.
Oraso, P. R. I, 246.
Oreison, Alex. 308.
Oscurte, Rmp. 79.
Pa, S. L. p. I.
Pain, Alex. 225.
Pair, P. R. I, 52, IV, 2 (I, 299).
Paire, Cart. 40, 16, P. R. I, 90, 235.
Pais, Lg. 211, Alex. 182.
Pare, S. L. circ (I, 299).
Parent, B. 8, 128 (I, 299).

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Part, Serm. (I, 307).
Part, B. 55, 105, Cart. 44, 2.
Passer, S. L. n. 10 (I, 299).
Pecheor, Rmp. 20.
Pedre, Alex. 54, 74, 101, 107, 127, 213, 263, 337, 379, 466, 469.
Peer, Val. 28, (I, 307).
Peysson, A. 6.
Podestat, Cart. I, B.
Podestet, Alex. 572, 588.
Poestat, B. 161.
Poeste, Rmp. 73.
Poor, Rmp. 72.
Postad, Cart. 44, 8 (I, 299).
Postat, Cart. II, B.
Poverte, Rmp. 38, 53, 56.
Preiso, B. 27.
Preison, Cart. 40, 10, 11, 20, 21, 52; Cart. 41, 3, 5
Preso, B. 59 (I, 307).
Puor, Rmp. 105.
Quarn, S. L. n. 10.
Quastiazo, B. 22.
Raison, Alex. 71.
Raisum, C. C. 89 (I, 299).
Raisun, Rmp. 20, 127.
Raizo, B. 55.
Razo, B. 50, 234.
Re, Lg. 60 (299).
Re, P. R. I, 21, 158, IV, 8, S. L. p. I.
Rei, Lg. 14, 41, 54, 62, 83, Alex. 494, Rmp. 39, 44.
Rei, B. 35, 74, 151, 161, 248, P. R. III, 16.
Ren, B. 180.
Rey, A. 12, 14, 32, 36, 37, 41.
Rien, Alex. 58, Rmp. 106, 108 I, 299).
Saludz, C. C. 92 (I, 299).

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Salut, Val. 5, P. R. III, 10.	
Santet, Alex. 557.	
Sarmun, Rmp. 127.	
Sei, Rmp. 92 (I, 308).	
Seignor, Rmp. 14, 84, Alex. 57, 155, 159, 234, 334.	
Seinor, S. L. p. I, p. 6.	
Senior, Lg. 75, 239.	
Senor, B. 9, 37, 47.	
Serjant, Alex. 226, 280.	
Sermo, B. 23, 49.	
Sermon, A. 89.	
Serpen, P. R. IV, 3 (I, 308).	
Serpent, Rmp. 2, 78.	
Set, P. R. I, 56, IV, 5.	
Sol, B. 98.	
Talo, B. 240.	
Tempeste, Rmp. 31, 85, 95.	
Tenzun, A. 38.	
Traazo, B. 57.	
Uerme, Val. 14.	
Uirtud, A. 56 (I, 308).	
Valor, B. 34.	
Veltat, B. 107.	
Ventre, Alex. 453, S. L. circ.	
Vertat, S. L. p. I.	
Vertut, B. 92.	
Vilte, Rmp. 53, 56.	
Voiz, Alex. 296, 391, 531.	
Volente, Rmp. 62, 81, 91, 106.	
Volentet, Alex. 159, 541.	
Volontat, P. R. I, 159, Cart. 43, 7.	
Voluntat, P. R. I, 219.	
Vots, P. R. I, 231 (I, 299).	
Fr. = 273 Prov. = 201, = **474**.	Fr. = 4 Prov. = 15, = **19**.

CIU. L'origine de cette forme reste à déterminer.

DIA. Ce mot a partagé, en prov., le sort de plusieurs autres fém. de la V^e^ déclinaison latine, lesquels ont passé à la I^e^ déclinaison.

MERCET, MERSET. Ces formes proviennent de P. R. I, texte apparenté aux vieux Sermons et recopié, comme eux probablement, en même temps que P. R. II, III, IV, lesquelles appartiennent au Haut-Limousin. Dans ce pays, le nom. était originairement *mercez* (cf. p. 59) et il serait possible que *mercet* soit une forme analogique d'après le modèle de *ciutaz: ciutat*. etc. C'est ce qui pourrait aussi expliquer *not* pour *no*, *nut* pour *nu* (v. l. c.).

OM, PAIS, SUR représentent le nom. latin, qui persistait dans ces mots à côté des nouvelles formes *homene(m)*, *pacis*, *sorore(m)* pour des raisons déjà alléguées. Pour *pax*, voir I, p. 295 et HORNING, Litt. blatt 1897, Juillet, p. 231, rem. 2[1]. Selon cet auteur, le primitif *paiz* serait devenu *pais* sous l'influence de *apaisier*, *paisible*, mais je ne comprends pas comment on aurait pu faire ce changement à une époque où la lettre *z*, à la finale, représentait indubitablement un autre son que *s*. L'existence des deux formes *pais* et *paiz* chez CHRÉTIEN DE TROYES (cf. I, p. 295) signifie que *pax* et **pacis*, *pace(m)* vivaient encore tous deux. De la forme *paiz* on a eu *apaisier*, *paisible*.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Pluriel.	
Cas-sujet.	
Genz, S. L. p. I (I, 309).	, **Ancessor**, Alex. 12.
Omens, Cart. 44, 5.	**Baron**, Lg. 52.
	Comonedor, Cart. 42, 25.
	Cunte, Rmp. 40.
	Efant, S. L. circ.
	Emperador, Alex. 306, 326, 356, 362.
	Empereor, Rmp. 41.
	Enquantador, S. L. p. 6.
	Estrobatour, A. 27.

[1] Je vois là que mon opinion sur *pais* est aussi celle de M. BEHRENS (*Eduard Schwan, Gram. des Altfranz.*, §§ 137, 138).

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
	Fiel, P. R. I, 81.
	Fredre, Alex. 119.
	Home, Rmp. 26, S. L. p. 6.
	Jugedor, Alex. 364.
	Nebon, Cart. 40, 103.
	Ome, B. 20, 21, S. L. p. I, I.
	Omne, Lg. 211, B. 1, 7, 172, 228, 233.
	Par, B. 63.
	Parent, Lg. 14, 117, Alex. 203, Rmp. 121
	Parent, B. 142, 245.
	Part, Cart. 40, 56.
	Pastural, Cart. 40, 14.
	Peccador, B. 76.
	Pechedor, Alex. 361.
	Pedre, Alex. 44.
	Pescheor, Rmp. 40.
	Prince[1], Rmp. 29, 92.
	Rei, Rmp. 29, 40, 44, 92
	Rey, A. 19, 21.
	Seignor, Alex. 328, 499, 516, 561.
	Serjant, Alex. 117.
Prov. = 2, = **2.**	**Fr.** 32, **Prov.** = 22, = **54.**

Il n'y a que deux fém. *genz* et *part*. Le premier est régulier. Tous les masc., sauf *omens*, ont perdu l'*s* final latin. Il faut attribuer ce changement à l'action exercée par les masc. de la II[e] déclinaison. Il est difficile de dire si on allait jusqu'à prononcer un *i* final, comme dans *muri* (cf. SUCHIER Grundr. I, p. 621). Cela dépend de l'époque de la formation sans *s*. Il est probable, d'après ce qui a été dit plus haut (v. page 12), que la différence entre *o*, *u*, *i* atones n'existait plus à la date de 485 après J. C. Des formes en *-i* de la III[e] déclinaison, postérieures à cette époque et relevées dans des textes bas-latins ne pourraient alors que témoigner d'une ortographe latine employée à tort. Il en serait de méme d'un géni-

[1] *Principes* doit donner *princebes* < *princeves*, puis, par analogie avec l'acc. sing. *princeve* < *prince* (comp. *evesceve* < *evesque*), *princes* et, avec apocope de l'*s*, *prince*.

tif en *-orum*, qui pourrait être attribué à ce faux nom. en *-i*. M. Suchier a relevé, Grundr. I, p. 621, *doi*, *trei*, *sapienti* du Gloss. Cass. Ce monument appartient selon M. Sittl, A. L. L. II, p. 567, à l'Italie, et *i* serait venu de la II^e^ déclinaison. Cependant *-es* final passe régulièrement à *i* en ital. (voir Meyer-L., Gr. I, § 309) et l'ortographe *sapienti*, *pedi*, *parti*, *fini*, etc. n'est donc que toute naturelle pour ce pays.

Quant à la Gaule, une formation en *-i* n'y serait possible qu'à une époque où cette voyelle ne s'était encore affaiblie, par conséquent avant 485. Encore faudrait-il que *u* et *o* ne gardassent plus leur timbre caractéristique, car autrement il n'y aurait pas eu de ressemblance entre le sing. de la II^e^ déclinaison et le sing. de la III^e^ et le nom. plur. en *-i* ne serait guère compréhensible. Il y a donc peu de probabilité pour un nom. plur. de la III^e^ déclinaison en *-i*. Les documents mérovingiens offrent souvent des formes en *-is*, mais cet *i* n'est qu'une ortographe très habituelle pour *e* latin.

On ne trouve pas un seul exemple sans *s* dans le bas-latin de ces époques. Il n'y en a aucun chez Jubainville ni chez Sittl. *Elephanti* est un exemple qui revient souvent chez Grég. de Tours (voir Bonnet, Le lat. de Grég. de Tours, p. 367), mais il s'agit ici peut-être d'un ancien passage à la II^e^ déclinaison. Il est d'autant moins probable que les nom. en question aient jamais été prononcés avec *i* par le peuple.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Cas-régime.	
Ancessors, Alex. 5.	**Dias**, B. 183, Cart. 42, 22, 43, 7, S. L. circ. circ.
Arz, A. 83.	
Barunsz, C. C. 88 (I, 300).	
Bontaz, A. 85.	
Breus, B. 65.	
Carcers, B. 96 (I, 300).	
Castres, Lg. 176 (I, 300).	
Chancuns, Rmp. 101.	
Chapos, Cart. 40, 38, 45.	
Chartres, Rmp. 104 (I, 309).	
Chazadors, S. L. p. I.	
Ciptaz, B. 165.	
Claus, B. 184.	
Covinenz, S. L. circ.	

Cas réguliers.

Crins, Alex. 428.
Crois, Rmp. 101 [1].
Croix, Lg. 146 (I, 302)
Dis, Eul. 12, Lg. 231, B. 82, 139, 176.
Dolors, Alex. 80.
Dolors, Rmp. 88, 101.
Enfanz, Alex. 45, Rmp. 26, 26, 128.
Enquantadors, S. L. p. 6, 6.
Fains, Alex. 398.
Fedelz, Alex. 59 (I, 302).
Feiz, Alex. 241, 292, 473 (I, 309).
Fes, P. R. I, 105 (I, 302).
Flors, Rmp. 104.
Fons, P. R. I, 120 (I, 309).
Gens, P. R. I, 79, 256 (I, 309).
Honors, Lg. 7, 128.
Menestrels, Alex. 65.
Merchaans, Sp. 58 (I, 309).
Meys, A. 57 (I, 309).
Moilliers, Rmp. 24.
Omes, Alex. 214.
Omes, B. 85, P. R. I, 41, Cart. 40, 14.
Omnes, B. 106, 154.
Onestaz, A. 86.
Oreisons, Alex. 357.
Parenz, Alex. 199, 380.
Parenz, P. R. I, 255.
Partz, Cart. 40, 101.
Parz, Alex. 56.
Pas, Cart. 40, 29. 45 (I, 309).
Pastors, Rmp. 41, 42, S. L. n. V, n. 10.
Pers, Alex. 18.
Pes, P. R. I, 46 (I, 302).
Pescheors, Rmp. 41.

Cas d'analogie.

[1] C'était par erreur que j'avais traduit *crois* par *cruces*. Je n'avais pas remarqué que M. Suchier (*Bibl. Norm.* I, p. 79) l'explique comme provenant de *crosciare* (Diez, Etym. Wb., p. 113).

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Pez, Lg. 224, 233 (I, 302).	
Piers, Lg. 59 (I, 302).	
Pies, Lg. 165, 230.	
Preisos, Cart. 40, 2, 7, 8 (I. 310)	
Raizons, Lg. 35, 190.	
Reis, Rmp. 46, 48, 48.	
Seniors, Lg. 8.	
Serjanz, Alex. 111.	
Seiz, Alex. 398.	
Sermons, Lg. 35.	
Seros, Sp. 76 (I, 302).	
Serpens, S. L. p. 6 (I, 310).	
Tors, Rmp. 88, 104.	
Traicios, B. 236, P. R. I, 153.	
Vertuz, Alex. 562.	
Ves, Cart. 41, 8 [1].	
Vez, Cart. 42, 9, 12.	
Voiz, Alex. 593 (I, 310).	
Fr. = 51 **Prov.** = 46, 97.	**Prov.** = 5, = 5.

Il n'y a qu'une exception pour ce cas:

DIAS. Il y a eu passage à la I^e^ déclinaison.

Neutres.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Singulier.	
Cas-Sujet.	
Corps, Lg. 10, 230, 234, B. 104, 155, 180.	**Cortils**, Cart. 40, 62.
Cors, Alex. 289, 543, 570, P. R. I, 7.	**Cosdumes**, S. L. n. 10.
	Cuers, Alex. 445, 464.
	Laiz, C. C. 26.

[1] On attendait VEZ de *vices*; il est bien possible que dans ce dialecte (Alpes-Maritimes) *z* eût déjà passé à *s* (voir HARNISCH, Die Altprov. Presens- und Imperf.-Bildung mit Ausschluss der A-conjugation (Ausg. und Abhandl. XL, p. 21, Marburg 1886).

Cas réguliers.	Cas d'analogie.
Obs, B. 164 (I, 312).	**Nomz**, S. L. circ,
Sanc, P. R. I, 66.	**Nonz**, S. L. circ.
Temps, Lg. 5, S. L. n. V.	
Tenz, C. C. 34 (I, 312).	
Tiemps, Lg. 28 (I, 312).	
Fr. = 9 Prov. = 7, = 16.	Fr. = 3 Prov. = 4, = 7.

Français.

A. *Parisyllabes.*

laiz

Ce mot est masc. et remonte à **lactis*.

B. *Imparisyllabes.*

	Monosyllabes	*Polysyllabes*
a: Accent immobile	*cuers*	corps
		cors
		temps
		tenz
		tiemps

Le monosyll. *cuers* est masc. et a reçu un *s* fin. *(= *coris)*. Tous les polysyll. sont masc. et réguliers. Leur *s* final est de provenance latine.

b: Accent mobile. Pas d'exemples.

Provençal.

A. *Parisyllabes.* *cortils*

Ce mot est masculin et remonte à **cortilis*.

B. *Imparisyllabes.*

	Monosyllabes	*Polysyllabes*
a: Accent immobile.	—	corps *cors* *cosdumes* *nomz* *nonz* obs sanc temps

Les exemples sont masc., sauf *cosdumes* qui est probablement fém. Ceux qui se terminent, en latin, en *-us* sont réguliers. Les neutres en *-en* ont pris un *s*, excepté *sanc*. Le *z* de *nomz, nonz* n'est sûrement qu'une graphie pour *s*. Après une consonne nasale *z* s'est de bonne heure réduit à *s* (cf. I, p. 189). *Cosdumes* est très intéressant, parce qu'il remonte à un abl. Il est à croire que le primitif *consuetudine* est devenu, par changement de suffixe, *consuetumine*, lequel, par analogie avec *flumen, flumine*, provoquait le plur. *consuetumina*, d'où en prov. *cosdumna*. Le sing. **consuetumen* donnerait *cosdum*. Dans le lexique de RAYNOUARD on trouve *costum*. Le genre de *consuetudine* a probablement suivi *consuetumine* et c'est pourquoi cette forme a été continuée aussi [1].

b: Accent mobile. Pas d'exemples.

Nous voyons que tous les neutres qui ont passé au masc. ont au nom. un *-s* final, sauf *sanc*. *Temps, corps* etc. gardaient cette finale depuis le latin. En franç., les neutres qui devenaient fém. ont renoncé à l'*s* final. Pour le changement de genre et les raisons spéciales qui l'ont amené, voir MEYER-L., *Schicksal des lat. Neutr.* A propos des continuateurs romans de *cor*, M. M.-L. dit (l. c. p. 98): Sämmtlichen formen liegt ein männliches *cor, *coris* zu grunde. Les neutres en *-us* sont indéclinables en fr. et en prov. Après la perte du plur. *corpora* etc., le sing. *corpus* fut employé dans les deux nombres. Selon SITTL (A. L. L. II, 561, 562), le bas-latin en Gaule offre des exemples de ces mots employés comme masc. de la II[e] déclinaison, mais ils n'ont probablement rien à faire avec la langue du peuple.

[1] Selon MEYER-L., *Schicksal des lat. neutr.*, p. 81, les nominatif franç. *li coustume, li amertume* (Gregor. Hiob) prouveraient que l'*e* n'est pas un *e* de soutien. Quoi qu'il en soit, l'*e* du prov. *cosdumes* ne me paraît pas pouvoir être expliqué d'une autre façon. M. M. donne pour le prov. seulement *costumna, costum.*

Cas réguliers. Cas d'analogie.

Cas-régime.

Alter, S. L. n. V, V, V.
Cap, Lg. 154 (I, 312).
Cap, B. 167, P. R I, 234, S. L. n. 10 (I, 312).
Chab, P. R. III, 4 (I, 312).
Chap, S. L. p. I, I, I, n. V (I, 312).
Cheue, Val. 11 (I, 312).
Chieef, Eul. 22 (I, 314).
Chief, Alex. 406.
Cor, B. 134, P. R. I, 141, 205.
Corps, Eul. 2, Lg. 191, 193. 235.
Corps, B. 28, 121, Cart. 42, 28, A. 71, 77, P, R. I, 99, 145, 223.
Cors, Alex. 99, 162, 252, 254, 276, 332, 399, 427, 472, 498, 507, 515, 518, 530, 534, 538, 577, 583, 587, 598.
Cuer, Alex. 166, Rmp. 20.
Fel, P. R. I, 57.
Flum, Sp. 18, Rmp. 92.
Kap, B. 116.
Mar, B. 56, 65, 172, A. 36, 105.
Marbre, Alex. 583.
Mel, C. C. 25.
Mer, Alex. 76, 79, 192, 381, Rmp. 44, 85, 85, 86.
Nom, Lg. 227, Eul. 14, Alex. 16, 30, 31, 89, 215, 307, 379.
Nom, B. 38, 53, S. L. circ, circ,
Noms[1], 9, P. R. I, 175. P. R. I, 248.
Non, A. 33.
Nu, Lg. 56.
Num, Cart. 43, 1, Lg. 175.
Obs, B. 66 (I, 314).
Ostel, Alex. 225.

[1] L's final de cet acc. me semble autant anomal que l'absence de la même lettre dans le nom. *sanc* (même texte). Ce sont probablement des erreurs du copiste. Rem. aussi *mal* pour *mals,* (cf. p. 65).

Peyz, A. 69.
Piz, Alex. 427.
Quen, Lg. 125, 158, 229 (I, 314).
Sanc, Alex. 67.
Sang, B. 153 (I, 314).
Solfre, Rmp. 105.
Temps, S. L. circ, A. 11.
Tems, C. C. 66.
Tens, Alex. 1, 6, 11, Rmp. 14, C. C. 2.
Fr. = 66 **Prov.** = 42, = **108.** = 0.

Ces formes correspondent à l'acc. latin. Le fait est digne d'attention. On avait au masc. et au fém. vg.

Acc.	homine(m),	cessióne(m)
Abl.	homine,	cessióne

mais au neutre

Acc.	nome(n),	calcar
Abl.	nomine,	calcári

Puisque l'acc. et l'abl. étaient partout ailleurs pareils, il fallait choisir entre *nomen* et *nomine*, *calcar* et *calcāri* et, dans la Gaule, on s'est décidé pour la forme de l'acc., qui était le plus souvent en usage et correspondait aussi avec le nom. Cependant, il semble qu'en regard de *homo: homine, cessio: cessione*, l'analogie aurait exigé la conservation de l'abl. *nomine, calcari(-e)* (cf. SCHUCHARDT, Z. für vergl. Sprachv. XXII, p. 184). Il faut croire qu'avant l'unification des deux cas du neutre, on était parvenu à décliner: nom. *homine*, acc. *homine*, nom. *cessione*, acc. *cessione* et que, par conséquent, il n'y avait aucune raison de garder la déclinaison imparisyllabique au neutre[1]. *Cosdumes* de *consuetumine* serait une exception, s'il n'avait pas pris le genre de *consuetudine*. On attendrait aussi l'apocope de *s* final de l'acc. *tempus, corpus*, par analogie avec les autres mots en *-us*, surtout après la perte de *tempora, corpora*. L'analogie avec *cors: cors* (de *cursus: cursu*) n'entre en jeu que plus tard.

[1] Le franç. *viaure* pourrait, selon M. MEYER-L., remonter, comme *temple*, au plur. (Gr. II, § 54), en dépit du genre masc.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.

Pluriel.

Cas-sujet.

Merville, Alex. 440, 445 465.	**Meravillas**, S. L. n. 10.
Fr. 3, = 3.	Prov. = 1. = 1.

Meravillas a pris un *s* final par analogie avec les fém de la I^e^ declinaison.

Cas réguliers.	Cas d'analogie.

Cas-régime.

Bataille, Rmp. 108.	**Altars**, S. L. n. 10, 10.
Batala, Cart. I, B.	**Caps**, S. L. p. 6.
Batalle, A. 13.	**Cors**, Alex. 358.
Cosdumna, B. 79.	**Cors**, B. 173.
Meravila, S. L. n. V, V.	**Laz**, A. 48.
Meravilla, S. L. n. 10.	**Meravillas**, S. L. n. V, n. 10.
	Temps, Lg. 13, C. C. 23.
	Temps, P. R. III, 8.
	Tens, Rmp. 79, 97, 98, 99, 107, 123, 129, C. C. 23.
	Tiemps, Lg. 32.
Fr. 1 Prov. 6 = 7.	**Fr. = 12 Prov. = 8, = 20.**

CORS (Alex.), LAZ, TEMPS, TENS, TIEMPS remontent probablement aux formes en *-us*.

CORS (Boece), ALTARS répondent à **cores*, **altares*, créés par analogie avec les autres acc. plur.

MERAVILLAS a pris l'*s* qui convient aux plur. la I^e^ déclinaison.

Abrégé synthétique des cas d'analogie.

La création d'une forme analogique a pour cause la ressemblance d'un mot avec un autre, soit au point de vue de la signification, soit au point de vue de la forme. Il peut y avoir aussi concours des deux facteurs. Lorsque, entre deux mots, il existe un rapport de fonction, c'est-à-dire qu'ils font partie d'une des classes naturelles de la déclinaison ou de la conjugaison, ils sont liés ensemble par une ressemblance de signification et peuvent, par conséquent, subir des changements analogiques. Il peut y avoir en même temps ressemblance de forme, mais dans ce cas elle n'a qu'une importance secondaire. L'analogie en question, que l'on pourrait appeler une *analogie de fonction*, comprend le thème [1] ou la terminaison. On peut diviser les substantifs en trois classes naturelles, suivant les trois bases fondamentales de la déclinaison: le *genre*, le *nombre* et le *cas*. A l'époque qui sert de point de départ pour le présent travail, on avait trois genres: le *masculin*, le *féminin* et le *neutre*, deux nombres: le *singulier* et le *pluriel* et deux cas: le *cas-sujet* et le *cas-régime*. Pour que le sens morphologique soit toujours nettement déterminé, la déclinaison aurait eu, à cette époque, besoin de 12 types différents:

[1] Les formes *dia* (acc. sing., v. p. 90) et *dias* (acc. plur., v. p. 94) ont subi un changement de thème, mais comme ce changement n'a rien à faire, au fond, avec la déclinaison proprement dite, il ne rentre pas dans le cas de *l'analogie de fonction*. C'est grâce à la finale thématique qui caractérise en même temps p. ex. *luxuries* et *dies* que nous voyons apparaître, à côte de *luxuria*, dont la finale du thème est *a*, la forme *dia*. Les formes *dia*, *dias* ont été exclues, par conséquent, de l'abrégé qui suit.

	Masc.	Fém.	Neutr.
	Sing.	Sing.	Sing.
Cas-suj.	—	—	—
Cas-rég.	—	—	—
	Plur.	Plur.	Plur.
Cas-suj.	—	—	—
Cas-rég.	—	—	—

Mais le nombre des types courants ne répondait pas à ce chiffre. Il y avait eu soit division d'un même type en plusieurs autres (= A) soit confusion entres des types primitivement différents (= B). Ainsi, rappelons-nous brièvement qu'au point de vue du *genre* les thèmes en *-a* comprenaient des masc. aussi bien que des fém., ceux en *-u* des substantifs de tous les trois genres, ceux en *-e* également, ceux en *-i* des masc. et des fém., enfin ceux qui terminaient en consonne contenaient des masc., des fém. et des neutr. Pour parler de la terminaison, il n'y avait aucune différence entre les masc. et les fém. Ils avaient tous les deux un *s* au nom. sing., ou bien ils manquaient de désinence. A l'acc. sing. ils n'avaient aucune désinence, si ce n'était la voyelle de liaison du latin (= les thèmes en consonne). Au nom. plur., la terminaison était soit *ae (as)*, soit *i*, soit *s*, pour les deux genres. L'acc. plur. se terminait toujours en *-s*. Les neutres, n'ayant au sing. aucune désinence, pouvaient se confondre avec les autres substantifs. Au plur., ils rappelaient, par la désinence *-a*, les fém. sing. en *-a*. Parfois la terminaison ne servait plus à distinguer les *cas* (au sing. de la I^e^, au plur. de la III^e^ déclinaison, au sing. et plur. de tous les neutres), ni les *nombres* non plus (certains nom. de la III^e^ déclinaison). Pour réparer cet état de délabrement, l'analogie s'exerce par deux voies différentes:

A, en réduisant les différentes formes d'un certain type à une seule. Dans ce cas, l'analogie est *productive*. La réduction comprend la terminaison et semble s'opérer en faveur de la forme la plus répandue.

Avant la loi des voyelles finales.

Plur. Fém. I (nom. ou acc.):

armas, lauuras, leures, meravillas, novas.

GROUPE ATTRACTIF: les plur. fém. en *-as*. Ces plur. étaient plus répandus que les plur. fém. en *-a* (cf. p. 64).

Après la loi des voyelles finales.

Nom. Sing. Masc.:

onors [1].

GROUPE ATTRACTIF: les nom. sing. masc. en *-s*, plus nombreux que ceux sans *s*.

Nom. Sing. Fém.:

cosdumes, dolors, razos [2].

GROUPE ATTRACTIF: les nom. sing. fém. en *-s*, plus nombreux que ceux sans *s*, abstraction faite des fém. en *-a*.

Nom. Sing. Fém.:

citet, clartez, enfermetet, fei, fin, gent, mort, ost, pitiet, tempeste.

GROUPE ATTRACTIF: les nom. sing. fém. sans *s* final, y compris les fém. en *-e* de la I^e^ déclinaison. Toute cette classe était plus nombreuse que celle des fém. avec *s* final au nom. sing.

Nom. Plur. Masc.:

ancessor, baron, comonedor, cunte, efant, emperador, empereor, enquantador, estrobatour, fiel, fredre, home, jugedor, nebon, ome, omne, par, parent, pastural, peccador, pedre, peschedor, pescheor, prince, rei, rey, seignor, serjant.

GROUPE ATTRACTIF: les nom. plur. masc. sans *-s*, en nombre supérieur.

B, en réduisant les différentes formes de deux types donnés à un seul. Dans ce cas l'analogie est *reproductive*, car cet état réductif existe déjà pour deux autres types primitivement distincts et c'est lui qui cause l'attraction. C'est lui qui explique la confusion, autrement irraisonnable, entre les genres, les nombres et les cas. Cette espèce d'analogie s'appelle ordinairement *analogie proportionelle*. L'action analogique est donc une force qui réagit contre elle-même. D'un côté, elle cherche à délimiter chacun des différents types morphologiques (= A), d'un autre, elle en efface les marques de distinction. La réduction comprend, cette fois, le thème ou la terminaison. Dans ce dernier cas,

[1] J'ai placé cet accident à une époque postérieure à la loi des voyelles finales, parceque le type masc. *majore(m)* (au lieu de *major*, nom. lat. sans *s*) est connu assez tard pendant la période mérovingienne.

[2] Cf. la rem. qui précède: le latin mérovingien a *arundine, cessione.*

la confusion semble s'opérer en faveur du type qui réunit le plus grand nombre de formes usitées. Quand la réduction comprend le thème, elle peut s'opérer aussi en faveur du type qui réunit un moins grand nombre de formes; l'attraction se fait entre deux formes d'un même mot.

Trois cas sont maintenant possibles: il y a confusion a) entre différents genres, b) entre les deux différents nombres ou c) entre les deux différents cas. Pour *a* et *b* l'attraction se produit entre *les mêmes cas* (entre les nom. ou entre les acc.), soit d'un même nombre, soit des deux nombres différents. Pour *c*, l'attraction se produit entres *les deux différents cas* (entre le nom. et l'acc.), soit d'un même nombre, soit des deux nombres différents.

a) Confusion entre différents genres:

L'attraction comprend la *terminaison*. Les cas de proportion peuvent être plusieurs, mais alors il y en a un qui joue un rôle prépondérant. C'est celui qui réunit un plus grand nombre de formes que le cas où se produit l'attraction, en d'autres termes: c'est ici *l'acc. sing.* Nous voyons aussi qu'il n'y a eu attraction que dans les trois autres cas.

Avant la loi des voyelles finales.

Nom. Sing.

Neutr. II: *cels, damz, iuersz, jorz, lignages, mals, mesatges, pechiez, periz.*

GROUPE ATTRACTIF: les nom. sing. en *-us* de la II[e] déclinaison. Le nom. neutr. en *-u* fut compris comme un acc.

CAS DE PROPORTION: 1) les acc. sing. masc. et neutres de la II[e] déclinaison, 2) les plur. masc. et neutr. de cette même déclinaison. Ceux-ci avaient pris les désinences *-i, -os.*

Neutr. III: *cortils, cuers, laiz, nomz, nonz.*

GROUPE ATTRACTIF: les nom. sing. en *-is.* Ceux-ci étaient plus fréquents que ceux en *-e* [1].

[1] Comme certains masc. III ont retenu leur nom. sans *s* assez tard pendant l'époque mérovingienne, il serait possible que les neutres de cette déclinaison ne soient munis d'un *s* au nom., d'une façon définitive, qu'après la loi des voyelles finales.

CAS DE PROPORTION: 1) les acc. sing. de la classe des masc. et fém. d'un côté et de celle des neutres d'un autre, 2) les plur. des masc. et fém. d'un côté et des neutres d'un autre; ceux-ci avaient pris la terminaison *-es* après le passage des formes en *-a* au fém.

Nom. Plur.

Neutr. II: *palais, peccat, talant, uestement.*

GROUPE ATTRACTIF: les nom. plur. en *-i*. Ceux-ci étaient, à une certaine époque, plus nombreux que le nom. plur. en *-a*.

CAS DE PROPORTION: les acc. sing. masc. et neutr. de la II[e] déclinaison.

Acc. Plur.

Neutr. II: *castels, devensos, empedementz, escriz, estrumenz, flaiels, jornz, jors, jorz, jos, lengatges, mals, palais, pecat, pecatz, pecaz, peccaz, pechet, pechietz, pechiez, praz, talanz, tormenz, torts, usatges.*

GROUPE ATTRACTIF: les acc. plur. en *-os*. Ils étaient, à une certaine époque, plus nombreux que ceux en *-a*.

CAS DE PROPORTION: les acc. sing. masc. et neutr. de la II[e] déclinaison.

Neutr. III: *caps.*

GROUPE ATTRACTIF: les acc. plur. en *-os*, lesquels étaient, à une certaine époque, plus nombreux que ceux en *-a*.

CAS DE PROPORTION: 1) l'acc. sing. **capu* et les acc. sing. masc. des thèmes en *-o*, *-u*.

Plur.

Neutr. III: *altars, cors* (*cores).

GROUPE ATTRACTIF: les plur. en *-es*.

Ceux-ci étaient, à une certaine époque, plus nombreux que les plur. en *-a* de la même déclinaison.

CAS DE PROPORTION: les acc. sing. de la classe des masc. et fém. d'un côté et de celle des neutres d'un autre.

Après la loi des voyelles finales.

b) Confusion entre les deux différents nombres.

En règle, l'attraction ne comprend que le *thème*. Le sentiment des deux nombres ne voulait pas être troublé. C'est la forme qui représente le groupe le plus nombreux qui attire l'autre. On sait que le singulier était en général en usage deux fois de plus que le plur. Aussi, ce n'est que ce nombre qui a été attiré. Il n'y a d'ordinaire qu'un seul cas de proportion: ce sont les autres formes du même nombre en question. S'il y a d'autres cas de proportion, ils relèvent d'une ressemblance de forme, non de signification, et sont d'une importance secondaire.

Une seule fois il s'agit de la *terminaison* (pour les plur. neutr. en *-us*). L'attraction en est dûe à l'absence d'un cas de proportion: *corpus* se confondait avec les masc. en *-us;* comme il n'y avait que quelques sing. un *-us* dont le pluriel se terminât en- *-ora,* on s'attendrait à voir **còrpi, *corpos* remplacer *corpora,* mais comme *corpus* était employé aussi à l'acc. sing, forme très usitée, on ne parvint pas à le changer et il n'y avait qu'à le reproduire au plur. au lieu de *corpora*.

Avant la loi des voyelles finales.

Le thème.

Nom. ou Acc. Neutr.

Plur. III en *-us: cors, laz, temps, tens.*

GROUPE ATTRACTIF: les sing. neutr. en *-us.*

CAS DE PROPORTION: —

Acc. Neutr.

Plur. III: *caps.*

FORME ATTRACTIVE: l'acc. sing. **capu.*

CAS DE PROPORTION: les acc. sing. et les acc. plur. de tous les thèmes en *-o, -u.*

La terminaison.

Nom. ou Acc. Neutr.

Plur. III *-us: cors, laz, temps, tens.*

GROUPE ATTRACTIF: les sing. neutr. en *-us.*

CAS DE PROPORTION: —

Après la loi des voyelles finales.

Le thème.

Nom. Masc.

Plur. *tirant.*

FORME ATTRACTIVE: le nom. sing. *tiranz.*

CAS DE PROPORTION: 1) les nom. plur. masc. et les nom. sing. du même genre, 2) spécialement les nom. plur. *amant, aimant* etc. et les nom. sing. *amanz, aimanz* etc.

Acc. Masc.

Plur.: *degras, gras, fus, feus.*

FORMES ATTRACTIVES: les acc. sing. *degra, gra, feu, fu.*

CAS DE PROPORTION: 1) tous les acc. plur. et acc. sing.

c) Confusion entre les différents cas.

L'attraction comprend en règle le *thême.* C'est en général la forme qui représente le cas le plus usité qui attire l'autre. L'acc. est ordinairement plus usité que le nom. Aussi voyons-nous que c'est ce dernier cas qui a été attiré. Il y a quelques exceptions quand l'attraction comprend le thème *(frut* etc., *om, mercet, sur, cabeyl* etc.): dans deux de ces cas, la forme du nom. a joué, dans l'usage, un rôle prépondérant *(om, sur)*, dans les autres cas l'acc. a été frappé par l'attraction au lieu du nom. par une raison phonétique (*frut*, etc.), ou bien pour compléter le nombre des types différents d'un même substantif *(mercet, cabeyl).* Il y a quelques exemples où l'attraction embrasse la *terminaison.* Les cas de proportion peuvent être plusieurs. Il y en a un, alors, qui joue un rôle prépondérant par la fréquence de ses formes. Ce serait ici le singulier, dans le cas où il y a attraction entre les formes du pluriel (rem. le groupe *aiguas*, etc). Il y a aussi des cas de proportion qui relèvent d'une ressemblance de forme. Ils n'ont qu'une importance secondaire.

1) Les différents cas d'un même nombre:

Avant la loi des voyelles finales.

Le thème.

Sing. Fém.

Nom. III imp.: *voiz.*

FORME ATTRACTIVE: l'acc. sing. *vocem.* Il y a eu intercalation d'un *i* entre *voc* et la finale *s* de *vox.*

CAS DE PROPORTION: 1) le nom. et l'acc. du sing. de la déclinaison parisyllabique, 2) le nom. et l'acc. sing. des parisyllabes dont le nom. se termine en *-is,* 3) spécialement, le nom. et l'acc. sing. des mots comme *trabis, stipis* etc., dont l'ancien nom. était *trabs, stips* etc., 4) le nom. et l'acc. plur. *voces.*

Nom. III imp.: *gent, mort, morz.*

FORMES ATTRACTIVES: les acc. *gente(m), morte(m)*[1].

CAS DE PROPORTION: 1) le nom. et l'acc. sing. des substantifs parisyllabiques, 2) spécialement le nom. et l'acc. sing. de la classe de **lentis: lentem, *mentis: mentem, *sortis: sortem* (cf. NEUE *Formenlehre,* p. 181), 3) les nom. et les acc. plur. *gentes, mortes.*

Sing. Masc. et Fém.

Nom. III imp.: *amor, dolor, dolors moillier, onors; citet, clartez, eez, enfermetet, meitaz, merces, pitiet, razos, serjanz, serpens, tempestaz, tempeste, vertuz.*

FORMES ATTRACTIVES: les acc. *amore(m), dolore(m), civitate(m)* etc.

CAS DE PROPORTION: 1) le nom. et l'acc. sing. des substantifs parisyllabiques, 2) spécialement ceux de la III[e] déclinaison et surtout 3) p. ex. le nom. et l'acc. sing. *turris: turrem* (amorem); *sitis, -em, rates, -em* (aetatem); *ædis, -em* (mercedem); *lentis, -em* (serpentem); *canis, -em, finis, -em* (rationem), 4) le nom. et l'acc. plur des substantifs en question.

[1] Les nom. *gens, mors* représentaient au fond une contraction de *gents, morts,* v. BÜCHALER-HAVET, *Précis de la déclin. lat.* p. 15, 16)

La terminaison.

Sing. Fém.

Acc. III imp.: *pais.*

FORME ATTRACTIVE: le nom. sing. *pax*, dont l'usage était fort etendu.

CAS DE PROPORTION: 1) le nom. et l'acc. sing. de la déclinaison parisyllabique, 2) le nom. et l'acc. du plur. *paces*, si ce nombre était en usage.

Plur. Fém.

Nom. I: *aiguas, anemes, femenas, gleisas, lengas, penas, terres, torbes, vinnesz.*

GROUPE ATTRACTIF: les acc. plur. en *-as.*

Ceux-ci étaient plus usités que les nom. plur. en *-ae*, lesquels auraient été bientôt confondus avec les nom. plur. en *-i.*

CAS DE PROPORTION: 1) le nom. sing. et l'acc. sing. de la I[e] déclinaison, 2) le nom. plur. et l'acc. plur. fém. de la III[e] déclinaison.

Aprés la loi des voyelles finales.

Le thème.

Sing. Masc.

Nom.: *ebesques, evesques.*

FORME ATTRACTIVE: l'acc. *ebesque, evesque.*

CAS DE PROPORTION: les nom. sing. masc. et les acc. sing. du même genre.

Acc.: *frut, tirant, tyrant, jor* (?).

FORMES ATTRACTIVES: les nom. sing. *fruz, tiranz, jorz.*

CAS DE PROPORTION: les nom. sing. masc. et les acc. sing. du même genre.

Acc.: *om.*

FORMES ATTRACTIVES: les nom. *om*, dont l'usage était fort frequent.

CAS DE PROPORTION: 1) les acc. sing. et les nom. sing. de la déclinaison parisyllabique 2) les acc. plur. et nom. plur. *omes.*

Sing. Fém.

Nom.: *rien.*

FORME ATTRACTIVE: l'acc. sing. *rem.* Pour éviter, en franç., la différence entre *res* et *rem,* le nom. fut calqué sur l'acc., compris comme le thème, peut-être parce que *res* < *reis,* acc., **rei* se serait confondu avec *reis, rei* de *rex, regem.* En prov. cette confusion n'était pas possible et l'on sait que *res* s'est maintenu dans cette langue.

CAS DE PROPORTION: 1) le nom. et l'acc. sing. des substantifs dont le premier cas était pareil au second ou bien se distinguait de lui par l'addition d'un *s* final. Il y a eu probablement les deux nom.: *rem* et *rems,* dont le second finissait par désigner le masc., 2) spécialement le nom. et l'acc. sing. des monosyllabes comme *nom, flum, faim,* etc., se terminant par *m,* 3) le nom. et l'acc. de tous les plur. en *-s.*

Nom.: *lehz, merces* (?)

FORMES ATTRACTIVES: les acc. *leh, merce.*

CAS DE PROPORTION: 1) tous lesnom. sing. et acc. sing. fém., abstraction faite de ceux en *-a.*

Acc.: *mercet, merset.*

FORME ATTRACTIVE: le nom. sing. *mercez.*

CAS DE PROPORTION: 1) les acc. sing. et les nom. sing., fém., abstraction faite de ceux en *-a.* 2) spécialement *merces* : *merce* et aussi 3) les substantifs comme *ciutaz, ciutat,* etc.

Acc.: *sur.*

FORMES ATTRACTIVES: le nom. *sur,* dont l'emploi était fort répandu.

CAS DE PROPORTION: 1) les acc. sing. et les nom. sing. de la déclinaison parisyllabique, 2) les acc. plur. et nom. plur. *serors.*

La terminaison.

Sing. Masc.

Nom.: *Christ, dam, (fil)* [1].

GROUPE ATTRACTIF: les voc. masc. *Christ, Dam (fil).*

Les trois voc. cités, provenant de la II[e] déclinaison latine

[1] Il es possible que ces nom., sous les formes *Christe, Domine, (Fili),* aient été en usage avant la loi des voyelles finales, mais je ne saurais l'affirmer.

et revenant sans cesse dans les prières, prenaient facilement le dessus des voc. en *-us* dans des milieux ecclésiastiques.

Cas de proportion: 1) Les nom. et les voc. de toutes les déclinaisons, 2) spécialement ceux qui étaient masc. et qui n'avaient pas d'*s* final.

2) Les différents cas des deux nombres.

Avant la loi des voyelles finales.

Après la loi des voyelles finales.

Le thème.

Masc.

Acc. Sing.: *cabeyl. castell. chastell.*

Formes attractives: les nom. plur. *cabeyl. castell. chastell.*

Cas de proportion: 1) les acc. sing. masc. et les nom. plur. du même genre, 2) spécialement les acc. sing. comme *uelh. filh* etc., et les nom. plur. *uelh. filh* etc.

Nom. Plur.: *amic, channonje, clerc, greu inimi*[1].

Formes attractives: les acc. sing. *amic, channonje, clerc, greu, inimi.*

Cas de proportion: les nom. plur. masc. et les acc. sing. du même genre.

Nom. Plur.: *prince(s).*

Forme attractive: l'acc. sing. *prince (> *princeve).*

Cas de proportion: 1) les nom. plur. et les acc. sing., 2) spécialement ceux de la III[e] déclinaison.

[1] La finale du thème *inimis* aura été confondue avec la terminaison *s* du nom. sing. et de l'acc. plur.

RÉSUMÉ.

Parmi les différents types morphologiques qui caractérisaient les substantifs à l'époque servant de point de départ pour ce travail, il n'y a que ceux qui exprimaient le genre neutre qui ont disparus. A quelques exceptions près, les substantifs franç. et prov. étaient ou masc. ou fém. Au fond, le sentiment des genres, des nombres et des cas ne voulait pas être troublé. S'il y a eu confusion entre les nombres ou entre les cas, cette confusion ne comprend en général que le thème. Par exception les terminaisons se confondent

entre les nombres: les plur. de la classe de *corpus*, etc. (p. 105).
entre les cas: les nom. de la classe de *aiguas*, etc. (p. 108).
les nom. de la classe de *Christ*. etc. (p. 109).
l'acc. *pax* (p. 108).

Pour ces attractions, il n'y a au fond aucun cas de proportion: il n'y avait qu'une seule forme pour le nom. et l'acc. sing. de *aigua* etc., pour tous les nom. et voc. autres que *Christ*, etc. Il en est de même des cas de confusion qui concernent les genres. Il n'y avait qu'une seule forme pour les acc. sing. des masc. et neutr. de chaque déclinaison.

Donc, toutes les fois que l'attraction comprend la terminaison, on aurait affaire à une analogie simplement *productive*.

Lorsque l'attraction comprend le thème, l'analogie est *reproductive*. Il peut y avoir plusieurs cas de proportion, mais il y en a toujours un qui réunit, forcément, un plus grand nombre de formes usitées que le cas de l'attraction.

Il semble, d'après cette étude, qu'il faudrait reconnaître comme une loi analogique ce que M. NYROP appelle, dans son excellent traité: *Adjektivens Kønsbøjning i de romanske Sprog*, »masseforholdet», la loi de la masse, non seulement au sujet des différents cas de proportion, mais aussi des différents types morphologiques, lorsque l'attraction entre eux comprend la terminaison. Ce n'est que quand elle s'étend seulement aux thèmes que la loi en question parait contredite.

TABLE DE MATIÈRE.

Analyse des cas d'analogie.

Introduction . . . . . p. 1
I (Première déclinaison) . . . . . » 14
II (Deuxième déclinaison) . . . . . » 24
III (Troisième déclinaison) . . . . . » 72
Abrégé synthétique des cas d'analogie . . . . . » 100

INDEX PHONÉTIQUE.

Latin.

Voyelles toniques.

a, I: 213—215, 220 (malum).
ē, I: 55 (poena), 181, 182 (auzellī), 220 (pergamenu), 298 (fede).
ĕ, I: 155 (deus).
ŏ, I: 224, 225 (podium), 290 (comes), 292 (homo).

Voyelles atones.

Protonique, I: 35, 36 (castellania), 38, 39 (domnicella), 43, 44 (*horriditia), 45 (puellicella).
Finale, I: 57 (ira), 58 (causa), 303 (infas); 154, 155 (dominu); 176, II: 50, 51 (capillī), I: 181, 182 (auzellī); II: 19 (rosae).
o + *nas.*, I: 37 (condomína), 154, 155 (dominus).

Consonnes intervocales.

c, g, I: 38, 39 (domnicella), 46 (vicaría), 148—152 (amicus), 167—176, 179, II: 59, 60 (focus, locus, jocus), I: 205, 206 (saeculu), 295, II: 90 (pacem), I: 297, 298 (crucem); I: 145, 146 (magister).
b, p, I: 53 (fibula), 143—145 (diabolus); I: 157—159, 178, II: 27, 28 (episcopus), I: 180 (populus), 312—314 (capu).

d, t, I: 185, 186, 194—197, 201, II: 58, 59 ([de]gradus); I: 212, 223 (gratum, scutum), 225 (pratum), 296 (bellitatem), 297 (civitatem), 298 (fidelitatem).
f. I: 190 (*sarcofus).

Consonnes + yod.

b + *yod,* I: 40 (*frimbia).
c + *yod,* I: 59 (lancea).
l + *yod,* I: 159—166 (filius).
n + *yod,* I: 52 (granea), 133, 134, 224 (linea, lineum).
st + *yod.* I: 55 (bestia).

Groupes de consonnes.

bb, I: 286 (abbas).
cc. I: 202, 203 (saccus).
br, I: 145, (ebrius).
ct, I: 58 (*caractum), 155—157 (drectus), 179, II: 35—50 (fructus), I: 197—199 (delectus), 291 (lectu).
gn, I: 200, 201 (pugno), 205 (regno).
nc, ng, I: 139—141, 144 (angelus, jungere), 300—302 (carcere).
nf, I: 290, 291 (infans).

Consonnes finales.

s, II: 28—31.
x, I: 291 (lex), 293—295, II: 90 (pax, vox).

Suffixes accentués.

-[i]anus, I: 130, 142, 143 (*antianus, christianus).
-arius, -erius, I: 49—52, 179, 192, 193, 215—219 (contrarius, laurearius, caballarius, ministeriu).
-itius, -itia, I: 52 (justitia), 54 (malitia), 135, 136 (*placiditius), 207—209 (servitiu).
-ivus, I: 135, 136 (*placidivus).
-orius, -olius, -onius, I: 49—52 (sororiu, *apostoliu, *canoniu).

Suffixes atones.

-icus, -ica, I: 40 (fornatica), 141, 142 (apostolicus), 182 (canonicus), 193, 194 (clericus).

Roman.

Groupe de consonnes.

nm, I: 48, 49 (anima).
rs, I: 302 (sorores).
sts, I: 152, 153 (Christus).
ts, I: 183—185, II: 56 (sanctus).

Consonnes finales.

b, I: 177 (columbu).
d, t, I: 180, 187—189, 210, 222 (mundu, argentu), 189, 190 (hortu), 221 (talentu).
n, I: 19, 191 (sonu), 212, 213, II: 70 (diurnu), I: 297 (carne).